

RICHARD CANTILLON,
Essai sur la nature du commerce en général
(1755)

E S S A I
SUR LA NATURE
D U
COMMERCE
EN GÉNÉRAL.
TRADUIT DE L'ANGLAIS.



A LONDRES,
Chez **FLETCHER GYLES,**
dans Holborn

M. DCC. LV.

[Created: 20 August, 2023]
[Updated: 20 August, 2023]



This is an e-Book from
THE DIGITAL LIBRARY OF LIBERTY & POWER
<davidmhart.com/liberty/Books>

Source

MLA Style

Richard Cantillon, *Essai sur la nature du commerce en général. Traduit de l'anglais*. (A Londres, chez Fletcher Gyles, dans Holborn. M.DCC. LV. (1755). 8/20/2023. <http://davidmhart.com/liberty/Books/1755-Cantillon_Commerce/Cantillon_Commerce1755-ebook.html>

[Richard Cantillon], *Essai sur la nature du commerce en général. Traduit de l'anglais*. (A Londres, chez Fletcher Gyles, dans Holborn. M.DCC. LV. (1755).

Editor's Introduction

To make this edition useful to scholars and to make it more readable, I have done the following:

1. inserted and highlighted the page numbers of the original edition
 2. not split a word if it has been hyphenated across a new line or page (this will assist in making word searches)
 3. added unique paragraph IDs (which are used in the "citation tool" which is part of the "enhanced HTML" version of this text)
 4. retained the spaces which separate sections of the text
 5. created a "blocktext" for large quotations
 6. moved the Table of Contents to the beginning of the text
 7. placed the footnotes at the end of the book
 8. formatted short margin notes to float right
 9. inserted Greek and Hebrew words as images
-

TABLE DES CHAPITRES.

PREMIERE PARTIE.

- [Chap. I. De la Richesse](#). p. 1.
- [Chap. II. Des Sociétés d'Hommes](#). p. 3.
- [Chap. III. Des Villages](#). p. 9.
- [Chap. IV. Des Bourgs](#). p. 12.
- [Chap. V. Des Villes](#). p. 16.
- [Chap. VI. Des Villes capitales](#). p. 21.
- [Chap. VII. Le travail d'un Laboureur vaut moins que celui d'un Artisan](#). p. 23.
- [Chap. VIII. Les Artisans gagnent, les uns plus, les autres moins, selon les cas & les circonstances différentes](#). p. 25.
- [Chap. IX. Le nombre de Laboureurs, Artisans & autres, qui travaillent dans un état, se proportionne naturellement au besoin qu'on en a](#) p. 28.
- [Chap. X. Le prix & la valeur intrinsèque d'une chose en général est la mesure de la terre & du travail qui entrent dans sa production](#) p. 33.
- [Chap. XI. Du pair ou rapport de la valeur de la Terre à la valeur du travail](#) p. 40.
- [Chap. XII. Tous les Ordres & tous les Hommes d'un État subsistent ou s'enrichissent aux dépens des Propriétaires des Terres](#) p. 55.
- [Chap. XIII. La circulation & le troc des denrées & des marchandises, de même que leur production, se conduisent en Europe par des Entrepreneurs, & au hasard](#) p. 62.
- [Chap. XIV. Les humeurs, les modes & les façons de vivre du Prince, & principalement des Propriétaires de terre, déterminent les usages auxquels on emploie les terres dans un État, & causent, au Marché, les variations des prix de toutes choses](#) p. 76.
- [Chap. XV. La multiplication & le décroissement des Peuples dans un État dépendent principalement de la volonté, des modes & des façons de vivre des Propriétaires de terres](#) p. 86.
- [Chap. XVI. Plus il y a de travail dans un État, plus l'Etat est censé riche naturellement](#) p. 113.
- [Chap. XVII. Des Métaux & des Monnoies, & particulièrement de l'or & de l'argent](#) p. 126.

SECONDE PARTIE.

- [Chap. I. Du Troc](#) p. 151.
- [Chap. II. Des prix des Marchés](#) p. 155.
- [Chap. III. De la circulation de l'Argent](#) p. 159.
- [Chap. IV. Autre réflexion sur la vitesse ou la lenteur de la circulation de l'argent, dans le troc](#) p. 183.
- [Chap. V. De l'inégalité de la circulation de l'argent effectif, dans un État](#) p. 197.
- [Chap. VI. De l'augmentation & de la diminution de la quantité d'argent effectif dans un État](#) p. 211.
- [Chap. VII. Continuation du même sujet de l'augmentation & de la diminution de la quantité d'argent effectif dans un État](#) p. 232.
- [Chap. VIII. Autre Réflexion sur l'augmentation & sur la diminution de la quantité d'argent effectif dans un État](#) p. 239.
- [Chap. IX. De l'intérêt de l'argent, & de ses causes](#) p. 264.
- [Chap. X. Des causes de l'augmentation & de la diminution de l'intérêt de l'argent, dans un État](#) p. 282. p.

TROISIEME PARTIE.

- [Chap. I. Du Commerce avec l'Étranger](#) p. 297.
 - [Chap. II. Des Changes & de leur nature](#) p. 323.
 - [Chap. III. Autres éclaircissements pour la connoissance de la nature des changes](#) p. 340.
 - [Chap. IV. Des variations de la proportion des valeurs, par rapport aux Métaux qui servent de monnoie](#) p. 355.
 - [Chap. V. De l'augmentation & de la diminution de la valeur des espèces monnoïées en dénomination](#) p. 381.
 - [Chap. VI. Des Banques, & de leur crédit](#) p. 397.
 - [Chap. VII. Autres éclaircissements & recherches sur l'utilité d'une Banque nationale](#) p. 406.
 - [Chap. VIII. Des raffinements du crédit des Banques générales](#) p. 426.
-

PREMIÈRE PARTIE.

[1]

CHAPITRE PREMIER.

De la Richesse. ↪

La Terre est la source ou la matiere d'où l'on tire la Richesse ; le travail de l'Homme est la forme qui la produit : & la Richesse en elle-même, n'est autre [2] chose que la nourriture, les commodités & les agrémens de la vie.

La Terre produit de l'herbe, des racines, des grains, du lin, du coton, du chanvre, des arbrisseaux & bois de plusieurs especes, avec des fruits, des écorces & feuillages de diverses sortes, comme celles des Meuriers pour les Vers à soie ; elle produit des Mines & Minéraux. Le travail de l'Homme donne la forme de richesse à tout cela.

Les Rivieres & les Mers fournissent des Poissons, pour la nourriture de l'Homme, & plusieurs autres choses pour l'agrément. Mais ces Mers & ces Rivieres appartiennent aux Terres adjacentes, ou sont communes ; & le travail de l'Homme en tire le Poisson, & autres avantages.

[3]

CHAPITRE II.

Des Sociétés d'Hommes. ↪

De quelque maniere que se forme une Société d'Hommes, la propriété des Terres qu'ils habitent, appartiendra nécessairement à un petit nombre d'entr'eux.

Dans les Sociétés errantes, comme les Hardes des Tartares & les Camps des Indiens qui vont d'un lieu à un autre avec leurs Bestiaux & Familles, il faut que le Capitaine ou le Roi qui les conduit, regle les limites de chaque Chef de Famille, & les Quartiers d'un chacun autour du Camp. Autrement il y auroit toujours des contestations pour les Quartiers ou commodités, les bois, les herbes, l'eau, &c. mais lorsqu'on aura [4] réglé les Quartiers & les limites d'un chacun, cela vaudra autant qu'une propriété pour le tems qu'ils y séjournent.

Dans les Sociétés plus régulières : Si un Prince à la tête d'une Armée, a conquis un País, il distribuera les Terres à ses Officiers ou Favoris, suivant leur mérite, ou son bon plaisir (cas où est originairement la France) ; il établira des loix pour en conserver la propriété à eux & à leurs Descendans : ou bien il se réservera la propriété des Terres, & emploiera ses Officiers ou Favoris, au soin de les faire valoir ; ou les leur cédera à condition d'en paier tous les ans un certain cens, ou redevance ; ou il leur cédera en se réservant la liberté de les taxer tous les ans suivant ses besoins & leurs facultés. Dans tous ces cas, ces Officiers ou Favoris, soit qu'ils soient Propriétaires absolus, soit [5] dépendans, soit qu'ils soient Intendans ou Inspecteurs du produit des Terres, ils ne feront qu'un petit nombre par rapport à tous les Habitans.

Que si le Prince fait la distribution des Terres par portions égales à tous les Habitans, elles ne laisseront pas dans la suite de tomber en partage à un petit nombre. Un Habitant aura plusieurs Enfans, & ne pourra laisser à chacun d'eux une portion de Terre égale à la sienne : un autre mourra sans Enfans, & laissera sa portion à celui qui en a déjà, plutôt qu'à celui qui n'en a pas : un troisieme sera fainéant, extravagant ou maladif, & se verra obligé de vendre

sa portion à un autre qui a de la frugalité & de l'industrie, qui augmentera continuellement ses Terres par de nouveaux achats, auxquels il emploiera le travail de ceux, qui [6] n'ayant aucune portion de terre à eux, seront obligés de lui offrir leur travail, pour subsister.

Dans le premier établissement de Rome, on donna à chaque Habitant deux Journaux de terre : cela n'empêcha pas qu'il n'y eût bientôt après une inégalité aussi grande dans les patrimoines, que celle que nous voions aujourd'hui dans tous les États de l'Europe. Les Terres tombèrent en partage à un petit nombre.

En supposant donc que les Terres d'un nouvel état appartiennent à un petit nombre de personnes, chaque Propriétaire fera valoir ses Terres par ses mains, ou les donnera à un ou plusieurs Fermiers : dans cette œconomie, il faut que les Fermiers & Laboureurs trouvent leur subsistance, cela est de nécessité indispensable, soit qu'on fasse valoir les Terres pour le [7] compte du Propriétaire même, ou pour celui du Fermier. On donne le surplus du produit de la Terre aux ordres du Propriétaire ; celui-ci en donne une partie aux ordres du Prince ou de l'État, ou bien le Fermier donnera cette partie directement au Prince, en la rabattant au Propriétaire.

Pour ce qui est de l'usage auquel on doit employer la terre, il est préalable d'en employer une partie à l'entretien & nourriture de ceux qui y travaillent & la font valoir : le reste dépend principalement des humeurs & de la manière de vivre du Prince, des Seigneurs de l'État & du Propriétaire ; s'ils aiment la boisson, il faut cultiver des Vignes ; s'ils aiment les soieries, il faut planter des Meuriers & élever des Vers à soie ; & de plus il faut employer une partie proportionnée de la terre, à [8] maintenir tous ceux qu'il faut pour ce travail ; s'ils aiment les Chevaux, il faut des Prairies ; & ainsi du reste.

Cependant si on suppose que les Terres n'appartiennent à personne en particulier, il n'est pas facile de concevoir qu'on y puisse former une société d'Hommes : nous voions dans les Terres communes, par exemple, d'un Village, qu'on règle le nombre des Bestiaux que chacun des Habitans a la liberté d'y envoyer ; & si on laisse les Terres au premier qui les occuperait dans une nouvelle conquête, ou découverte d'un Païs, il faudroit toujours revenir à une règle pour en fixer la propriété, pour y pouvoir établir une Société d'Hommes, soit que la force ou la Police décidât de cette règle.

[9]

CHAPITRE III.

Des Villages. ↩

Quelque emploi qu'on fasse de la Terre, soit pâturage, bled, vignes, il faut que les Fermiers ou Laboureurs, qui en conduisent le travail, résident tout proche ; autrement le tems qu'il faudroit pour aller à leurs Champs & revenir à leurs Maisons, consommeroient une trop grande partie de la journée. De ce point dépend la nécessité des Villages répandus dans toutes les Campagnes & Terres cultivées, où l'on doit avoir aussi des Maréchaux & Charons pour les outils, la Charue & les Charettes dont on a besoin ; surtout lorsque le Village est éloigné des Bourgs & Villes. La grandeur d'un Village est [10] naturellement proportionnée en nombre d'Habitans, à celui que les Terres, qui en dépendent, demandent pour le travail journalier, & à celui des Artisans qui y trouvent assez d'occupation par le service des Fermiers & Laboureurs : mais ces Artisans ne sont pas tout-à-fait si nécessaires dans le voisinage des Villes où les Laboureurs peuvent aller sans perdre beaucoup de tems.

Si un ou plusieurs des Propriétaires des Terres de la dépendance du Village y font leur résidence, le nombre des Habitans sera plus grand, à proportion des Domestiques & Artisans qu'ils y attireront, & des Cabarets qui s'y établiront pour la commodité des Domestiques &

Ouvriers qui gagneront leur vie avec ces Propriétaires.

Si la Terre n'est propre que pour nourrir des troupeaux de Moutons, comme dans les [11] Dunes & Landes, les Villages seront plus rares & plus petits, parce-que la terre ne demande qu'un petit nombre de Pasteurs.

Si la Terre ne produit que des bois, dans des Terres sabloneuses, où il ne croît point d'herbe pour la nourriture des Bestiaux, & si elle est éloignée des Villes & Rivieres, ce qui rend ces bois inutiles pour la consommation, comme l'on en voit plusieurs en Allemagne, il n'y aura de Maisons & Villages qu'autant qu'il en faut pour recueillir les Glands, & nourrir des Cochons dans la saison : mais si la Terre est entierement stérile, il n'y aura ni Villages ni Habitans.

[12]

CHAPITRE IV.

Des Bourgs. ↪

Il y a des Villages où l'on a érigé des Marchés, par le crédit de quelque Propriétaire ou Seigneur en Cour. Ces Marchés, qui se tiennent une ou deux fois la semaine, encouragent plusieurs petits Entrepreneurs & Marchands de s'établir dans ce lieu ; ou ils achètent au Marché les denrées qu'on y apporte des Villages d'alentour, pour les transporter & vendre dans les Villes ; ils prennent en échange dans la Ville, du fer, du sel, du sucre & d'autres marchandises, qu'on vend, les jours de Marché, aux Habitans des Villages : on voit aussi plusieurs petits Artisans s'établir dans ces lieux, comme des Serruriers, [13] Menuisiers & autres, pour les besoins des Villageois qui n'en ont pas dans leurs Villages, & enfin ces Villages deviennent des Bourgs. Un Bourg étant placé comme dans le centre des Villages, dont les Habitans viennent au Marché, il est plus naturel & plus facile que les Villageois y apportent leurs denrées les jours de Marché pour les y vendre, & qu'ils y achètent les marchandises dont ils ont besoin, que de voir porter ces marchandises par les Marchands & Entrepreneurs dans les Villages, pour y recevoir en échange les denrées des Villageois. 1°. Les circuits des Marchands dans les Villages multiplieroient la dépense des Voitures, sans nécessité. 2°. Ces Marchands seroient peut-être obligés d'aller dans plusieurs Villages avant que de trouver la qualité & la quantité des denrées qu'ils veulent acheter. 3°. Les [14] Villageois seroient le plus souvent aux champs lors de l'arrivée de ces Marchands, & ne sachant quelles especes de denrées il leur faudroit, ils n'auroient rien de prêt & en état. 4°. Il seroit presque impossible de fixer le prix des denrées & des marchandises dans les Villages, entre ces Marchands & les Villageois. Le Marchand refuseroit dans un Village le prix qu'on lui demande de la denrée, dans l'espérance de la trouver à meilleur marché dans un autre Village, & le Villageois refuseroit le prix que le Marchand lui offre de sa marchandise, dans l'espérance qu'un autre Marchand qui viendra, la prendra à meilleur compte.

On évite tous ces inconvéniens lorsque les Villageois viennent les jours de Marché au Bourg, pour y vendre leurs denrées, & y acheter les marchandises dont [15] ils ont besoin. Les prix s'y fixent par la proportion des denrées qu'on y expose en vente & de l'argent qu'on y offre pour les acheter ; cela se passe dans la même place, sous les yeux de tous les Villageois de différens Villages, & des Marchands ou Entrepreneurs du Bourg. Lorsque le prix a été déterminé avec quelques-uns, les autres suivent sans difficulté, & l'on constate ainsi le prix du Marché de ce jour-là. Le Païsan retourne dans son Village & reprend son travail.

La grandeur du Bourg est naturellement proportionnée au nombre des Fermiers & Laboureurs qu'il faut pour cultiver les Terres qui en dépendent, & au nombre des Artisans & petits Marchands que les Villages du ressort de ce Bourg emploient, avec leurs Assistans &

Chevaux, & enfin au nombre des personnes que les Propriétaires des [16] Terres qui y résident y font vivre.

Lorsque les Villages du ressort d'un Bourg (c'est-à-dire dont les Habitans portent ordinairement leurs denrées au Marché de ce Bourg) sont considérables, ils ont beaucoup de produit, le Bourg deviendra considérable & gros à proportion ; mais lorsque les Villages d'alentour ont peu de produit, le Bourg est aussi-bien pauvre & chétif.

CHAPITRE V.

Des Villes. ↩

Les Propriétaires qui n'ont que de petites portions de Terre vivent ordinairement dans les Bourgs & Villages, proche de leurs Terres & Fermiers. Le transport des denrées qui leur en reviennent, dans les Villes [17] éloignées, les mettroit hors d'état de vivre commodément dans ces Villes. Mais les Propriétaires qui ont plusieurs grandes Terres ont le moien d'aller résider loin de leurs Terres, pour jouir d'une agréable société, avec d'autres Propriétaires & Seigneurs de même espece.

Si un Prince ou Seigneur, qui a reçu de grandes concessions de Terres lors de la conquête ou découverte d'un Païs, fixe sa demeure dans quelque lieu agréable, & si plusieurs autres Seigneurs y viennent faire leur résidence pour être à portée de se voir souvent, & jouir d'une société agréable, ce lieu deviendra une Ville : on y bâtera de grandes Maisons pour la demeure des Seigneurs en question ; on y en bâtera une infinité d'autres pour les Marchands, les Artisans, & Gens de toutes sortes de professions, que la résidence [18] de ces Seigneurs attirera dans ce lieu. Il faudra pour le service de ces Seigneurs, des Boulangers, des Bouchers, des Brasseurs, des Marchands de vin, des Fabriquans de toutes especes : ces Entrepreneurs bâtiront des Maisons dans le lieu en question, ou loueront des Maisons bâties par d'autres Entrepreneurs. Il n'y a pas de grand Seigneur dont la dépense pour sa Maison, son train & ses Domestiques, n'entretienne des Marchands & Artisans de toutes especes, comme on peut le voir par les calculs particuliers que j'ai fait faire dans le Supplément de cet Essai.

Comme tous ces Artisans & Entrepreneurs se servent mutuellement, aussi-bien que les Seigneurs en droiture, on ne s'aperçoit pas que l'entretien des uns & des autres tombe finalement sur les Seigneurs & Propriétaires des Terres. On ne [19] s'aperçoit pas que toutes les petites Maisons dans une Ville, telle qu'on la décrit ici, dépendent & subsistent de la dépense des grandes Maisons. On fera cependant voir dans la suite, que tous les Ordres & Habitans d'un État subsistent au dépens des Propriétaires des Terres. La Ville en question s'agrandira encore, si le Roi ou le Gouvernement y établit des Cours de Justice, auxquelles les Habitans des Bourgs & Villages de la Province doivent avoir recours. Il faudra une augmentation d'entrepreneurs & d'artisans de toutes sortes, pour l'entretien des Gens de Justice & des Plaideurs.

Si l'on établit dans cette même Ville des Ouvrages & Manufactures au-delà de la consommation intérieure, pour les transporter & vendre chez l'Etranger, elle sera grande à proportion des Ouvriers & Artisans qui y [20] subsistent aux dépens de l'Etranger.

Mais si nous écartons ces idées pour ne point embrouiller notre sujet, on peut dire que l'assemblage de plusieurs riches Propriétaires de Terres, qui résident ensemble dans un même lieu, suffit pour former ce qu'on appelle une Ville, & que plusieurs Villes en Europe, dans l'intérieur des Terres, doivent le nombre de leurs Habitans à cet assemblage : auquel cas, la grandeur d'une Ville est naturellement proportionnée au nombre des Propriétaires des Terres, qui y résident, ou plutôt au produit des Terres qui leur appartiennent, en rabattant les frais du transport à ceux dont les Terres en sont les plus éloignées, & la part qu'ils sont obligés de

fournir au Roi ou à l'État, qui doit ordinairement être consommée dans la Capitale. [21] Une Capitale se forme de la même manière qu'une Ville de province ; avec cette différence, que les plus gros Propriétaires des Terres de tout l'État résident dans la Capitale ; que le Roi ou le Gouvernement suprême y fait sa demeure, & y dépense les revenus de l'État ; que les Cours de Justice en dernier ressort y résident ; que c'est ici le centre des Modes que toutes les Provinces prennent pour modèle ; que les Propriétaires des Terres, qui résident dans les Provinces, ne laissent pas de venir quelquefois passer quelque temps dans la Capitale, & d'y envoyer leurs Enfants pour les façonner. Ainsi toutes les Terres [22] de l'État contribuent plus ou moins à la subsistance des Habitans de la Capitale.

Si un Souverain quitte une Ville pour faire sa résidence dans une autre, la Noblesse ne manquera pas de le suivre, & de faire sa résidence avec lui dans la nouvelle Ville, qui deviendra grande & considérable aux dépens de la première. Nous en avons un exemple tout récent dans la Ville de Petersbourg, au désavantage de Moscou ; & l'on voit beaucoup de Villes anciennes, qui étoient considérables, tomber en ruine, & d'autres renaître de leurs débris. On construit ordinairement les grandes Villes sur le bord de la Mer ou des grandes Rivières, pour la commodité des transports ; parce-que le transport par eau, des denrées & marchandises nécessaires pour la subsistance & commodité des Habitans, est à bien [23] meilleur marché, que les voitures & transport par terre.

CHAPITRE VII.

Le travail d'un Laboureur vaut moins que celui d'un Artisan. ↪

Le Fils d'un Laboureur, à l'âge de sept ou douze ans, commence à aider son Père, soit à garder les troupeaux, soit à remuer la terre, soit à d'autres ouvrages de la Campagne, qui ne demandent point d'art ni d'habileté.

Si son Père lui faisoit apprendre un métier, il perdrait à son absence pendant tout le temps de son apprentissage, & seroit encore obligé de paier son entretien & les frais de son apprentissage pendant plusieurs années : voilà donc un Fils à charge à son Père, & dont le travail ne [24] rapporte aucun avantage qu'au bout d'un certain nombre d'années. La vie d'un Homme n'est calculée qu'à dix ou douze années ; & comme on en perd plusieurs à apprendre un métier, dont la plupart demandent en Angleterre sept années d'apprentissage, un Laboureur ne voudroit jamais en faire apprendre aucun à son Fils, si les Gens de métier ne gagnoient bien plus que les Laboureurs.

Ceux donc, qui emploient des Artisans ou Gens de métier, doivent nécessairement paier leur travail, plus haut que celui d'un Laboureur ou Manœuvre ; & ce travail sera nécessairement cher, à proportion du temps qu'on perd à l'apprendre, & de la dépense & du risque qu'il faut pour s'y perfectionner.

Les Gens de métier eux-mêmes ne font pas apprendre le leur à tous leurs Enfants ; il y en auroit [25] trop pour le besoin qu'on en a dans une Ville, ou un État, il s'en trouveroit beaucoup qui n'auroient point assez d'ouvrage ; cependant ce travail est toujours naturellement plus cher que celui des Laboureurs.

CHAPITRE VIII.

Les Artisans gagnent, les uns plus les autres moins, selon les cas & les circonstances différentes. ↪

Si deux Tailleurs font tous les habits d'un Village, l'un pourra avoir plus de Chaland que l'autre, soit par sa manière d'attirer les Pratiques, soit parcequ'il travaille plus proprement ou plus durablement que l'autre, soit qu'il suive mieux les modes dans la coupe des habits.

Si l'un meurt, l'autre se trouvant plus pressé d'ouvrage, [26] pourra hausser le prix de son travail, en expédiant les uns préférablement aux autres, jusqu'au point que les Villageois trouveront mieux leur compte de porter leurs habits à faire dans quelque autre Village, Bourg ou Ville, en perdant le tems d'y aller & revenir, ou jusqu'à ce qu'il revienne un autre Tailleur pour demeurer dans leur Village, & pour y partager le travail.

Les Métiers qui demandent le plus de tems pour s'y perfectionner, ou plus d'habileté & d'industrie, doivent naturellement être les mieux païés. Un habile Faiseur de Cabinets doit recevoir un meilleur prix de son travail qu'un Menuisier ordinaire, & un bon Horloger plus qu'un Maréchal.

Les Arts & Métiers qui sont accompagnés de risques & dangers, comme Fondeurs, Mariniers, Mineurs d'argent, &c. [27] doivent être païés à proportion des risques. Lorsqu'outre les dangers, il faut de l'habileté, ils doivent encore être païés d'avantage ; tels sont les Pilotes, Plongeurs, Ingénieurs, &c. Lorsqu'il faut de la capacité & de la confiance, on paie encore le travail plus cher, comme aux Joailliers, Teneurs de compte, Caissiers, & autres.

Par ces inductions, & cent autres qu'on pourrait tirer de l'expérience ordinaire, on peut voir facilement que la différence de prix qu'on paie pour le travail journalier est fondée sur des raisons naturelles & sensibles.

[28]

CHAPITRE IX.

Le nombre de Laboureurs, Artisans & autres, qui travaillent dans un état, se proportionne naturellement au besoin qu'on en a. ↩

Si tous les Laboureurs dans un Village élèvent plusieurs Fils au même travail, il y aura trop de Laboureurs pour cultiver les Terres de la dépendance de ce Village, & il faut que les Surnuméraires adultes aillent quelque autre part chercher à gagner leur vie, comme ils font ordinairement dans les Villes : s'il en reste quelques-uns auprès de leurs Peres, comme ils ne trouveront pas tous suffisamment de l'emploi, ils vivront dans une grande pauvreté, & ne se marieront pas, faute de moiens pour élever des enfans, ou s'ils se [29] marient, peu après les enfans survenus périssent par la misere avec le Pere & la Mere, comme nous le voïons journellement en France.

Ainsi si le Village continue dans la même situation de travail, & tire sa subsistance en travaillant dans la même portion de terre, il n'augmentera pas dans mille ans en nombre d'habitans.

Il est vrai que les Femmes & Filles de ce Village peuvent, aux heures qu'elles ne travaillent pas aux champs, s'occuper à filer, à tricoter, ou à faire d'autres ouvrages qu'on pourra vendre dans les Villes ; mais cela suffit rarement pour élever les enfans surnuméraires, qui quittent le Village pour chercher fortune ailleurs.

On peut faire le même raisonnement des Artisans d'un Village. Si un seul Tailleur y fait tous les habits, & qu'il élève trois [30] Fils au même métier, comme il n'y a de l'ouvrage que pour un seul qui lui succédera, il faut que les deux autres aillent chercher à gagner leur vie ailleurs : s'ils ne trouvent pas de l'emploi dans la Ville prochaine, il faut qu'ils aillent plus loin, ou qu'ils changent de profession pour gagner leur vie, qu'ils deviennent Laquais, Soldats, Mariniers, &c.

Il est aisé de juger par la même façon de raisonner, que les Laboureurs, Artisans & autres, qui gagnent leur vie par le travail, doivent se proportionner en nombre à l'emploi & au besoin qu'on en a dans les Bourgs & dans les Villes.

Mais si quatre Tailleurs suffisent pour faire tous les habits d'un Bourg, s'il y survient un cinquième Tailleur, il y pourra attraper de l'emploi aux dépens des autres quatre ; de manière [31] que si l'ouvrage vient à être partagé entre les cinq Tailleurs, aucun d'eux n'aura suffisamment de l'ouvrage, & chacun en vivra plus pauvrement.

Il arrive souvent que les Laboureurs & Artisans n'ont pas suffisamment de l'emploi lorsqu'il en survient un trop grand nombre pour partager le travail. Il arrive aussi qu'ils sont privés de l'emploi qu'ils avoient par des accidens & par une variation dans la consommation ; il arrivera aussi qu'il leur surviendra trop d'ouvrage, suivant les cas & les variations : quoi qu'il en soit, lorsqu'ils manquent d'emploi, ils quittent les Villages, Bourgs, ou Villes où ils demeurent, en tel nombre, que celui qui reste est toujours proportionné à l'emploi qui suffit pour les faire subsister ; & lorsqu'il survient une augmentation constante de travail, il y a à [32] gagner, & il en survient assez d'autres pour partager le travail.

Par ces inductions il est aisé de comprendre que les Ecoles de charité en Angleterre & les projets en France, pour augmenter le nombre des Artisans sont fort inutiles. Si le Roi de France envoioit cent mille Sujets à ses frais en Hollande, pour y apprendre la Marine, ils seroient inutiles à leur retour si on n'envoioit pas plus de Vaisseaux en Mer qu'auparavant. Il est vrai qu'il seroit d'un grand avantage dans un État de faire apprendre aux Sujets, à faire les Manufactures qu'on a coutume de tirer de l'Etranger, & tous les autres ouvrages qu'on y achete ; mais je ne considere à-présent qu'un État par rapport à lui-même.

Comme les Artisans gagnent plus que les Laboureurs, ils sont plus en état que les derniers, d' [33] élever leurs enfans à des métiers ; & on ne peut jamais manquer d'artisans dans un État, lorsqu'il y a suffisamment de l'ouvrage pour les employer constamment.

CHAPITRE X.

Le prix & la valeur intrinsèque d'une chose en général est la mesure de la terre & du travail qui entrent dans sa production. ↩

Un Arpent de terre produit plus de blé, ou nourrit plus de Moutons, qu'un autre Arpent : le travail d'un homme est plus cher que celui d'un autre homme, suivant l'art & les occurrences, comme on l'a déjà expliqué. Si deux Arpens de terre sont de même bonté, l'un entretiendra autant de Moutons & produira la même quantité de laine que [34] l'autre Arpent, supposant le travail le même ; & la laine produite par l'un se vendra au même prix que celle qui est produite par l'autre.

Si l'on travaille la Laine d'un côté en un habit de gros drap, & la Laine de l'autre en un habit de drap fin ; comme ce dernier habit demandera un plus grand travail, & un travail plus cher que celui de gros drap, il sera quelquefois dix fois plus cher, quoique l'un & l'autre habits contiennent la même quantité de Laine & d'une même bonté. La quantité du produit de la terre, & la quantité aussi-bien que la qualité du travail, entreront nécessairement dans le prix.

Une livre de Lin travaillé en Dentelles fines de Bruxelles, demande le travail de quatorze personnes pendant une année ou le travail d'une personne [35] pendant quatorze années, comme on peut le voir par un calcul des différentes parties du travail, dans le Supplément. On y voit aussi que le prix qu'on donne de ces Dentelles suffit pour paier l'entretien d'une personne pendant quatorze ans, & pour paier encore les profits de tous les Entrepreneurs & Marchands qui s'en mêlent.

Le Ressort d'acier fin, qui regle une Montre d'Angleterre, se vend ordinairement à un prix qui rend la proportion de la matiere au travail, ou de l'acier au Ressort, comme, un, à un, de maniere que le travail fait ici la valeur presque entiere de ce Ressort, voiez-en le calcul au Supplément.

D'un autre côté, le prix du Foin d'une Prairie, rendu sur les lieux, ou d'un Bois qu'on veut couper, est réglé sur la matiere, ou sur le produit de [36] la terre, suivant sa bonté.

Le prix d'une cruche d'eau de la riviere de Seine n'est rien, parce-que c'est une matiere immense qui ne tarit point ; mais on en donne un sol dans les rues de Paris, ce qui est le prix ou la mesure du travail du Porteur d'eau.

Par ces inductions & exemples, je crois qu'on comprendra que le prix ou la valeur intrinseque d'une chose, est la mesure de la quantité de terre & du travail qui entre dans sa production, eu égard à la bonté ou produit de la terre, & à la qualité du travail.

Mais il arrive souvent que plusieurs choses qui ont actuellement cette valeur intrinseque, ne se vendent pas au Marché, suivant cette valeur : cela dépendra des humeurs & des fantaisies des hommes, & de la consommation qu'ils feront.

[37]

Si un Seigneur coupe des canaux & élève des terrasses dans son Jardin, la valeur intrinseque en sera proportionnée à la terre & au travail ; mais le prix de la verité ne suivra pas toujours cette proportion : s'il offre de vendre ce Jardin, il se peut faire que personne ne voudra lui en donner la moitié de la dépense qu'il y a faite ; & il se peut aussi faire, si plusieurs personnes en ont envie, qu'on lui en donnera le double de la valeur intrinseque, c'est-à-dire, de la valeur du fond & de la dépense qu'il y a faite.

Si les Fermiers dans un État sement plus de blé qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire, beaucoup plus de blé qu'il n'en faut pour la consommation de l'année, la valeur intrinseque & réelle du blé correspondra à la terre & au travail qui entrent dans sa production : mais comme il y en a une [38] trop grande abondance, & plus de Vendeurs que d'acheteurs ; le prix du blé au Marché tombera nécessairement au-dessous du prix ou valeur intrinseque. Si au contraire les Fermiers sement moins de blé qu'il ne faut pour la consommation, il y aura plus d'acheteurs que de Vendeurs, & le prix du blé au Marché haussera au-dessus de sa valeur intrinseque.

Il n'y a jamais de variation dans la valeur intrinseque des choses ; mais l'impossibilité de proportionner la production des marchandises & denrées à leur consommation dans un État, cause une variation journaliere, & un flux & reflux perpétuel dans les prix du Marché. Cependant dans les Sociétés bien réglées, les prix du Marché des denrées & marchandises dont la consommation est assez constante & uniforme, ne s'écartent [39] pas beaucoup de la valeur intrinseque ; & lorsqu'il ne survient pas des années trop steriles ou trop abondantes, les Magistrats des Villes sont toujours en état de fixer le prix du Marché de beaucoup de choses, comme du pain & de la viande, sans que personne ait de quoi s'en plaindre.

La Terre est la matiere, & le travail la forme, de toutes les denrées & marchandises ; & comme ceux qui travaillent doivent nécessairement subsister du produit de la Terre, il semble qu'on pourroit trouver un rapport de la valeur du travail à celui du produit de la Terre : ce sera le sujet du Chapitre suivant.

[40]

CHAPITRE XI.

Du pair ou rapport de la valeur de la Terre à la valeur du travail. ↩

Il ne paroît pas que la Providence ait donné le droit de la possession des Terres à un Homme plutôt qu'à un autre. Les Titres les plus anciens sont fondés sur la violence & les conquêtes. Les Terres du Mexique appartiennent aujourd'hui à des Espagnols, & celles de Jerusalem à des Turcs. Mais de quelque maniere qu'on parvienne à la propriété & possession des Terres, nous avons déjà remarqué qu'elles échéent toujours à un petit nombre de personnes par rapport à tous les habitans.

Si un Propriétaire d'une grande Terre entreprend de la faire. [41] valoir lui-même, il emploiera des Esclaves, ou des Gens libres, pour y travailler : s'il y emploie plusieurs Esclaves, il faut qu'il ait des Inspecteurs pour les faire travailler ; il faut qu'il ait aussi des Esclaves Artisans, pour se procurer toutes les commodités & agrémens de la vie, & à ceux qu'il emploie ; il faut qu'il fasse apprendre des métiers à d'autres pour la continuation du travail.

Dans cette œconomie, il faut qu'il donne une simple subsistance à ses Laboureurs esclaves & de quoi élever leurs Enfans. Il faut qu'il donne à leurs Inspecteurs des avantages proportionnés à la confiance & à l'autorité qu'ils ont ; il faut qu'il maintienne les Esclaves, auxquels il fait apprendre des Métiers, pendant le tems de leur Apprentissage sans fruit, & qu'il accorde aux Esclaves artisans qui [42] travaillent, & à leurs Inspecteurs, qui doivent être entendus dans les Métiers, une subsistance plus forte à proportion que celle des Esclaves laboureurs, &c. à cause que la perte d'un Artisan seroit plus grande que celle d'un Laboureur, & qu'on en doit avoir plus de soin, attendu qu'il en coute toujours pour faire apprendre un métier pour les remplacer.

Dans cette supposition, le travail du plus vil Esclave adulte, vaut au moins & correspond à la quantité de terre que le Propriétaire est obligé d'employer pour sa nourriture & ses commodités nécessaires, & encore au double de la quantité de terre qu'il faut pour élever un Enfant jusqu'à l'âge du travail, attendu que la moitié des Enfans qui naissent, meurent avant l'âge de dix-sept ans, suivant les calculs & observations du célèbre [43] Docteur Halley : ainsi il faut élever deux Enfans pour en conserver un dans l'âge de travail, & il sembleroit que ce compte ne suppléeroit pas assez pour la continuation du travail, parceque les Hommes adultes meurent à tout âge.

Il est vrai que la moitié des Enfans qui naissent & qui meurent avant l'âge de dix-sept ans, décèdent bien plus vite dans les premières années de leur vie que dans les suivantes, puisqu'il meurt un bon tiers de ceux qui naissent, dès la première année. Cette circonstance semble diminuer la dépense qu'il faut pour élever un Enfant jusqu'à l'âge du travail : mais comme les Meres perdent beaucoup de tems à soigner leurs Enfans dans leurs infirmités & enfance, & que les Filles mêmes adultes n'égalent pas le travail des Mâles, & gagnent à peine de quoi subsister ; [44] il semble que pour conserver un de deux Enfans qu'on élève jusqu'à l'âge de virilité ou du travail, il faut employer autant de produit de Terre que pour la subsistance d'un Esclave adulte, soit que le Propriétaire élève lui-même dans sa maison ou y fasse élever ces Enfans, soit que le Pere esclave les élève dans une Maison ou Hameau à part. Ainsi je conclus que le travail journalier du plus vil Esclave, correspond en valeur au double du produit de Terre dont il subsiste, soit que le Propriétaire le lui donne pour sa propre subsistance & celle de sa Famille ; soit qu'il le fasse subsister avec sa Famille dans sa Maison. C'est une matiere qui n'admet pas un calcul exact, & dans laquelle la précision n'est pas même fort nécessaire, il suffit qu'on ne s'y éloigne pas beaucoup de la réalité.

Si le Propriétaire emploie à [45] son travail des Vassaux ou Païsans libres, il les entretiendra probablement un peu mieux qu'il ne feroit des Esclaves, & ce, suivant la coutume du lieu ; mais encore dans cette supposition, le travail du Laboureur libre doit correspondre en valeur au double du produit de terre qu'il faut pour son entretien ; mais il seroit toujours plus avantageux au Propriétaire d'entretenir des Esclaves, que des Païsans

libres, attendu que lorsqu'il en aura élevé un trop grand nombre pour son travail, il pourra vendre les Surnuméraires comme ses bestiaux, & qu'il en pourra tirer un prix proportionné à la dépense qu'il aura faite pour les élever jusqu'à l'âge de virilité ou de travail ; hors des cas de la vieillesse & de l'infirmité.

On peut de même estimer le travail des Artisans esclaves au double du produit de terre qu'ils [46] consomment ; celui des Inspecteurs de travail, de même, suivant les douceurs & avantages qu'on leur donne au-dessus de ceux qui travaillent sous leur conduite.

Les Laboureurs ou Artisans, lorsqu'ils ont leur double portion dans leur propre disposition, s'ils sont mariés emploient une portion pour leur propre entretien, & l'autre pour celui de leurs Enfants.

S'ils sont Garçons, ils mettront à part une petite partie de leur double portion, pour se mettre en état de se marier, & faire un petit fond pour le ménage ; mais le plus grand nombre consumera la double portion pour leur propre entretien.

Par exemple, le Païsan marié se contentera de vivre de pain, de fromage, de légumes, &c. mangera rarement de la viande, boira peu de vin ou de biere, n'aura guere que des habits vieux & [47] mauvais, qu'il portera le plus long-tems qu'il pourra : il emploiera le surplus de sa double portion à élever & entretenir ses Enfants ; au lieu que le Païsan garçon mangera le plus souvent qu'il pourra de la viande, & se donnera des habits neufs, &c. & par conséquent emploiera sa double portion pour son entretien ; ainsi il consumera deux fois plus de produit de terre sur sa personne que ne fera le Païsan marié.

Je ne considère pas ici la dépense de la Femme, je suppose que son travail suffit à peine pour son propre entretien, & lorsqu'on voit un grand nombre de petits Enfants dans un de ces pauvres ménages, je suppose que quelques personnes charitables contribuent quelque chose à leur subsistance, sans quoi il faut que le Mari & la Femme se privent d'une partie de leur nécessaire [48] pour faire vivre leurs Enfants.

Pour mieux comprendre ceci, il faut savoir qu'un pauvre Païsan peut s'entretenir, au plus bas calcul, du produit d'un Arpent & demi de terre, en se nourrissant de pain & de légumes, en portant des habits de Chanvre & des sabots, &c. au lieu que s'il se peut donner du vin & de la viande, des habits de drap, &c. il pourra dépenser, sans ivrognerie ni gourmandise, & sans aucun excès, le produit de quatre jusqu'à dix Arpens de terre de moyenne bonté, comme sont la plupart des terres en Europe, l'une portant l'autre ; j'ai fait faire des calculs qu'on trouvera au Supplément, pour constater la quantité de terre dont un Homme peut consommer le produit de chaque espece de nourriture, habillement, & autres choses nécessaires à la vie, dans une année, [49] suivant les façons de vivre de notre Europe, où les Païsans des différens Païs sont souvent nourris & entretenus assez différemment.

C'est pourquoi je n'ai pas déterminé à combien de Terre le travail du plus vil Païsan ou Laboureur correspond en valeur, lorsque j'ai dit qu'il vaut le double du produit de la Terre qui sert à l'entretenir ; car cela varie suivant la façon de vivre dans les différens Païs. Dans quelques Provinces méridionales de France, le Païsan s'entretient du produit d'un arpent & demi de Terre, & on y peut estimer son travail, égal au produit de trois arpens. Mais dans le Comté de Middlesex, le Païsan dépense ordinairement le produit de 5 à 8 arpens de Terre, & ainsi on peut estimer son travail au double.

Dans le Païs des Iroquois, où [50] les Habitans ne labourent pas la terre, & où on vit uniquement de la chasse, le plus vil Chasseur peut consommer le produit de 50 arpens de Terre, puisqu'il faut vraisemblablement ce nombre d'arpens pour nourrir les bêtes qu'il mange dans l'année, d'autant plus que ces Sauvages n'ont pas l'industrie de faire venir de l'herbe en abattant quelque bois, & qu'ils laissent tout au gré de la nature.

On peut donc estimer le travail de ce Chasseur, comme égal en valeur au produit de cent arpens de Terre. Dans les Provinces méridionales de la Chine, la Terre produit du Ris jusqu'à trois fois l'année, & rapporte jusqu'à cent fois la semence, à chaque fois, par le grand soin qu'ils ont de l'Agriculture, & par la bonté de la terre qui ne se repose jamais. Les Païsans, qui y travaillent presque tout nus, ne [51] vivent que de Ris, & ne boivent que de l'eau de Ris ; & il y a apparence qu'un arpent y entretient plus de dix Païsans : ainsi il n'est pas étonnant que les Habitans y soient dans un nombre prodigieux. Quoi qu'il en soit, il paroît par ces exemples, qu'il est très indifférent à la nature, que les Terres produisent de l'herbe, des bois ou des grains, & qu'elle entretienne un grand ou un petit nombre de Vegetaux, d'animaux, ou d'Hommes.

Les Fermiers en Europe semblent correspondre aux Inspecteurs des Esclaves laboureurs dans les autres Pais, & les Maîtres Artisans qui font travailler plusieurs Compagnons, aux Inspecteurs des Esclaves artisans.

Ces Maîtres Artisans savent à-peu-près combien d'ouvrage un Compagnon artisan peut faire par jour dans chaque Métier, [52] & les paient souvent à proportion de l'ouvrage qu'ils font ; ainsi ces Compagnons travaillent autant qu'ils peuvent, pour leur propre intérêt, sans autre inspection.

Comme les Fermiers & Maîtres artisans en Europe sont tous Entrepreneurs & travaillent au hasard, les uns s'enrichissent & gagnent plus qu'une double subsistance, d'autres se ruinent & font banqueroute, comme on l'expliquera plus particulièrement en traitant des Entrepreneurs ; mais le plus grand nombre s'entretiennent au jour la journée avec leurs Familles, & on pourroit estimer le travail ou inspection de ceux-ci, à-peu-près au triple du produit de Terre qui sert pour leur entretien.

Il est certain que ces Fermiers & Maîtres artisans, s'ils conduisent le travail de dix Laboureurs ou Compagnons, seroient [53] également capables de conduire le travail de vingt, suivant la grandeur de leurs Fermes ou le nombre de leurs Chalans : ce qui rend incertain la valeur de leur travail ou inspection.

Par ces inductions, & autres qu'on pourroit faire dans le même goût, l'on voit que la valeur du travail journalier a un rapport au produit de la Terre, & que la valeur intrinseque d'une chose peut être mesurée par la quantité de Terre qui est employée pour sa production, & par la quantité du travail qui y entre, c'est-à-dire encore par la quantité de Terre dont on attribue le produit à ceux qui y ont travaillé ; & comme toutes ces Terres appartiennent au Prince & aux Propriétaires, toutes les choses qui ont cette valeur intrinseque, ne l'ont qu'à leurs dépens.

L'Argent ou la Monnoie, qui [54] trouve dans le troc les proportions des valeurs, est la mesure la plus certaine pour juger du pair de la Terre & du travail, & du rapport que l'un a à l'autre dans les différens Païs ou ce Pair varie suivant le plus ou moins de produit de Terre qu'on attribue à ceux qui travaillent.

Par exemple, si un Homme gagne une once d'argent tous les jours par son travail, & si un autre n'en gagne qu'une demi-once dans le même lieu ; on peut déterminer que le premier a une fois plus de produit de Terre à dépenser que le second.

Monsieur le Chevalier Petty, dans un petit Manuscrit de l'année 1685, regarde ce pair, en Equation de le Terre & du travail, comme la considération la plus importante dans l'Arithmétique politique ; mais la recherche qu'il en a faite en passant, n'est bizarre & éloignée des [55] regles de la nature, que parcequ'il ne s'est pas attaché aux causes & aux principes, mais seulement aux effets ; comme Messieurs Locke & d'avenant, & tous les autres Auteurs Anglois qui ont écrit quelque chose de cette matiere, ont fait après lui.

CHAPITRE XII.

Tous les Ordres & tous les Hommes d'un État subsistent ou s'enrichissent aux dépens des Propriétaires des Terres. ↩

Il n'y a que le Prince & les Propriétaires des Terres, qui vivent dans l'indépendance; tous les autres Ordres & tous les Habitans sont à gages ou sont Entrepreneurs. On en verra plus particulièrement l'induction & le détail, dans le Chapitre suivant.

Si le Prince & les [56] Propriétaires des Terres renfermoient leurs Terres, & s'ils n'y vouloient laisser travailler personne, il est visible qu'il n'y auroit ni nourriture ni habillement pour aucun des Habitans de l'État : par conséquent, non-seulement tous les Habitans de l'État subsistent du produit de la Terre qui est cultivée pour le compte des Propriétaires, mais aussi aux dépens des mêmes Propriétaires du fond desquels ils tirent tout ce qu'ils ont.

Les Fermiers ont ordinairement les deux tiers du produit de la Terre, l'un pour les frais & le maintien de leurs Assistans, l'autre pour le profit de leur entreprise : de ces deux tiers le Fermier fait subsister généralement tous ceux qui vivent à la Campagne directement ou indirectement, & même plusieurs Artisans ou Entrepreneurs dans la Ville, à cause des marchandises [57] de la Ville qui sont consommées à la Campagne.

Le Propriétaire a ordinairement le tiers du produit de sa Terre, & de ce tiers, il fait non-seulement subsister tous les Artisans & autres qu'il emploie dans la Ville, mais bien souvent aussi les Voituriers qui apportent les denrées de la Campagne à la Ville.

On suppose généralement que la moitié des Habitans d'un État subsiste & fait sa demeure dans les Villes, & l'autre moitié à la Campagne : cela étant, le Fermier qui a les deux tiers ou quatre sixièmes du produit de la Terre, en donne directement ou indirectement un sixième aux Habitans de la Ville en échange des marchandises qu'il en tire ; ce qui avec le tiers ou deux sixièmes que le Propriétaire dépense dans la Ville, fait trois sixièmes ou une moitié du [58] produit de la Terre. Ce calcul n'est que pour donner une idée générale de la proportion ; car au fond, si la moitié des Habitans demeure dans la Ville, elle dépense plus de la moitié du produit de la Terre, attendu que ceux de la Ville vivent mieux que ceux de la Campagne, & dépensent plus de produit de Terre, étant tous Artisans ou Dépendans des Propriétaires, & par conséquent mieux entretenus que les Assistans & Dépendans des Fermiers.

Quoi qu'il en soit, qu'on examine les moïens dont un Habitant subsiste, on trouvera toujours en remontant à leur source, qu'ils sortent du fond du Propriétaire, soit dans les deux tiers du produit qui est attribué au Fermier, soit dans le tiers qui reste au Propriétaire.

Si un Propriétaire n'avoit que la quantité de Terre qu'il donne [59] à un seul Fermier, ce Fermier en tireroit une meilleure subsistance que lui ; mais les Seigneurs & Propriétaires de grandes Terres dans les Villes, ont quelquefois plusieurs centaines de Fermiers, & ne font dans un État qu'un très petit nombre par rapport à tous les Habitans.

Il est vrai qu'il y a souvent dans les grandes Villes plusieurs Entrepreneurs & Artisans qui subsistent par un Commerce étranger, & par conséquent aux dépens des Propriétaires des Terres en Païs étranger: mais je ne considère Jusqu'à présent un État, que par rapport à son produit & à son industrie, afin de ne pas embarasser mon sujet par des choses accidentelles.

Le fond des Terres appartient aux Propriétaires, mais ce fond leur deviendroit inutile si on ne le cultivoit pas, & plus on y travaille, toutes autres [60] choses étant égales, plus il rend de denrées ; & plus on travaille ces denrées, toutes autres choses étant égales, lorsqu'on en fait des marchandises, plus elles ont de valeur. Tout cela fait que les Propriétaires ont besoin des autres Habitans, comme ceux-ci ont besoin des Propriétaires ; mais dans cette œconomie, c'est aux Propriétaires, qui ont la disposition & la direction des fonds, à donner le tour & le

mouvement le plus avantageux au tout. Aussi tout dépend dans un État, des humeurs, modes & façons de vivre des Propriétaires de Terres principalement, comme je tacherai de le faire voir clairement dans la suite de cet Essai.

C'est le besoin & la nécessité qui font subsister dans l'État, les Fermiers & les Artisans de toute espece, les Marchands, les Officiers, les Soldats & les Matelots, les Domestiques, & tous les [61] autres Ordres qui travaillent ou sont employés dans l'État. Tous ces Gens de travail servent non-seulement le Prince & les Propriétaires, mais se servent mutuellement les uns les autres ; de maniere qu'il y en a plusieurs qui ne travaillent pas directement pour les Propriétaires de Terres, ce qui fait qu'on ne s'aperçoit pas qu'ils subsistent de leurs fonds, & qu'ils vivent à leurs dépens. Quant à ceux qui exercent des Professions qui ne sont pas nécessaires, comme les Danseurs, les Comédiens, les Peintres, les Musiciens, &c. ils ne sont entretenus dans l'État que pour le plaisir ou l'ornement ; & leur nombre est toujours très petit par rapport aux autres Habitans.

[62]

CHAPITRE XIII.

La circulation & le troc des denrées & des marchandises, de même que leur production, se conduisent en Europe par des Entrepreneurs, & au hasard. ↩

Le Fermier est un Entrepreneur qui promet de paier au Propriétaire, pour sa Ferme ou Terre, une somme fixe d'argent (qu'on suppose ordinairement égale en valeur au tiers du produit de la Terre), sans avoir de certitude de l'avantage qu'il tirera de cette entreprise. Il emploie une partie de cette Terre à nourrir des Troupeaux, à produire du grain, du vin, des foins, &c. suivant ses idées, sans pouvoir prévoir laquelle des especes de ces denrées rapportera le meilleur prix. Ce prix des [63] denrées dépendra en partie des Saisons & en partie de la consommation ; s'il y a abondance de blé par rapport à la consommation, il sera à vil prix, s'il y a rareté, il sera cher. Qui est celui qui peut prévoir le nombre des naissances & morts des Habitans de l'État, dans le courant de l'année ? Qui peut prévoir l'augmentation ou la diminution de dépense qui peut survenir dans les Familles ? cependant le prix des denrées du Fermier dépend naturellement de ces événemens qu'il ne sauroit prévoir, & parconséquent il conduit l'entreprise de sa Ferme avec incertitude.

La Ville consume plus de la moitié des denrées du Fermier. Il les y porte au Marché, ou il les vend au Marché du plus prochain Bourg, ou bien quelques-uns s'érigent en Entrepreneurs pour faire ce transport. [64] Ceux-ci s'obligent de paier au Fermier un prix certain de ses denrées, qui est celui du Marché du jour, pour en tirer dans la Ville un prix incertain, qui doit néanmoins les défraier des frais de la voiture, & leur laisser un profit pour leur entreprise ; cependant la variation journaliere du prix des denrées dans la Ville, quoiqu'elle ne soit pas considérable, rend leur profit incertain.

L'Entrepreneur ou Marchand qui voiture les denrées de la Campagne à la Ville, n'y peut pas demeurer pour les vendre en détail lors de leur consommation : pas une des Familles de la Ville ne se chargera d'acheter tout-à-la-fois les denrées dont elle pourroit faire la consommation ; chaque Famille pouvant augmenter ou diminuer en nombre aussi-bien qu'en consommation, ou au moins varier [65] dans les especes de denrées quelle consommera : on ne fait guere de provisions dans les Familles que de vin. Quoi qu'il en soit, le plus grand nombre des Habitans de la Ville, qui ne subsiste qu'au jour la journée, & qui cependant fait la plus forte consommation, ne pourra faire aucune provision des denrées de la Campagne.

Cela fait que plusieurs personnes dans la Ville s'érigent en Marchands ou Entrepreneurs, pour acheter les denrées de la Campagne de ceux qui les apportent, ou pour les faire apporter pour leur compte : ils en donnent un prix certain suivant celui du lieu où ils les achètent, pour

les revendre en gros ou en détail à un prix incertain.

Ces Entrepreneurs sont les Marchands, en gros, de laine, de grains, les Boulangers, Bouchers, Manufacturiers, & tous [66] les Marchands de toute espece qui achètent les denrées & matériaux de la Campagne, pour les travailler & revendre à mesure que les Habitans ont besoin de les consommer.

Ces Entrepreneurs ne peuvent jamais savoir la quantité de la consommation dans leur Ville, ni même combien de tems leurs Chalans acheteront d'eux, vu que leurs Rivaux tacheront par toutes sortes de voies de s'en attirer les Pratiques : tout cela cause tant d'incertitude parmi tous ces Entrepreneurs, qu'on en voit qui font journellement banqueroute.

Le Manufacturier qui a acheté la laine du Marchand ou du Fermier en droiture, ne peut pas savoir le profit qu'il tirera de son entreprise, en vendant ses draps & étoffes au Marchand drapier. Si celui-ci n'a pas un débit raisonnable, il ne se [67] chargera pas des draps & étoffes du Manufacturier, encore moins si ces étoffes cessent d'être à la mode.

Le Drapier est un Entrepreneur qui achete des draps & des étoffes du Manufacturier à un prix certain, pour les revendre à un prix incertain, parcequ'il ne peut pas prévoir la quantité de la consommation ; il est vrai qu'il peut fixer un prix & s'obstiner à ne pas vendre à moins qu'il ne l'obtienne, mais si ses Pratiques le quittent pour acheter à meilleur marché de quelqu'autre, il se consumera en frais en attendant de vendre au prix qu'il se propose, & cela le ruinera autant ou plus que s'il vendoit sans profit.

Les Marchands en boutique, & les Détailliers de toutes especes, sont des Entrepreneurs qui achètent à un prix certain, & qui revendent dans leurs Boutiques ou [68] dans les Places publiques, à un prix incertain. Ce qui encourage & maintient ces sortes d'entrepreneurs dans un État, c'est que les Consommateurs qui sont leurs Chalans, aiment mieux donner quelque chose de plus dans le prix, pour trouver à portée ce dont ils ont besoin dans le détail, que d'en faire provision, & que la plus grande partie n'ont pas le moien de faire une telle provision, en achetant de la premiere main.

Tous ces Entrepreneurs deviennent consommateurs & Chalans réciproquement les uns des autres ; le Drapier, du Marchand de vin ; celui-ci, du Drapier : ils se proportionnent dans l'État à leurs Chalans ou à leur consommation. S'il y a trop de Chapeliers dans une Ville ou dans une rue pour le nombre de personnes qui y achètent des chapeaux, il faut que quelques-uns qui [69] seront les plus mal achalandés fassent banqueroute ; s'il y en a trop peu, ce sera une entreprise avantageuse, qui encouragera quelques nouveaux Chapeliers d'y ouvrir boutique, & c'est ainsi que les Entrepreneurs de toutes especes se proportionnent au hazard dans un État.

Tous les autres Entrepreneurs, comme ceux qui se chargent des Mines, des Spectacles, des Bâtimens, &c., les Négocians sur mer & sur terre, &c., les Rotisseurs, les Pâtisiers, les Cabaretiers, &c. de même que les Entrepreneurs dans leur propre travail & qui n'ont pas besoin de fonds pour s'établir, comme Compagnons artisans, Chauderoniers, Ravaudeuses, Ramoneurs, Porteurs-d'eau, subsistent avec incertitude, & se proportionnent à leurs Chalans. Les Maîtres artisans, comme Cordonniers, Tailleurs, [70] Menuisiers, Perruquiers, &c. qui emploient des Compagnons à proportion de l'ouvrage qu'ils ont, vivent dans la même incertitude, puisque leurs Chalans les peuvent quitter du jour au lendemain : les Entrepreneurs de leur propre travail dans les Arts & Sciences, comme Peintres, Médecins, Avocats, &c. subsistent dans la même incertitude. Si un Procureur ou Avocat gagne 5000 livres sterling par an, en servant ses Cliens ou pratiques, & qu'un autre n'en gagne que 500, on peut les considérer comme aiant autant de gages incertains de ceux qui les emploient.

On pourroit peut-être avancer que tous les Entrepreneurs cherchent à attrapper tout ce qu'ils peuvent dans leur état, & à duper leurs Châlans, mais cela n'est pas de mon sujet.

Par toutes ces inductions & par [71] une infinité d'autres qu'on pourroit faire dans une matiere qui a pour objet tous les Habitans d'un État, on peut établir que, excepté le Prince & les Propriétaires de Terres, tous les Habitans d'un État sont dépendans ; qu'ils peuvent se diviser en deux classes, savoir en Entrepreneurs, & en Gens à gages ; & que les Entrepreneurs sont comme à gages incertains, & tous les autres à gages certains pour le tems qu'ils en jouissent, bien que leurs fonctions & leur rang soient très disproportionnés. Le Général qui a une paie, le Courtisan qui a une pension, & le Domestique qui a des gages, tombent sous cette dernière espece. Tous les autres sont Entrepreneurs, soit qu'ils s'établissent avec un fond pour conduire leur entreprise, soit qu'ils soient Entrepreneurs de leur propre travail sans aucuns fonds, & ils [72] peuvent être considerés comme vivant à l'incertain ; les Gueux même & les Voleurs sont des Entrepreneurs de cette classe. Enfin tous les Habitans d'un État tirent leur subsistance & leurs avantages du fond des Propriétaires de Terres, & sont dépendans.

Il est cependant vrai que si quelqu'Habitant à gros gages ou quelqu'Entrepreneur considerable a épargné du bien ou des richesses, c'est-à-dire, s'il a des magasins de blé, de laines, de cuivre, d'or ou d'argent, ou de quelque denrée ou marchandise qui soit d'un usage ou débit constant dans un État & qui ait une valeur intrinseque ou réelle, on pourra à juste titre le regarder comme indépendant jusqu'à la concurrence de ce fond. Il peut en disposer pour s'acquérir une hypothèque, & une rente sur des Terres, & sur les fonds de l'État, [73] lorsqu'il fait des emprunts assurés sur les terres : il peut même vivre bien mieux que les Propriétaires de petites terres, & même acheter la propriété de quelques-unes.

Mais les denrées & les marchandises, même l'or & l'argent, sont bien plus sujets aux accidens & aux pertes, que la propriété des terres ; & de quelque façon qu'on les ait gagnées ou épargnées, on les a toujours tirées du fond des Propriétaires actuels, soit par gain, soit par épargne des gages destinés à sa subsistance.

Le nombre des Propriétaires d'argent, dans un grand État, est souvent assez considerable ; & quoique la valeur de tout l'argent qui circule dans l'État n'excede guere la neuvieme ou la dixieme partie de la valeur des denrées qu'on tire actuellement de la terre, néanmoins comme les Propriétaires d'argent prêtent des sommes considerables dont [74] ils tirent intérêt, soit par l'hypothèque des terres, soit par les denrées mêmes & marchandises de l'État, les sommes qu'on leur doit excèdent le plus souvent tout l'argent réel de l'État, & ils deviennent souvent un corps si considerable, qu'ils le disputeroient dans certains cas aux Propriétaires de terres, si ceux-ci n'étoient pas souvent également des Propriétaires d'argent, & si les Propriétaires de grandes sommes en argent ne cherchoient toujours aussi à devenir Propriétaires de terres.

Il est cependant toujours vrai que toutes les sommes qu'ils ont gagnées ou épargnées, ont été tirées du fond des Propriétaires actuels ; mais comme plusieurs de ceux-ci se ruinent journellement dans un État, & que les autres qui acquerent la propriété de leurs terres prennent leur place, l'indépendance que donne la [75] propriété des terres ne regarde que ceux qui s'en conservent la possession ; & comme toutes les terres ont toujours un Maître ou Propriétaire actuel, je suppose toujours que c'est du fond de ceux-ci que tous les Habitans de l'État, tirent leur subsistance & toutes leurs richesses. Si ces Propriétaires se bernoient tous à vivre de leurs rentes, cela ne seroit pas douteux, & en ce cas il seroit bien plus difficile aux autres Habitans de s'enrichir à leurs dépens.

J'établirai donc pour principe que les Propriétaires de terres sont seuls indépendans naturellement dans un État ; que tous les autres ordres sont dépendans, soit comme Entrepreneurs, ou comme à gages, & que tout le troc & la circulation de l'État se conduit par l'entremise de ces Entrepreneurs.

[76]

CHAPITRE XIV.

Les humeurs, les modes & les façons de vivre du Prince, & principalement des Propriétaires de terre, déterminent les usages auxquels on emploie les terres dans un État, & causent, au Marché, les variations des prix de toutes choses. ↵

Si le Propriétaire d'une grande terre (que je veux considerer ici comme s'il n'y en avoit aucune autre au monde) la fait cultiver lui même, il suivra sa fantaisie dans les usages auxquels il l'emploiera. 1°. Il en emploiera nécessairement une partie en grains pour la subsistance de tous les Laboureurs, Artisans & Inspecteurs qui doivent travailler pour lui ; & une autre portion pour nourrir les Bœufs, les [77] Moutons & les autres Animaux nécessaires pour leur habillement & leur nourriture, ou pour d'autres commodités, suivant la façon dont il veut les entretenir ; 2°. il mettra une portion de sa terre en parcs, jardins & arbres fruitiers, ou en vignes, suivant son inclination, & en prairies pour l'entretien des Chevaux dont il se servira pour son plaisir, &c.

Supposons maintenant que pour éviter tant de soins & d'embarras, il fasse un calcul avec les Inspecteurs de ses Laboureurs ; qu'il leur donne des Fermes ou portions de sa terre ; qu'il leur laisse le soin d'entretenir à l'ordinaire tous ces Laboureurs dont ils avoient l'inspection, de maniere que ces Inspecteurs, devenus ainsi Fermiers ou Entrepreneurs, cedent aux Laboureurs, pour le travail de la terre ou ferme, un autre tiers du produit, tant pour leur nourriture que [78] pour leur habillement & autres commodités, telles qu'ils les avoient lorsque le Propriétaire faisoit conduire le travail : supposons encore que le Propriétaire fasse un calcul avec les Inspecteurs des Artisans, pour la quantité de nourriture, & pour les autres commodités qu'on leur donnoit ; qu'il les fasse devenir Maîtres artisans ; qu'il regle une mesure commune, comme l'argent, pour fixer le prix auquel les Fermiers leur cederont la laine, & celui auquel ils lui fourniront le drap, & que les calculs de ces prix soient réglés de maniere que les Maîtres artisans aient les mêmes avantages & les mêmes douceurs qu'ils avoient à-peu-près lorsqu'ils étoient Inspecteurs, & que les Compagnons artisans aient aussi le même entretien qu'auparavant : le travail des Compagnons artisans sera réglé à la journée ou à la piece ; les [79] marchandises qu'ils auront faites, soit chapeaux, soit bas, souliers, habits, &c. seront vendues au Propriétaire, aux Fermiers, aux Laboureurs & aux autres Artisans réciproquement à un prix qui laisse à tous les mêmes avantages dont ils jouissoient ; & les Fermiers vendront, à un prix proportionné, leurs denrées & matériaux.

Il arrivera d'abord que les Inspecteurs devenus Entrepreneurs deviendront aussi les maîtres absolus de ceux qui travaillent sous leur conduite, & qu'ils auront plus de soin & d'agrément en travaillant ainsi pour leur compte. Nous supposons donc qu'après ce changement tous les Habitans de cette grande terre subsistent tout de même qu'auparavant ; & par conséquent je dis qu'on emploiera toutes les portions & Fermes de cette grande terre, aux mêmes usages [80] auxquels on les employoit auparavant.

Car si quelques-uns des Fermiers semoient dans leur Ferme ou portion de terre plus de grains qu'à l'ordinaire, il faudra qu'ils nourrissent un plus petit nombre de Moutons, & qu'ils aient moins de laine & moins de viande de mouton à vendre ; par conséquent il y aura trop de grains & trop peu de laine pour la consommation des Habitans. Il y aura donc cherté de laine, ce qui forcera les Habitans à porter leurs habits plus longtems qu'à l'ordinaire ; & il y aura grand marché de grains & un surplus pour l'année suivante. Et comme nous supposons que le

Propriétaire a stipulé en argent le paiement du tiers du produit de la Ferme, qu'on doit lui paier, les Fermiers qui ont trop de blé & trop peu de laine, ne pas en état de lui paier sa rente. S'il [81] leur fait quartier, ils auront soin l'année suivante d'avoir moins de blé & plus de laine ; car les Fermiers ont toujours soin d'emploier leurs terres au produit des denrées, qu'ils jugent devoir rapporter le plus haut prix au Marché. Mais si dans l'année suivante ils avoient trop de laine & trop peu de grains pour la consommation, ils ne manqueront pas de changer d'année en année l'emploi des terres, jusqu'à ce qu'ils puissent parvenir à proportionner à-peu-près leurs denrées à la consommation des Habitans. Ainsi un Fermier qui a attrapé à-peu-près la proportion de la consommation, mettra une portion de sa ferme en Prairie, pour avoir du foin, une autre pour les grains, pour la laine, & ainsi du reste ; & il ne changera pas de méthode, à moins qu'il ne voie quelque variation considérable dans la consommation ; mais [82] dans l'exemple présent nous avons supposé que tous les Habitans vivent à-peu-près de la même façon, qu'ils vivent lorsque le Propriétaire faisoit lui-même valoir sa terre, & par conséquent les Fermiers emploieront les terres aux mêmes usages qu'auparavant.

Le Propriétaire, qui a le tiers du produit de la terre à sa disposition, est l'Acteur principal dans les variations qui peuvent arriver à la consommation. Les Laboureurs & Artisans qui vivent au jour la journée, ne changent que par nécessité leurs façons de vivre ; s'il y a quelques Fermiers, Maîtres artisans, ou autres Entrepreneurs accommodés, qui varient dans leur dépense & consommation, ils prennent toujours pour modele les Seigneurs & Propriétaires des terres. Ils les imitent dans leur habillement, dans leur cuisine, & dans leur [83] façon de vivre. Si les Propriétaires se plaisent à porter de beau linge, des soieries, ou de la dentelle, la consommation de ces marchandises sera plus forte que celle que les Propriétaires font sur eux.

Si un Seigneur, ou Propriétaire, qui a donné toutes ses Terres à ferme, prend la fantaisie de changer notablement sa façon de vivre ; si par exemple il diminue le nombre de ses Domestiques, & augmente celui de ses Chevaux ; non seulement ses Domestiques seront obligés de quitter la Terre en question, mais aussi un nombre proportionné d'artisans & de Laboureurs qui travailloient à procurer leur entretien : la portion de terre qu'on emploioit à entretenir ces Habitans, sera employée en Prairies pour les Chevaux d'augmentation, & si tous les Propriétaires d'un État faisoient de même, [84] ils multiplieroient bientôt le nombre des Chevaux, & diminueroient celui des Habitans.

Lorsqu'un Propriétaire a congédié un grand nombre de Domestiques, & augmenté le nombre de ses Chevaux, il y aura trop de blé pour la consommation des Habitans, & par conséquent le blé sera à bas prix, au lieu que le foin sera cher. Cela fera que les Fermiers augmenteront leurs Prairies, & diminueront la quantité de blé pour se proportionner à la consommation. C'est ainsi que les humeurs ou façons des Propriétaires déterminent l'emploi qu'on fait des terres, & occasionnent les variations de la consommation qui causent celles du prix des Marchés Si tous les Propriétaires de terres, dans un État, les faisoient valoir eux-mêmes, ils les emploieroient à produire ce qui leur plairoit ; & comme les variations [85] de la consommation sont principalement causées par leurs façons de vivre, les prix qu'ils offrent aux Marchés, déterminent les Fermiers à toutes les variations qu'ils font dans l'emploi & l'usage des terres.

Je ne considère pas ici la variation des prix du Marché qui peut survenir de l'abondance ou de la stérilité des années, ni la consommation extraordinaire qui peut arriver par des Armées étrangères ou par d'autres accidens, pour ne point embarrasser ce sujet ; ne considérant un État, que dans sa situation naturelle & uniforme.

[86]

CHAPITRE XV.

La multiplication & le décroissement des Peuples dans un État dépendent principalement de la volonté, des modes & des façons de vivre des Propriétaires de Terres. ↩

L'expérience nous fait voir qu'on peut multiplier les Arbres, Plantes & autres sortes de végétaux, & qu'on en peut entretenir toute la quantité que la portion de terre qu'on y destine peut nourrir.

La même expérience nous fait voir qu'on peut également multiplier toutes les especes d'animaux, & les entretenir en telle quantité que la portion de terre qu'on y destine peut en nourrir. Si l'on élève des Haras, des troupeaux de Bœufs ou de Moutons, [87] on les multipliera aisément, jusqu'au nombre que la terre qu'on destine pour cela peut en entretenir. On peut même améliorer les Prairies qui servent pour cet entretien, en y faisant couler plusieurs petits ruisseaux & torrens, comme dans le Milanez. On peut faire du foin, & par ce moïen entretenir ces Bestiaux dans les Étables, & les nourrir en plus grand nombre que si on les laissoit en liberté dans les Prairies. On peut nourrir quelquefois les Moutons avec des navets, comme on fait en Angleterre, au moïen de quoi un arpent de terre ira plus loin pour leur nourriture, que s'il ne produisoit que de l'herbe.

On peut en un mot multiplier toutes sortes d'animaux, en tel nombre qu'on en veut entretenir, même à l'infini, si on pouvoit attribuer des terres propres à l'infini pour les nourrir ; & la [88] multiplication des Animaux n'a d'autres bornes que le plus ou moins de moïens qu'on leur laisse pour subsister. Il n'est pas douteux que si on emploïoit toutes les terres à la simple nourriture de l'Homme, l'espece en multiplieroit jusqu'à la concurrence du nombre que ces terres pourroient nourrir, de la façon qu'on expliquera.

Il n'y a point de Païs où l'on porte la multiplication des Hommes si loin qu'à la Chine. Les pauvres gens y vivent uniquement de riz & d'eau de riz ; ils y travaillent presque nus, & dans les Provinces méridionales ils font trois moissons abondantes de riz, chaque année, par le grand soin qu'ils ont de l'Agriculture. La terre ne s'y repose jamais, & rend chaque fois, plus de cent pour un ; ceux qui sont habillés, le sont pour la plûpart de coton, qui demande si peu [89] de terre pour sa production, qu'un arpent en peut vraisemblablement produire de quoi habiller cinq cens personnes adultes. Ils se marient tous par religion, & élèvent autant d'enfans qu'ils en peuvent faire subsister. Ils regardent comme un crime l'emploi des terres en Parcs ou Jardins de plaisance, comme si on fraudoit par là les Hommes de leur nourriture. Ils portent les Voïageurs en Chaise à porteurs, & épargnent le travail des Chevaux en tout ce qui se peut faire par les Hommes. Leur nombre est incroyable, suivant les Relations, & cependant ils sont forcés de faire mourir plusieurs de leurs Enfans dès le berceau, lorsqu'ils ne se voient pas le moïen de les élever, n'en gardant que le nombre qu'ils peuvent nourrir. Par un travail rude & obstiné, ils tirent, des Rivieres, une quantité extraordinaire de [90] Poissons, & de la Terre, tout ce qu'on en peut tirer.

Néanmoins lorsqu'il survient des années stériles, ils meurent de faim par milliers, malgré le soin de l'Empereur, qui fait des amas de riz pour de pareils cas. Ainsi tous nombreux que sont les Habitans de la Chine, ils se proportionnent nécessairement aux moïens qu'ils ont de subsister, & ne passent pas le nombre que le Païs peut entretenir, suivant la façon de vivre dont ils se contentent ; & sur ce pié, un seul arpent de terre suffit pour en entretenir plusieurs.

D'un autre côté, il n'y a pas de Païs, où la multiplication des Hommes soit plus bornée que parmi les Sauvages de l'Amérique, dans l'intérieur des terres. Ils négligent l'Agriculture, ils habitent dans les Bois, & vivent de la Chasse des Animaux qu'ils y trouvent. Comme [91] les Arbres consomment le suc & la substance de la terre, il y a peu d'herbe pour la nourriture de ces Animaux ; & comme un Indien en mange plusieurs dans l'année, cinquante à cent arpens de terre ne donnent souvent que la nourriture d'un seul Indien.

Un petit Peuple de ces Indiens aura quarante lieues quarrées d'étendue pour les limites de sa Chasse. Ils se font des guerres réglées & cruelles pour ces limites, & proportionnent toujours leur nombre aux moïens qu'ils trouvent de subsister par la Chasse.

Les Habitans de l'Europe cultivent les terres, & en tirent des grains pour leur subsistance. La laine des Moutons qu'ils nourrissent, leur sert d'habillement. Le froment est le grain dont le plus grand nombre se nourrit ; quoique plusieurs Paisans fassent leur pain de ségle, & dans le [92] Nord, d'orge & d'aveine. La subsistance des Paisans & du Peuple n'est par la même dans tous les Pais de l'Europe, & les terres y sont souvent différentes en bonté & en fertilité.

La plûpart des terres de Flandres, & une partie de celles de la Lombardie, rapportent dix-huit à vingt fois le froment qu'on y a semé, sans se reposer : la Campagne de Naples en rapporte encore d'avantage. Il y a quelques terres en France, en Espagne, en Angleterre & en Allemagne qui rapportent la même quantité. Cicéron nous apprend que les terres de Sicile produisoient, de son tems, dix pour un ; & Pline l'Ancien dit que les terres Léontines en Sicile, rapportoient cent fois la semence ; que celles de Babylone la rendoient jusqu'à cent cinquante fois ; & quelques terres en Afrique, encore bien plus.

[93]

Aujourd'hui les terres en Europe peuvent rapporter, l'un portant l'autre, six fois la semence ; de maniere qu'il reste cinq fois la semence pour la consommation des Habitans. Les terres s'y reposent ordinairement la troisieme année, aiant rapporté du froment la premiere année, & du petit blé, dans la seconde.

On pourra voir dans le Supplément les calculs de la terre nécessaire pour la subsistance d'un Homme, dans les différentes suppositions de sa maniere de vivre.

On y verra qu'un Homme qui vit de pain, d'ail & de racines, qui ne porte que des habits de chanvre, du gros linge, des sabots, & qui ne boit que de l'eau, comme c'est le cas de plusieurs Paisans dans les Parties méridionales de France, peut subsister du produit d'un arpent & demi de terre de moïenne bonté, [94] qui rapporte six fois la semence, & qui se repose tous les trois ans.

D'un autre côté, un Homme adulte, qui porte des souliers de cuir, des bas, du drap de laine, qui vit dans des Maisons, qui a du linge à changer, un lit, des chaises, une table, & autres choses nécessaires, qui boit modérément de la biere, ou du vin, qui mange de la viande tous les jours, du beurre, du fromage, du pain, des legumes, &c. le tout suffisamment, mais modérément, ne demande guere pour tout cela, que le produit de quatre à cinq arpens de terre de moïenne bonté. Il est vrai que dans ces calculs, on ne donne aucune terre pour le maintien d'autres Chevaux, que de ceux qui sont nécessaires pour labourer la terre, & pour le transport des denrées, à dix milles de distance.

L'Histoire rapporte que les [95] premiers Romains entretenoient chacun leur Famille, du produit de deux journaux de terre, qui ne faisoient qu'un arpent de Paris, & 330 piés quarrés, ou environ. Aussi ils étoient presque nus ; ils n'usoient ni de vin, ni d'huile, couchoient dans la paille, & n'avoient presque point de commodités ; mais comme ils travailloient beaucoup la terre, qui est assez bonne aux environs de Rome, ils en tiroient beaucoup de grains & de légumes.

Si les Propriétaires de terres avoient à cœur la multiplication des Hommes, s'ils encourageoient les Paisans à se marier jeunes, & à élever des Enfans, par la promesse de pourvoir à leur subsistance, en destinant les terres uniquement à cela, ils multiplieroient sans doute les Hommes, jusqu'au nombre que les terres pourroient entretenir ; [96] & cela suivant les produits de terre qu'ils destineroient à la subsistance de chacun, soit celui d'un arpent &

demi, soit celui de quatre à cinq arpens, par tête.

Mais si au lieu de cela le Prince, où les Propriétaires de terres, les font employer à d'autres usages qu'à l'entretien des Habitans ; si, par le prix qu'ils donnent au Marché des denrées & marchandises, ils déterminent les Fermiers à mettre les terres à d'autres usages, que ceux qui servent à l'entretien des Hommes (car nous avons vû que le prix que les Propriétaires offrent au Marché, & la consommation qu'ils font, déterminent l'emploi qu'on fait des terres, de la même maniere que s'ils les faisoient valoir eux-mêmes), les Habitans diminueront nécessairement en nombre. Les uns faute d'emploi seront obligés de quitter le Païs, [97] d'autres, ne se voiant pas les moïens nécessaires pour élever des Enfans, ne se marieront pas, ou ne se marieront que tard, après avoir mis quelque chose à part pour le soutien du ménage.

Si les Propriétaires de terres, qui vivent à la Campagne, vont demeurer dans les Villes éloignées de leurs Terres, il faudra nourrir des Chevaux, tant pour le transport de leur subsistance à la Ville, que de celle de tous les Domestiques, Artisans, & autres, que leur résidence dans la Ville y attire.

La voiture des vins de Bourgogne à Paris, coute souvent plus que le vin même ne coute sur les lieux ; & par conséquent la terre employée pour l'entretien des Chevaux de voiture, & de ceux qui en ont soin, est plus considérable que celle qui produit le vin, & qui entretient ceux qui ont eu part à sa [98] production. Plus on entretient de Chevaux dans un État, & moins il restera de subsistance pour les Habitans. L'entretien des Chevaux de carrosse, de chasse ou de parade, coute souvent trois à quatre arpens de terre.

Mais lorsque les Seigneurs & les Propriétaires de terres tirent des Manufactures étrangères, leurs draps, leurs soieries, leurs dentelles, &c. & s'ils les paient en envoiant chez l'Étranger le produit des denrées de l'État, ils diminuent par là extraordinairement la subsistance des Habitans, & augmentent celle des Étrangers qui deviennent souvent les Ennemis de l'État.

Si un Propriétaire, ou Seigneur Polonois, à qui ses Fermiers paient annuellement une rente égale à-peu-près au produit du tiers de ses terres, se plaît à se servir de draps, de linges, &c. d'Hollande, il donnera pour ces [99] marchandises la moitié de sa rente, & emploiera peut-être l'autre pour la subsistance de sa Famille, en d'autres denrées & marchandises du crû de Pologne : or la moitié de sa rente, dans notre supposition, répond à la sixieme partie du produit de sa terre, & cette sixieme partie sera emportée par les Hollandois, auxquels les Fermiers Polonois la donneront en blé, laines, chanvres & autres denrées : voilà donc une sixieme partie de la terre de Pologne qu'on ôte aux Habitans, sans comprendre la nourriture des Chevaux de voiture, de carrosse & de parade, qu'on entretient en Pologne, par la façon de vivre que les Seigneurs y suivent ; & de plus, si sur les deux tiers du produit des terres qu'on attribue aux Fermiers, ceux-ci, à l'exemple de leurs Maîtres, consomment des Manufactures étrangères, qu'ils [100] paieront aussi aux Étrangers en denrées du crû de la Pologne, il y aura bien un bon tiers du produit des terres en Pologne qu'on ôte à la subsistance des Habitans, & qui pis est, dont la plus grande partie est envoyée à l'Étranger, & sert souvent à l'entretien des Ennemis de l'État. Si les Propriétaires des terres & les Seigneurs en Pologne ne vouloient consommer que des Manufactures de leur État, quelque mauvaises qu'elles fussent dans leurs commencemens, ils les feroient devenir peu-à-peu meilleures, & entretiendroient un grand nombre de leurs propres Habitans à y travailler, au lieu de donner cet avantage à des Étrangers : & si tous les États avoient un pareil soin de n'être pas les dupes des autres États dans le Commerce, chaque État seroit considérable uniquement, à proportion de son produit & [101] de l'industrie de ses Habitans.

Si les Dames de Paris se plaisent à porter des dentelles de Bruxelles, & si la France paie ces dentelles en vin de Champagne, il faudra paier le produit d'un seul arpent de lin, par le produit de plus de seize mille arpens en vignes, si j'ai bien calculé. On expliquera cela plus particulièrement ailleurs, & on en pourra voir les calculs au Supplément. Je me contenterai de remarquer ici qu'on ôte dans ce commerce un grand produit de terre à la subsistance des François, & que toutes les denrées qu'on envoie en Païs étrangers, lorsqu'on n'en fait pas revenir en échange un produit également considérable, tendent à diminuer le nombre des Habitans de l'État.

Lorsque j'ai dit que les Propriétaires de terres pourroient multiplier les Habitans à [102] proportion du nombre que ces terres pourroient en entretenir, j'ai supposé que le plus grand nombre des Hommes ne demande pas mieux qu'à se marier, si on les met en état d'entretenir leurs Familles de la même maniere qu'ils se contentent de vivre eux-mêmes ; c'est-à-dire, que si un Homme se contente du produit d'un arpent & demi de terre, il se mariera, pourvu qu'il soit sûr d'avoir de quoi entretenir sa Famille à-peu-près de la même façon ; que s'il ne se contente que du produit de cinq à dix arpens, il ne s'empressera pas de se marier, à moins qu'il ne croie pouvoir faire subsister sa Famille à-peu-près de même.

Les Enfans de la Noblesse en Europe sont élevés dans l'affluence ; & comme on donne ordinairement la plus grande partie du bien aux Aînés, les Cadets ne s'empressent guere de se [103] marier ils vivent pour la plûpart garçons, soit dans les Armées, soit dans les Cloîtres, mais rarement en trouvera-t-on qui ne soient prêts à se marier si on leur offre des Héritières & des Fortunes, c'est-à-dire, le moïen d'entretenir une Famille sur le pié de vivre qu'ils ont en vue, & sans lequel ils croiroient rendre leurs Enfans malheureux.

Il se trouve aussi dans les classes inférieures de l'État plusieurs Hommes, qui, par orgueil & par des raisons semblables à celles de la Noblesse, aiment mieux vivre dans le Célibat, & dépenser sur eux-mêmes le peu de bien qu'ils ont, que de se mettre en ménage. Mais la plupart s'y mettroient volontiers, s'ils pouvoient compter sur un entretien pour leur Famille tel qu'ils le voudroient : ils croiroient faire tort à leurs Enfans, s'ils en élevoient pour les voir tomber dans une [104] Classe inférieure à la leur. Il n'y a qu'un très petit nombre d'Habitans dans un État, qui évitent le mariage par pur esprit de libertinage : tous les bas Ordres des Habitans ne demandent qu'à vivre, & à élever des Enfans qui puissent au moins vivre comme eux. Lorsque les Laboureurs & les Artisans ne se marient pas, c'est qu'ils attendent à épargner quelque chose pour se mettre en état d'entrer en ménage, ou à trouver quelque Fille qui apporte quelque petit fond pour cela ; parcequ'ils voient journellement plusieurs autres de leur espece, qui, faute de prendre de pareilles précautions, entrent en ménage & tombent dans la plus affreuse pauvreté, étant obligés de se frauder de leur propre subsistance, pour nourrir leurs Enfans.

Par les observations de M. Halley à Breslaw en Silésie, on remarque que de toutes les [105] Femelles qui sont en état de porter des enfans, depuis l'âge de seize jusqu'à quarante cinq ans, il n'y en a pas une, en six, qui porte effectivement un enfant tous les ans ; au lieu, dit M. Halley, qu'il devroit y en avoir au moins quatre ou six qui accouchassent tous les ans, sans y compter celles qui peuvent être stériles, ou qui peuvent avorter. Qui est ce qui empêche que quatre Filles en six ne portent tous les ans des Enfans, c'est qu'elles ne peuvent pas se marier à cause des découragemens & empêchemens qui s'y trouvent. Une Fille prend soin de ne pas devenir Mere, si elle n'est mariée ; elle ne se peut marier si elle ne trouve un Homme qui veuille en courir les risques. La plus grande partie des Habitans dans un État sont à gages ou Entrepreneurs ; la plûpart sont dépendans, la plûpart sont dans l'incertitude, s'ils [106] trouveront par leur travail ou par leurs entreprises, le moïen de faire subsister leur ménage sur le pié qu'ils l'envisagent ; cela fait qu'ils ne se marient pas tous, ou qu'ils se marient si tard, que de six Femelles, ou du moins de quatre, qui devroient tous les ans produire un Enfant, il ne s'en trouve effectivement qu'une, en six, qui devienne Mere.

Que les Propriétaires de terres aident à entretenir les ménages, il ne faut qu'une génération pour porter la multiplication des Hommes aussi loin que les produits des terres peuvent fournir de moyens de subsister. Les Enfants ne demandent pas tant de produit de terre que les personnes adultes. Les uns & les autres peuvent vivre de plus ou de moins de produit de terre, suivant ce qu'ils consomment. On a vu des Peuples du Nord, où les terres produisent peu, vivre de si peu [107] de produit de terre, qu'ils ont envoyé des Colonies & des essais d'Hommes envahir les terres du Sud, & en détruire les Habitans, pour s'approprier leurs terres. Suivant les différentes façons de vivre, quatre cens mille Habitans pourroient subsister sur le même produit de terre, qui n'en entretient régulièrement que cent mille. Et celui qui ne dépense que le produit d'un arpent & demi de terre sera peut-être plus robuste & plus brave que celui qui dépense le produit de cinq à dix arpens. Voilà, ce me semble, assez d'inductions pour faire sentir que le nombre des Habitans, dans un État, dépend des moyens de subsister ; & comme les moyens de subsistance dépendent de l'application & des usages qu'on fait des terres, & que ces usages dépendent des volontés, du goût & de la façon de vivre des Propriétaires de terres [108] principalement, il est clair que la multiplication ou le décroissement des Peuples dépend d'eux.

La multiplication des Hommes peut être portée au plus loin dans les Païs où les Habitans se contentent de vivre le plus pauvrement & de dépenser le moins de produit de la terre ; mais dans les Païs où tous les Paisans & Laboureurs sont dans l'habitude de manger souvent de la viande, & de boire du vin, ou de la biere, &c. on ne sauroit entretenir tant d'Habitans.

Le Chevalier Guille Petty, & après lui M. Davenent, Inspecteurs des Douanes en Angleterre, semblent s'éloigner beaucoup des voies de la nature, lorsqu'ils tâchent de calculer la propagation des Hommes, par des progressions de génération depuis le premier Pere Adam. Leurs calculs semblent être purement [109] imaginaires, & dressés au hasard. Sur ce qu'ils ont pu observer de la propagation réelle dans certains cantons, comment pourroient-ils rendre raison de la diminution de ces Peuples innombrables qu'on voïoit autrefois en Asie, en Égypte, &c. même de celle des Peuples de l'Europe ? Si l'on voïoit, il y a dix-sept siecles, vingt-six millions d'Habitans en Italie, qui présentement est réduite à six millions pour le plus, comment pourra-t-on déterminer par les progressions de M. King, que l'Angleterre qui contient aujourd'hui cinq à six millions d'Habitans, en aura probablement treize millions dans un certain nombre d'années ? Nous voïons tous les jours que les Anglois, en général, consomment plus de produit de terre que leurs Peres ne faisoient ; c'est le vrai moïen qu'il y ait [110] moins d'Habitans que par le passé.

Les Hommes se multiplient comme des Souris dans une grange, s'ils ont le moïen de subsister sans limitation ; & les Anglois dans les Colonies deviendront plus nombreux, à proportion, dans trois générations, qu'ils ne feront en Angleterre en trente ; parceque dans les Colonies ils trouvent à défricher de nouveaux fonds de terre dont ils chassent les Sauvages.

Dans tous les Païs les Hommes ont eu en tout tems des guerres pour les terres, & pour les moyens de subsister. Lorsque les guerres ont détruit ou diminué les Habitans d'un Païs, les Sauvages, & les Nations policées, le repeuplent bientôt en tems de paix ; surtout lorsque le Prince & les Propriétaires de terres y donnent de l'encouragement.

Un État qui a conquis [111] plusieurs Provinces, peut acquerir, par les tributs qu'il impose à ses Peuples vaincus, une augmentation de subsistance pour ses Habitans. Les Romains tiroient une grande partie de la leur, d'Égypte, de Sicile & d'Afrique, & c'est ce qui faisoit que l'Italie contenoit tant d'Habitans alors.

Un État, où il se trouve des Mines, qui a des Manufactures où il se fait des ouvrages qui ne demandent pas beaucoup de produit de terre pour leur envoi dans les Païs étrangers, & qui en retire, en échange, beaucoup de denrées & de produit de terre, acquert une augmentation

de fond pour la subsistance de ses Sujets.

Les Hollandois échangent leur travail, soit dans la Navigation, soit dans la Pêche ou les Manufactures, avec les Étrangers généralement, contre le produit [112] des terres. La Hollande sans cela ne pourroit entretenir de son fond la moitié de ses Habitans. L'Angleterre tire de l'Étranger des quantités considérables de Bois, de Chanvres, & d'autres matériaux ou produits de terre, & consomme beaucoup de vins qu'elle paie en Mines, Manufactures, &c. Cela épargne chez eux une grande quantité de produits de terre ; & sans ces avantages, les Habitans en Angleterre, sur le pié de la dépense qu'on y fait pour l'entretien des Hommes, ne pourroient être si nombreux qu'ils le sont. Les Mines de Charbon y épargnent plusieurs millions d'arpens de terre, qu'on seroit obligé sans cela d'employer à produire des Bois.

Mais tous ces avantages sont des raffinemens & des cas accidentels, que je ne considère ici qu'en passant. La voie naturelle [113] & constante, d'augmenter les Habitans d'un État, c'est de leur y donner de l'emploi, & de faire servir les terres à produire de quoi les entretenir.

C'est aussi une question qui n'est pas de mon sujet de savoir s'il vaut mieux avoir une grande multitude d'Habitans pauvres & mal entretenus, qu'un nombre moins considérable, mais bien plus à leur aise ; un million d'Habitans qui consomment le produit de six arpens par tête, ou quatre millions qui vivent de celui d'un arpent & demi.

CHAPITRE XVI.

Plus il y a de travail dans un État, plus l'État est censé riche naturellement. ↪

Par un long calcul fait dans le Supplément, il est facile à [114] voir que le travail de vingt-cinq personnes adultes suffit pour procurer à cent autres, aussi adultes, toutes les choses nécessaires à la vie, suivant la consommation de notre Europe. Dans ces calculs, il est vrai, la nourriture, l'habillement, le logement, &c. sont grossiers & peu travaillés ; mais l'aisance & l'abondance s'y trouvent. On peut présumer qu'il y a un bon tiers des Habitans d'un État trop jeunes ou trop vieux pour le travail journalier, & encore une sixième partie composée de Propriétaires de terres, de Malades, & de différentes espèces d'Entrepreneurs, qui ne contribuent point, par le travail de leurs mains, aux différens besoins des Hommes. Tout cela fait une moitié des Habitans qui sont sans travail, ou du moins sans le travail dont il s'agit. Ainsi, si vingt-cinq [115] personnes font tout le travail nécessaire pour l'entretien de cent autres, il restera vingt-cinq personnes, en cent, qui sont en état de travailler & qui n'auront rien à faire.

Les Gens de guerre, & les Domestiques dans les Familles aisées, feront une partie de ces vingt-cinq personnes ; & si on emploie tous les autres à raffiner, par un travail additionnel, les choses nécessaires à la vie, comme à faire du linge fin, des draps fins, &c. l'État sera censé riche à proportion de cette augmentation de travail, quoiqu'elle n'ajoute rien à la quantité des choses nécessaires à la subsistance & à l'entretien des Hommes.

Le travail donne un surcroît de goût à la nourriture & à la boisson. Une Fourchette, un Couteau, &c. travaillés finement sont plus estimés que ceux [116] qui sont travaillés grossièrement & à la hâte : on en peut dire autant d'une Maison, d'un lit, d'une table, & généralement de tout ce qui est nécessaire aux commodités de la vie.

Il est vrai qu'il est assez indifférent dans un État, qu'on soit dans l'usage de porter de gros draps, ou des draps fins, si les uns & les autres sont également durables, & qu'on y mange délicatement, ou grossièrement, si l'on suppose qu'on en ait assez & qu'on se porte bien ; attendu que le boire, le manger, l'habillement, &c. se consomment également, soit qu'on les prépare proprement ou grossièrement, & qu'il ne reste rien dans l'État de ces espèces de

richesses.

Mais il est toujours vrai de dire que les États, où l'on porte de beaux draps, de beau linge, &c., & où l'on mange proprement & délicatement, sont plus [117] riches & plus estimés que ceux où tout cela est grossier ; & même que les États où l'on voit plus d'Habitans, vivant de la façon des premiers, sont plus estimés que ceux où l'on en voit moins, à proportion.

Mais si l'on emploïoit les vingt-cinq personnes, en cent, dont nous avons parlé, à procurer des choses durables, comme à tirer des Mines le Fer, le Plomb, l'Étain, le Cuivre, &c. & à les travailler pour en faire des outils & des instrumens pour la commodité des Hommes, des vases, de la vaisselle, & d'autres choses utiles, qui durent beaucoup plus que ceux qu'on peut faire de terre, l'État n'en paroîtra pas seulement plus riche, mais le sera réellement.

Il le sera surtout, si l'on emploie ces Habitans à tirer, du sein de la Terre, de l'Or & de l'Argent, qui sont des Métaux [118] non-seulement durables, mais pour ainsi dire, permanens, que le feu même ne sauroit consumer, qui sont généralement reçus, comme la mesure des valeurs, & qu'on peut éternellement échanger pour tout ce qui est nécessaire dans la vie : & si ces Habitans travaillent à attirer l'or & l'argent dans l'État, en échange des Manufactures & des ouvrages qu'ils y font & qui sont envoyés dans les Païs étrangers, leur travail sera également utile, & améliorera réellement l'État.

Car le point, qui semble déterminer la grandeur comparative des États, est le corps de réserve qu'ils ont, audelà de la consommation annuelle, comme les Magasins de draps, de linge, de blés, &c. pour servir dans les années stériles, en cas de besoin, ou de guerre. Et d'autant que l'or & l'argent peuvent [119] toujours acheter tout cela des Ennemis même de l'État, le vrai Corps de réserve d'un État est l'or & l'argent, dont la plus grande ou la plus petite quantité actuelle détermine nécessairement la grandeur comparative des Roïaumes & des États.

Si on est dans l'habitude d'attirer l'or & l'argent de l'Étranger par l'exportation des denrées & des produits de l'État, comme des blés, des vins, des laines, &c. cela ne laissera pas d'enrichir l'État aux dépens du décroissement des Peuples ; mais si on attire l'or & l'argent de l'Étranger, en échange du travail des Habitans, comme des Manufactures & des ouvrages où il entre peu de produit de terre, cela enrichira cet État utilement & essentiellement. Il est vrai que dans un grand État on ne sauroit emploier les vingt-cinq personnes en cent, dont nous avons [120] parlé, pour faire des Ouvrages qui puissent être consommés chez l'Étranger. Un million d'Hommes feront plus de draps, par exemple, qu'il n'en sera consommé annuellement dans toute la Terre commerçante ; parce-que le gros des Habitans de chaque Païs est toujours habillé du crû du Païs : & rarement trouvera-t-on en aucun État cent mille personnes employées pour l'habillement des Étrangers ; comme on peut voir au Supplément, par rapport à l'Angleterre, qui de toutes les Nations de l'Europe, est celle qui fournit le plus d'étoffes aux Etrangers.

Afin que la consommation des Manufactures d'un État devienne considérable chez l'Étranger, il faut les rendre bonnes & estimables par une grande consommation dans l'intérieur de l'État ; il faut y décréditer [121] toutes les Manufactures Étrangères, & donner beaucoup d'emploi aux Habitans.

Si on ne trouvoit pas assez d'emploi pour occuper les vingt-cinq personnes, en cent, à des choses utiles & avantageuses à l'État, je ne trouverois pas d'inconvenient qu'on y encourageât le travail qui ne sert qu'à l'ornement ou à l'amusement. L'État n'est pas moins censé riche, par mille babioles qui regardent l'ajustement des Dames, & même des Hommes, & qui servent aux jeux & aux divertissemens qu'on y voit, que par les ouvrages qui sont utiles & commodes. Diogene, au siege de Corinthe, se mit, dit-on, à rouler son tonneau, afin

de ne pas paroître oisif, pendant que tout le monde étoit occupé ; & nous avons aujourd'hui des Sociétés entières, tant d'Hommes que de Femmes, qui s'occupent de travaux [122] & d'exercices aussi inutiles à l'État, que celui de Diogene. Pour peu que le travail d'un Homme apporte d'ornement ou même d'amusement dans un État, il vaut la peine d'être encouragé ; à moins que cet Homme ne trouve moien de s'emploier utilement.

C'est toujours le génie des Propriétaires de terres qui encourage ou décourage les différentes occupations des Habitans & les différens genres de travail que ceuxci imaginent.

L'exemple du Prince, qui est suivi de sa Cour, est ordinairement capable de déterminer le génie & les goûts des autres Propriétaires de terres généralement ; & l'exemple de ceuxci influe naturellement sur tous les ordres subalternes. Ainsi il n'est pas douteux qu'un Prince ne puisse par le seul exemple, & sans aucune contrainte, [123] donner telle tournure qu'il voudra au travail de ses Sujets.

Si chaque Propriétaire, dans un État, n'avoit qu'une petite portion de terre, semblable à celle qu'on laisse ordinairement à la conduite d'un seul Fermier, il n'y auroit presque point de Ville ; & les Habitans seroient plus nombreux & l'État seroit bien riche, si chacun de ces Propriétaires occupoit à quelque travail utile les Habitans que sa terre nourrit.

Mais lorsque les Seigneurs ont de grandes possessions de terres, ils entraînent nécessairement le luxe & l'oisiveté. Qu'un Abbé, à la tête de cinquante Moines, vive du produit de plusieurs belles Terres, ou qu'un Seigneur, qui a cinquante Domestiques, & des Chevaux, qu'il n'entretient que pour le servir, vive de ces terres, cela seroit indifférent à l'État, s'il pouvoit [124] demeurer dans une paix constante.

Mais un Seigneur avec sa suite & ses Chevaux est utile à l'État en tems de guerre ; il peut toujours être utile dans la Magistrature & pour maintenir l'ordre dans l'État en tems de paix ; & en toute situation il y est d'un grand ornement : au lieu que les Moines ne sont, comme on dit, d'aucune utilité ni d'aucun ornement en paix ni en guerre, en deçà du Paradis.

Les Couvens des Mandians sont bien plus pernicieux à un État, que ceux des Moines rentés. Les derniers ne font d'autre tort ordinairement, que d'occuper des terres, qui serviroient à fournir à l'État des Officiers & des Magistrats ; au lieu que les Mandians, qui sont eux-mêmes sans aucun travail utile, interrompent souvent & empêchent le travail des autres Habitans. Ils [125] tirent des pauvres gens en charités la subsistance qui doit les fortifier dans leur travail. Ils leur font perdre beaucoup de tems en conversations inutiles ; sans parler de ceux qui s'intriguent dans les Familles, & de ceux qui sont vicieux. L'expérience fait voir que les États qui ont embrassé le Protestantisme, & qui n'ont ni Moines ni Mandians, en sont devenus visiblement plus puissants. Ils jouissent aussi de l'avantage d'avoir supprimé un grand nombre de Fêtes qu'on chomme dans les païs Catholiques romains, & qui diminuent le travail des Habitans, de près d'une huitieme partie de l'année.

Si l'on vouloit tirer parti de tout dans un État, on pourroit, ce me semble, y diminuer le nombre des Mandians en les incorporant dans la Moinerie, à mesure qu'il y arriveroit des [126] vacances ou des morts ; sans interdire ces retraites à ceux qui ne pourroient pas donner des échantillons de leur habileté dans les Sciences spéculatives, qui sont capables d'avancer les Arts en pratique, c'est-à-dire, dans quelque partie des Mathématiques. Le célibat des Gens d'église n'est pas si désavantageux qu'on le croit vulgairement, suivant ce qu'on a établi dans le Chapitre précédent ; mais leur fainéantise est très nuisible.

CHAPITRE XVII.

Des Métaux & des Monnoies, & particulièrement de l'or & de l'argent. ↩

Comme la terre produit plus ou moins de blé, suivant sa fertilité & le travail qu'on y met ; de même les Mines de fer, de plomb, d'étain, d'or, [127] d'argent, &c., produisent plus ou moins de ces Métaux, suivant la richesse de ces Mines & la quantité & la qualité du travail qu'on y met, soit pour creuser la terre, soit pour faire écouler les eaux, pour fondre & affiner, &c. Le travail des Mines d'argent est cher par rapport à la mortalité des Hommes qu'il cause, attendu qu'on ne passe guere cinq ou six ans dans ce travail.

La valeur réelle ou intrinseque des Métaux, comme de toutes choses, est proportionnée à la terre & au travail nécessaires à leur production. La dépense de la terre, pour cette production n'est considérable qu'autant que le Propriétaire de la Mine pourroit obtenir un profit par le travail des Mineurs, lorsque les veines s'en trouvent plus riches qu'à l'ordinaire. La terre nécessaire pour l'entretien des Mineurs & des Travailleurs, c'est [128] -à-dire, le travail de la Mine fait souvent l'article principal, & souvent la ruine, de l'Entrepreneur.

La valeur des métaux au Marché, de même que de toutes les marchandises ou denrées, est tantôt audessus, tantôt audessous, de la valeur intrinseque, & varie à proportion de leur abondance ou de leur rareté, suivant la consommation qui s'en fait.

Si les Propriétaires de terres, & les autres Ordres subalternes d'un État qui les imitent, rejettent l'usage de l'étain & du cuivre, dans la supposition, quoique fausse, que ces Métaux sont nuisibles à la santé, & s'ils se servoient universellement de vaisselle & de batterie de terre, ces Métaux seroient à vil prix, dans les Marchés, & on discontinueroit le travail qu'on conduisoit pour les tirer de la Mine. [129] Mais comme ces Métaux sont trouvés utiles, & qu'on s'en sert dans les usages de la vie, ils auront toujours au Marché, une valeur qui correspondra à leur abondance ou rareté, & à la consommation qui s'en fera ; & on en tirera toujours de la Mine, pour remplacer la quantité qui en périt dans l'usage journalier.

Le Fer est non-seulement utile pour les usages de la vie commune, mais on pourroit dire qu'il est en quelque façon nécessaire ; & si les Américains, qui ne s'en servoient pas avant la découverte de leur Continent, en avoient découvert des Mines & en eussent connu les usages, il n'est pas douteux qu'ils n'eussent travaillé à la production de ce métal, quelques frais qu'il leur en eût coûté.

L'or & l'argent peuvent non-seulement servir aux mêmes usages que l'étain & le cuivre, mais [130] encore à la plûpart des usages qu'on fait du plomb & du fer. Ils ont encore cet avantage pardessus les autres métaux, que le feu ne les consume pas, & ils sont si durables qu'on peut les regarder comme des corps permanens : il n'est donc pas étonnant que les Hommes, qui ont trouvé les autres métaux utiles, aient estimé l'or & l'argent, avant même qu'on s'en servît dans le troc. Les Romains les estimoient dès la fondation de Rome, & néanmoins ils ne s'en sont servis pour monnoie, que cinq cens ans après. Peut-être que toutes les autres Nations en faisoient de même, & qu'elles n'adoptèrent ces métaux pour monnoie que longtems après qu'on s'en étoit servi pour les autres usages ordinaires. Cependant nous trouvons par les plus anciens Historiens que de tems immémorial on se servoit d'or & [131] d'argent pour monnoie dans l'Egypte & dans l'Asie ; & nous apprenons dans la Genese qu'on fabriquoit des monnoies d'argent du tems d'Abraham.

Supposons maintenant que le premier argent fut trouvé dans une Mine du Mont Niphates dans la Mésopotamie. Il est naturel de croire qu'un ou plusieurs Propriétaires de terres, trouvant ce métal beau & utile, en ont d'abord fait usage, & qu'ils ont encouragé volontiers le Mineur ou l'Entrepreneur, d'en tirer d'avantage de la Mine, en lui donnant, en échange de son travail & de celui de ses Assistans, autant de produit de terre qu'il en falloit pour leur entretien. Ce Métal devenant de plus en plus estimé dans la Mésopotamie, si les gros Propriétaires achetoient des aiguieres d'argent, les ordres subalternes, selon leurs moiens ou épargnes, [132] pouvoient acheter des gobelets d'argent ; & l'Entrepreneur de la Mine, voiant

un débit constant de sa marchandise, lui donna sans doute une valeur proportionnée à sa qualité ou à son poids contre les autres denrées ou marchandises qu'il recevoit en échange. Tandis que tous les Habitans regardoient ce métal comme une chose précieuse & durable, & s'efforçoient d'en posséder quelques pieces, l'Entrepreneur, qui seul en pouvoit distribuer, étoit en quelque façon maître d'exiger en échange une quantité arbitraire des autres denrées & marchandises.

Supposons encore qu'on découvrit audelà de la Riviere du Tigris, & par conséquent hors de la Mésopotamie, une nouvelle Mine d'argent, dont les veines se trouverent incomparablement plus riches & plus abondantes que celles du Mont } [133] Niphates}, & que le travail de cette nouvelle Mine, d'où les eaux s'écouloient facilement, étoit bien moindre que celui de la premiere.

Il est bien naturel de croire que l'Entrepreneur de cette nouvelle Mine étoit en état de fournir de l'argent à bien plus bas prix, que celui du Mont Niphates ; & que les Habitans de la Mésopotamie, qui désiroient de posséder des pieces & des ouvrages d'argent, trouvoient mieux leur compte de transporter leurs marchandises hors du Païs, & de les donner à l'Entrepreneur de la nouvelle Mine en échange de ce métal, que d'en prendre de l'Entrepreneur ancien. Celuici, se trouvant moins de débit, diminueoit nécessairement son prix ; mais le nouvel Entrepreneur baissant à proportion le sien, l'ancien Entrepreneur devoit [134] nécessairement cesser son travail, & alors le prix de l'argent, contre les autres marchandises & denrées, se regloit nécessairement sur celui qu'on y mettoit à la nouvelle Mine. L'argent coutoit donc moins alors aux Habitans audelà du Tigris, qu'à ceux de la Mésopotamie, puisque ceux-ci étoient obligés de faire les frais d'un long transport de leurs denrées & de leurs marchandises pour acquérir de l'argent.

On peut aisément concevoir que lorsqu'on eut trouvé plusieurs Mines d'argent, & que les Propriétaires de terres eurent pris goût à ce métal, ils furent imités par les autres Ordres ; & que les pieces & morceaux d'argent, lors même qu'ils n'étoient pas mis en œuvre, furent recherchés avec empressement, parceque rien n'étoit plus facile que d'en faire tels ouvrages qu'on vouloit, à proportion de la [135] quantité & du poids qu'on en avoit. Comme ce métal étoit estimé au moins suivant la valeur qu'il coutoit pour sa production, quelques gens qui en possedoient, se trouvant dans quelques nécessités, pouvoient le mettre en gage pour emprunter les choses dont ils avoient besoin, & même le vendre ensuite tout-à-fait : delà est venue l'habitude d'en régler la valeur à proportion de sa quantité, c'est-à-dire de son poids, contre toutes les denrées & marchandises. Mais comme on peut allier avec l'argent, le fer, le plomb, l'étain, le cuivre, &c., qui sont des métaux moins rares, & qu'on tire des Mines avec moins de frais, le troc de l'argent étoit sujet à beaucoup de tromperie, & cela fit que plusieurs Roiaumes ont établi des Hôtels-de-Monnoie pour certifier, par une fabrication publique, la veritable [136] quantité d'argent que contient chaque piece, & pour rendre aux Particuliers qui y portent des barres ou lingots d'argent, la même quantité en pieces portant une empreinte ou certificat de la quantité véritable d'argent qu'elles contiennent.

Les frais de ces certificats ou fabrications sont païés quelquefois par le Public ou par le Prince, c'est la méthode qu'on suivoit anciennement à Rome, & aujourd'hui en Angleterre ; quelquefois les Porteurs des matieres d'argent supportent les frais de la fabrication, comme c'est l'usage en France.

On ne trouve presque jamais l'argent pur dans les Mines. Les Anciens ne savoient pas même l'art de l'affiner dans la derniere perfection. Ils fabriquoient toujours leurs Monnoies d'argent sur le fin ; & cependant celles qui nous restent des Grecs, des [137] Romains, des Juifs & des Asiatiques, ne se trouvent jamais de la derniere finesse. Aujourd'hui on est plus habile : on a le secret de rendre l'argent pur. Les différentes manieres de l'affiner ne sont point de mon sujet : plusieurs Auteurs en ont traité, & entr'autres, M. Boizard. Je

remarquerais seulement qu'il y a beaucoup de frais à faire pour affiner l'argent, & que c'est la raison pour laquelle on préfère une once d'argent pur, par exemple, à deux onces d'argent qui contiennent une moitié de cuivre ou d'autre alliage. Il en coûte pour détacher cet alliage & pour tirer l'once d'argent réel qui est dans ces deux onces, au lieu que par une simple fonte on peut allier tout autre métal avec l'argent, en telle proportion qu'on veut. Si on allie quelquefois le cuivre avec l'argent pur, ce n'est que pour le rendre plus malléable, [138] & plus propre pour les ouvrages qu'on en fait. Mais dans l'estimation de tout argent, le cuivre ou l'alliage n'est compté pour rien, & on ne considère que la quantité d'argent réel & véritable. C'est pour cela qu'on fait toujours un essai pour connaître cette quantité d'argent véritable.

Faire l'essai, n'est autre chose qu'affiner un petit morceau de la barre d'argent, par exemple, qu'on veut essayer, pour savoir combien elle contient de véritable argent, & pour juger de toute la barre par ce petit morceau. On coupe donc un petit morceau de la barre, de douze grains par exemple, & on le pèse exactement dans des balances qui sont si justes qu'il ne faut quelquefois que la millième partie d'un grain pour les faire trébucher. Ensuite on l'affine par l'eau forte, ou par le feu, c'est-à-dire, on en détache le cuivre [139] ou l'alliage. Lorsque l'argent est pur on le repèse dans la même balance, & si le poids se trouve alors de onze grains, au lieu de douze qu'il y avoit, l'Essaieur dit que la barre est de onze *deniers de fin*, c'est-à-dire, qu'elle contient onze parties d'argent véritable, & une douzième partie de cuivre ou d'alliage. Ce qui se comprendra encore plus facilement par ceux qui auront la curiosité de voir ces affinages. Il n'y a point d'autre mystère. L'essai de l'or se fait de même, avec cette seule différence, que les degrés de finesse de l'or se divisent en vingtquatre parties, qu'on appelle Karats, à cause que l'or est plus précieux ; & ces *Karats* sont divisés en trente-deuxièmes, au lieu qu'on ne divise les degrés de finesse de l'argent qu'en douze parties qu'on appelle deniers, & ces deniers en vingt-quatre grains chacun.

[140]

L'usage a consacré à l'or & à l'argent le terme de valeur intrinsèque, pour désigner & pour signifier la quantité d'or ou d'argent véritable que la barre de matière contient : cependant dans cet essai je me suis toujours servi du terme de valeur intrinsèque, pour fixer la quantité de terre & du travail qui entre dans la production des choses, n'ayant pas trouvé de terme plus propre pour exprimer ma pensée. Au reste je ne donne cet avertissement, qu'afin qu'on ne s'y trompe pas ; & lorsqu'il ne sera pas question d'or & d'argent, le terme sera toujours bon, sans aucune équivoque.

Nous avons vu que les métaux, tels que l'or, l'argent, le fer, &c. servent à plusieurs usages, & qu'ils ont une valeur réelle, proportionnée à la terre & au travail qui entrent dans leur production. Nous verrons dans la [141] seconde partie de cet essai, que les Hommes ont été obligés par nécessité, de se servir d'une mesure commune, pour trouver dans le troc la proportion & la valeur des denrées & des marchandises dont ils vouloient faire échange. Il n'est question que de voir quelle doit être la denrée ou la marchandise qui est la plus propre pour cette mesure commune ; & si ce n'a pas été la nécessité, & non le goût, qui a fait donner cette préférence, à l'or, à l'argent & au cuivre, dont on se sert généralement aujourd'hui pour cet usage.

Les denrées ordinaires, telles que les grains, les vins, la viande, &c., ont bien une valeur réelle, & servent aux usages de la vie ; mais elles sont toutes périssables, & même incommodes pour le transport, & par conséquent peu propres pour servir de mesure commune.

[142]

Les marchandises, c'est-à-dire, les draps, les linges, les cuirs, &c. sont périssables aussi, & ne peuvent se subdiviser sans changer en quelque chose leur valeur pour les usages des Hommes ; elles occasionnent, comme les denrées, beaucoup de frais pour le transport ; elles demandent même de la dépense pour les garder : par conséquent elles sont peu propres pour servir de mesure commune.

Les diamans, & les autres pierres précieuses, quand elles n'auroient pas une valeur intrinseque, & qu'elles seroient estimées seulement par goût, seroient propres pour servir de mesure commune, si elles n'étoient pas reconnoissables, & si elles pouvoient se subdiviser sans déchet. Mais avec ces défauts & celui qu'elles ont de n'être pas propres pour l'utilité, elles ne peuvent servir de mesure commune.

[143]

Le fer, qui est toujours utile & assez durable, ne serviroit pas mal, si on n'en avoit pas d'autres plus propres. Il se consume par le feu ; & par sa quantité il se trouve de trop grand volume. On s'en servoit depuis Lycurgue jusqu'à la Guerre du Peloponense : mais comme sa valeur étoit nécessairement réglée sur l'intrinseque ou à proportion de la terre & du travail qui entroit dans sa production, il en falloit une grande quantité pour une petite valeur. Ce qu'il y avoit de bisare, c'est qu'on en gâtoit la qualité, par le vinaigre, pour le rendre incapable de servir aux usages de l'homme, & pour le conserver seulement pour le troc : ainsi il ne pouvoit servir qu'au seul Peuple austere de Sparte, & n'a pû même continuer chez eux, dès qu'ils ont étendu leur communication avec les autres Païs. Pour ruiner les [144] Lacédémoniens il ne falloit que trouver de riches Mines de fer, en faire de la monnoie semblable à le leur, & tirer en échange leurs denrées & leurs marchandises, tandis qu'ils ne pouvoient rien échanger avec l'Étranger, contre leur fer gâté. Aussi ne s'attachoient ils alors à aucun commerce avec l'Étranger, s'occupant uniquement à la Guerre.

Le plomb & l'étain ont le même désavantage de volume, que le fer, & ils sont périssables par le feu : mais dans un cas de nécessité, ils ne serviroient pas mal pour le troc, si le cuivre n'y étoit pas plus propre & plus durable.

Le cuivre seul servoit de monnoie aux Romains, jusqu'à l'an 484 de la Fondation de Rome ; & en Suede, on s'en sert encore aujourd'hui même, dans les gros paiemens : cependant il est de trop gros volume pour les paiemens [145] considérables, & les Suédois mêmes aiment mieux être païés en or & en argent, qu'en cuivre.

Dans les Colonies d'Amérique, on s'est servi de Tabac, de Sucre & de Cacao pour monnoie ; mais ces marchandises, sont de trop grand volume, périssables & inégales dans leur bonté ; par conséquent elles sont peu propres pour servir de monnoie ou de mesure commune des valeurs.

L'or & l'argent seuls sont de petit volume, d'égale bonté, faciles à transporter, à subdiviser sans déchet, commodes à garder, beaux & brillans dans les ouvrages qu'on en fait, & durables presque jusqu'à l'éternité. Tous ceux, qui se sont servis d'autre chose pour monnoie, en reviennent nécessairement à celleci, dès qu'ils en peuvent acquérir assez pour le troc. Il n'y [146] a que dans le plus bas troc, que l'or & l'argent sont incommodes : pour la valeur d'un liard ou d'un denier, les pieces d'or & même d'argent, seroient trop petites pour être maniables. On dit que les Chinois dans les petits échanges coupoient avec des ciseaux, à de minces lames d'argent, de petites pieces qu'ils pesoient. Mais depuis leur commerce avec l'Europe, ils commencent à se servir de cuivre dans ces occasions.

Il n'est donc pas étonnant que toutes les Nations soient parvenues à se servir d'or & d'argent pour monnoie ou pour la mesure commune des valeurs, & de cuivre pour les petits échanges. L'utilité & le besoin les y ont déterminées, & non le goût ni le consentement.

L'argent demande un grand travail, & un travail bien cher, pour sa [147] production. Ce qui cause la cherté des Mineurs d'argent, c'est qu'ils ne vivent guere plus de cinq à six ans dans ce travail qui cause une grande mortalité ; de maniere qu'une petite piece d'argent correspond à autant de terre & de travail, qu'une grosse piece de cuivre.

Il faut que la monnoie ou la mesure commune des valeurs corresponde, réellement & intrinsequement, en prix de terre & de travail, aux choses qu'on en donne en troc. Sans cela elle n'auroit qu'une valeur imaginaire. Par exemple, si un Prince ou une République donnoient cours dans l'État à quelque chose qui n'eût point une telle valeur réelle & intrinseque, non-seulement les autres États ne la recevroient pas sur ce pié là, mais les Habitans mêmes la rejetteroient, lorsqu'ils s' [148] appercevroient du peu de valeur réelle. Lorsque les Romains vers la fin de la premiere Guerre Punique, voulurent donner à des as de cuivre du poids de deux onces la même valeur qu'avoient auparavant les as du poids d'une livre ou de douze onces ; cela ne put pas se soutenir longtems dans le troc. Et l'on voit dans l'Histoire de tous les tems, que lorsque les Princes ont affoibli leurs monnoies en conservant la même valeur numeraire, toutes les marchandises & les denrées ont encheri dans la proportion de l'affoiblissement des monnoies.

M. Locke dit que le consentement des Hommes a donné une valeur à l'or & à l'argent. On n'en peut pas douter, puisque la nécessité absolue n'y a point eu de part. C'est le même consentement qui a donné, & [149] qui donne tous les jours, une valeur à la dentelle, au linge, aux draps fins, au cuivre, & autres métaux. Les Hommes, à parler absolument, pourroient subsister sans tout cela. Mais il n'en faut pas conclure que toutes ces choses n'aient qu'une valeur imaginaire. Elles en ont une, à proportion de la terre & du travail qui entrent dans leur production. L'or & l'argent, comme les autres marchandises & comme les denrées, ne peuvent être tirés qu'avec des frais proportionnés à la valeur qu'on leur donne à-peu-près ; & quelque chose que les Hommes produisent par leur travail, il faut que ce travail fournisse leur entretien. C'est le grand principe qu'on entend tous les jours de la bouche même des petites Gens qui n'entrent point dans [150] nos spéculations, & qui vivent de leur travail ou de leurs entreprises. *Il faut que tout le monde vive.*

DEUXIÈME PARTIE.

[151]

CHAPITRE PREMIER.

Du Troc. ↪

On a essayé de prouver, dans la Partie précédente, que la valeur réelle de toutes les choses à l'usage des Hommes, est leur proportion à la quantité de [152] terre employée pour leur production & pour l'entretien de ceux qui leur ont donné la forme. Dans cette seconde Partie, après avoir fait une recapitulation des différens degrés de bonté de la terre dans plusieurs Contrées, & des diverses especes de denrées qu'elle peut produire avec plus d'abondance selon sa qualité intrinseque, & après avoir supposé l'établissement des Bourgs & de leurs Marchés pour la facilité de la vente de ces denrées, on démontrera, par la comparaison des échanges qui se pourroient faire, en vin contre du drap, en blé contre des souliers, des chapeaux, &c., & par la difficulté que causeroit le transport de ces différentes denrées ou marchandises, l'impossibilité qu'il y avoit à statuer leur valeur intrinseque respective, & la nécessité absolue où les Hommes [153] se sont trouvés de chercher un être de facile transport, non corruptible, & qui put avoir dans son poids une proportion, ou une valeur, égale aux différentes denrées & aux marchandises, tant nécessaires que commodes. De-là est venu le choix de l'Or & de l'Argent pour le gros commerce, & du cuivre pour le bas trafic.

Ces métaux sont non-seulement durables, de facile transport, mais encore correspondent à un grand emploi de superficie de terre pour leur production ; ce qui leur donne la valeur réelle qu'on cherchoit, pour avoir un équivalent.

M. Locke, qui ne s'est attaché qu'aux prix des Marchés, comme tous les autres Écrivains Anglois qui ont travaillé sur cette matiere, établit que la valeur de toutes choses est proportionnée à leur abondance ou à leur [154] rareté, & à l'abondance ou à la rareté de l'argent contre lequel on les échange. On sait en général que le prix des denrées & des Marchandises a été augmenté en Europe, depuis qu'on y a apporté des Indes occidentales, une si grande quantité d'argent.

Mais j'estime qu'il ne faut pas croire en général que le prix des choses au Marché doive être proportionné à leur quantité & à celle de l'argent qui circule actuellement dans le lieu, parceque les denrées & les marchandises, qu'on transporte pour être vendues ailleurs, n'influent pas sur le prix de celles qui restent. Par exemple, si dans un Bourg où il y a deux fois plus de blé qu'on n'y en consume, on comparoit cette quantité entiere à la quantité d'argent, le blé seroit plus abondant à proportion, que l'argent qu'on destine à l'acheter ; cependant le prix du marché se [155] soutiendra, tout de même que s'il n'y avoit que la moitié de cette quantité de blé, parceque l'autre moitié peut, & même doit, être envoyée dans la Ville, & que les frais de voiture se trouveront dans le prix de la Ville, qui est toujours plus haut à proportion que celui du Bourg. Mais, hors le cas de l'esperance de vendre à un autre Marché, j'estime que l'idée de M. Locke est juste dans le sens du Chapitre suivant & non autrement.

CHAPITRE II.

Des prix des Marchés. ↪

Supposons les Bouchers d'un côté & les Acheteurs de l'autre. Le prix de la viande se déterminera après quelques altercations ; & une livre de Bœuf sera à-peu-près en valeur à une piece [156] d'argent, comme tout le Bœuf, qu'on expose en vente au Marché, est à tout l'argent qu'on y apporte pour acheter du Bœuf.

Cette proportion se règle par l'altercation. Le Boucher soutient son prix sur le nombre d'acheteurs qu'il voit ; les Acheteurs, de leur côté, offrent moins selon qu'ils croient que le Boucher aura moins de débit : le prix réglé par quelques-uns est ordinairement suivi par les autres. Les uns sont plus habiles à faire valoir leur marchandise, les autres plus adroits à la décréditer. Quoique cette méthode de fixer les prix des choses au Marché n'ait aucun fondement juste ou géométrique, puisqu'elle dépend souvent de l'empressement ou de la facilité d'un petit nombre d'Acheteurs, ou de Vendeurs; cependant il n'y a pas d'apparence qu'on puisse y parvenir par aucune autre [157] voie plus convenable. Il est constant que la quantité des denrées ou des marchandises mises en vente, proportionnée à la demande ou à la quantité des Acheteurs, est la base sur laquelle on fixe, ou sur laquelle on croit toujours fixer, les prix actuels des Marchés ; & qu'en général, ces prix ne s'écartent pas beaucoup de la valeur intrinsèque.

Autre supposition. Plusieurs Maîtres d'hôtels ont reçu l'ordre, dans la première saison, d'acheter des Pois verts. Un Maître a ordonné l'achat de dix litrons pour 60 liv. un autre de dix litrons pour 50 liv. un troisième en demande dix pour 40 l. & un quatrième dix pour 30 l. Afin que ces ordres puissent être exécutés, il faudroit qu'il y eut au Marché quarante litrons de pois verts. Supposons qu'il ne s'y en trouve que vingt : les Vendeurs voyant beaucoup [158] d'Acheteurs soutiendront leur prix, & les Acheteurs monteront jusqu'à celui qui leur est prescrit ; de sorte que ceux qui offrent 60 liv. pour dix litrons seront les premiers servis. Les Vendeurs, voyant ensuite que personne ne veut monter au-dessus de 50 liv. lâcheront les dix autres litrons à ce prix, mais ceux qui avoient ordre de ne pas excéder 40 & 30 livres s'en retourneront sans rien emporter.

Si au lieu de quarante litrons, il s'en trouve quatre cens, non-seulement les Maîtres d'hôtels auront les pois verts beaucoup au-dessous des sommes qui leur étaient prescrites, mais les Vendeurs, pour être préférés les uns aux autres par le petit nombre d'acheteurs, baisseront leurs pois verts, à-peu-près à leur valeur intrinsèque, & dans ce cas plusieurs Maîtres d'hôtels qui n'avoient point d'ordre en acheteront. [159]
202.

Il arrive souvent que les Vendeurs, en voulant trop soutenir leur prix au Marché, manquent l'occasion de vendre avantageusement leurs denrées, ou leurs marchandises, & qu'ils y perdent. Il arrive aussi qu'en soutenant ces prix ils pourront souvent vendre plus avantageusement un autre jour.

Les Marchés éloignés peuvent toujours influencer sur les prix du Marché où l'on est: si le blé est extrêmement cher en France, il haussera en Angleterre & dans les autres Païs voisins.

CHAPITRE III.

De la circulation de l'Argent. ↩

C'est une idée commune en Angleterre qu'un Fermier doit faire trois rentes. 1°. la rente principale & véritable qu'il paie [160] au Propriétaire, & qu'on suppose égale en valeur au produit du tiers de sa Ferme ; une seconde rente pour son entretien & celui des Hommes & des Chevaux dont il se sert pour cultiver sa Ferme, & enfin une troisième rente qui doit lui demeurer, pour faire profiter son entreprise.

On a généralement la même idée dans les autres États de l'Europe ; quoique dans quelques États, comme dans le Milanais, le Fermier donne au Propriétaire la moitié du produit de sa terre au lieu du tiers ; & que plusieurs Propriétaires dans tous les États, tâchent d'affermier leurs terres le plus haut qu'ils peuvent : mais lorsque cela se fait au-dessus du tiers du produit, les Fermiers sont ordinairement bien pauvres. Je ne doute pas que le Propriétaire Chinois ne retire de son Fermier plus des trois quarts du produit de sa terre.

[161]

Cependant lorsqu'un Fermier a des fonds pour conduire l'entreprise de sa Ferme, le Propriétaire, qui lui donne sa Ferme pour le tiers du produit, sera sur de son paiement, & se trouvera mieux d'un tel marché, que s'il donnoit sa Ferme à un plus haut prix à un Fermier gueux, au hasard de perdre toute sa rente. Plus la Ferme sera grande & plus le Fermier sera à son aise. C'est ce qui se voit en Angleterre, où les Fermiers sont ordinairement plus aisés que dans les autres Païs où les Fermes sont petites.

La supposition donc que je suivrai dans cette recherche de la circulation de l'argent sera que les Fermiers font trois rentes, & même qu'ils dépensent la troisième rente pour vivre plus commodément, au lieu de l'épargner. C'est en effet le cas du [162] plus grand nombre des Fermiers de tous les États.

Toutes les denrées de l'État, sortent, directement ou indirectement, des mains des Fermiers, aussi-bien que tous les matériaux dont on fait de la marchandise. C'est la terre qui produit toutes choses excepté le Poisson ; encore faut-il que les Pêcheurs qui prennent le poisson soient entretenus du produit de la terre.

Il faut donc considérer les trois rentes du Fermier, comme les principales sources, ou pour ainsi dire le premier mobile de la circulation dans l'État. La première rente doit être payée au Propriétaire, en argent comptant ; pour la seconde & la troisième rente il faut de l'argent comptant pour le fer, l'étain, le cuivre, le sel, le sucre, les draps, & généralement pour toutes les marchandises de la Ville qui sont [163] consommées la Campagne ; mais tout cela n'excede guere la sixième partie du total, ou des trois Rentes. Pour ce qui est de la nourriture & de la boisson des Habitans de la Campagne, il ne faut pas nécessairement de l'argent comptant pour se la procurer.

Le Fermier peut brasser sa biere, ou faire son vin sans dépenser d'argent comptant, il peut faire son pain, tuer les Bœufs, les Moutons, les Cochons, &c. qu'on mange à la Campagne ; il peut paier en blés, en viande & en boisson, la plupart de ses Assistans, non-seulement Manuvriers, mais encore Artisans de la Campagne, en évaluant ses denrées au prix du Marché le plus proche, & le travail au prix ordinaire du lieu

Les choses nécessaires à la vie sont la nourriture, le vêtement & le logement. On n'a pas [164] besoin d'argent comptant pour se procurer la nourriture à la Campagne, comme on vient de l'expliquer. Si on y fait du gros linge & de gros draps, si on y bâtit des Maisons, comme cela se pratique souvent, le travail de tout cela peut se paier en troc par évaluation, sans que l'argent comptant y soit nécessaire.

Le seul argent comptant qui est nécessaire à la Campagne, sera donc celui qu'il faut pour paier la rente principale du Propriétaire & les marchandises que la Campagne tire nécessairement de la Ville, telles que les couteaux, les ciseaux, les épingles, les aiguilles, les draps pour quelques Fermiers ou autres gens aisés, la batterie de cuisine, la vaisselle & généralement tout ce qu'on tire de la Ville.

J'ai déjà remarqué qu'on estime que la moitié des Habitans d'un État demeure dans les [165] Villes, & par conséquent que ceux des Villes dépensent plus que la moitié du produit des terres. Il faut par conséquent de l'argent comptant, non-seulement pour la rente du Propriétaire, qui correspond au tiers du produit, mais aussi pour les marchandises de Ville, consommées à la Campagne, qui peuvent correspondre à quelque chose de plus qu'au sixième du produit de la terre. Or un tiers & un sixième font la moitié du produit: par conséquent il faut que l'argent comptant, qui circule à la Campagne, soit égal au moins à la moitié du produit de la terre, au moyen de quoi l'autre moitié quelque chose moins, peut se consommer à la Campagne, sans qu'il soit besoin d'argent comptant.

La circulation de cet argent se fait en ce que les Propriétaires dépensent en détail, dans la [166] Ville, les rentes que les Fermiers leur ont payées en gros articles, & que les Entrepreneurs des Villes, comme les Bouchers, les Boulangers, les Brasseurs, &c. ramassent peu-à-peu ce même argent, pour acheter des Fermiers, en gros articles, les Bœufs, le blé, l'orge, &c. Ainsi toutes les grosses sommes d'argent sont distribuées par petites sommes, & toutes les petites sommes sont ensuite ramassées pour faire des paiemens de grosses sommes aux Fermiers, directement ou indirectement, & cet argent passe toujours en gage tant en gros qu'en détail.

Lorsque j'ai dit qu'il faut nécessairement pour la circulation de la Campagne, une quantité d'argent, souvent égale en valeur à la moitié du produit des terres, c'est la moindre quantité ; & pour que la circulation de la Campagne se fasse avec facilité, je [167] supposerai que l'argent comptant qui doit conduire la circulation des trois rentes, est égal en valeur à deux de ces rentes, ou égal au produit des deux tiers de la terre. On verra par plusieurs circonstances dans la suite, que cette supposition n'est pas bien loin de la vérité.

Supposons maintenant que l'argent qui conduit toute la circulation d'un petit État, est égal à dix mille onces d'argent, & que tous les paiemens qu'on fait de cet argent, de la Campagne à la Ville, & de la Ville à la Campagne, se font une fois l'an ; que ces dix mille onces d'argent sont égales en valeur, à deux rentes des Fermiers, ou aux deux tiers du produit des terres. Les rentes des Propriétaires correspondront à cinq mille onces, & toute la circulation d'argent, qui restera entre les gens de la Campagne & ceux de la Ville, & qui [168] doit se faire par paiemens annuels, correspondra aussi à cinq mille onces.

Mais si les Propriétaires de terres stipulent avec leurs Fermiers les paiemens par semestre au lieu de paiemens annuels, & si les Débiteurs des deux dernières rentes font aussi leur paiemens tous les six mois, ce changement dans les paiemens changera le train de la circulation : & au lieu qu'il fallait auparavant dix mille onces pour faire les paiemens une fois l'an, il ne faudra maintenant que cinq mille onces, parceque cinq mille onces payées en deux fois auront le même effet que dix mille onces payées en une seule fois.

De plus si les Propriétaires stipulent avec leurs Fermiers les paiemens par quartier, ou s'ils se contentent de recevoir de leurs Fermiers les Rentes à mesure que les quatre Saisons de l'année les [169] mettent en état de vendre leurs denrées, & si tous les autres paiemens se font par quartiers, il ne faudra que deux mille cinq cents onces pour la même circulation qui aurait conduite par dix mille onces en paiemens annuels. Par conséquent, supposant que tous les paiemens se fassent par quartiers dans le petit état en question, la proportion de la valeur de l'argent nécessaire pour la circulation est au produit annuel des terres, c'est-à-dire, aux trois rentes, comme 2500 liv. est à 15000 liv. ou comme 1 à 6, de telle sorte que l'argent correspondroit à la sixième partie du produit annuel des terres.

Mais attendu que chaque branche de la circulation dans les Villes est conduite par des Entrepreneurs, que la consommation de la nourriture se fait par des paiemens journaliers, ou [170] par semaines ou par mois, & que celle du vêtement, quoique faite dans les Familles

tous les ans, tous les six mois, ne laisse pas de se faire dans des tems différens par les uns & par les autres ; que la circulation pour la boisson se fait journellement pour le plus grand nombre ; que celle de la petite biere, des charbons & de mille autres branches de consommation est fort prompte ; il sembleroit que la proportion que nous avons établie dans les paiemens par quartiers seroit trop forte, & qu'on pourroit conduire la circulation d'un produit de terre de quinze mille onces d'argent avec beaucoup moins que deux mille cinq cens onces d'argent comptant.

Cependant puisque les Fermiers sont dans la nécessité de faire de gros paiemens aux Propriétaires au moins tous les quartiers, & que les droits que le [171] Prince ou l'État perçoivent sur la consommation sont accumulés par les Receveurs pour faire de gros paiemens aux Receveurs généraux ; il faut bien une quantité suffisante d'argent comptant dans la circulation pour que ces gros paiemens puissent se faire avec facilité, sans empêcher la circulation du courant pour ce qui regarde la nourriture & le vêtement des habitans.

On sentira bien par ce que je viens de dire, que la proportion de la quantité d'argent comptant nécessaire pour la circulation d'un État n'est pas une chose incompréhensible, & que cette quantité peut être plus grande ou plus petite dans les États, suivant le train qu'on y suit & la vitesse des paiemens. Mais il est bien difficile de rien statuer de précis sur cette quantité en général, qui peut être différente à proportion dans différens Pais, [172] & ce n'est que par forme de conjecture que je dis en général, que « l'argent comptant, nécessaire pour conduire la circulation & le troc dans un État, est à-peu-près égal en valeur au tiers des rentes annuelles des Propriétaires de terres. »

Que l'argent soit rare, ou abondant, dans un État, cette proportion ne variera pas beaucoup, parceque dans les États où l'argent est abondant on afferme les terres plus haut, & plus bas dans ceux où l'argent est plus rare : c'est une regle qui se trouvera toujours véritable dans tous les tems. Mais il arrive ordinairement, dans les États où l'argent est plus rare, qu'il y a plus de troc par évaluation, que dans ceux où l'argent est plus abondant, & par conséquent la circulation est censée plus prompte & moins retardée que dans les États où l'argent est moins [173] rare. Ainsi pour juger de la quantité de l'argent qui circule, il faut toujours considerer la vitesse de sa circulation.

Dans la supposition que l'argent qui circule est égal au tiers de toutes les rentes des propriétaires des terres, & que ces rentes sont égales au tiers du produit annuel des mêmes terres, il s'ensuit que « l'argent qui circule dans un État est égal en valeur à la neuvieme partie de tout le produit annuel des terres. »

Le Chevalier Guillaume Petty, dans un Manuscrit de l'année 1685, suppose souvent l'argent qui circule, égal en valeur au dixieme du produit des terres, sans dire pourquoi. Je crois que c'est un jugement qu'il forma sur l'expérience & sur la pratique qu'il avoit, tant de l'argent qui circuloit alors en Irlande, dont il avoit arpenté la plus grande [174] partie des terres, que des denrées dont il faisoit une estimation à vue d'il. Je ne me suis pas beaucoup éloigné de son idée ; mais j'ai mieux aimé comparer la quantité d'argent qui circule, aux rentes des propriétaires, qui se paient ordinairement en argent, & dont on peut aisément savoir la valeur par une taxe égale sur les terres, que de comparer la quantité de l'argent aux denrées ou au produit des terres, dont le prix varie journellement aux Marchés, & dont même une grande partie se consomment sans passer par ces Marchés. Je donnerai, dans le Chapitre suivant, plusieurs raisons confirmées par des exemples, pour fortifier ma supposition. Cependant je la crois utile quand même elle ne se trouveroit pas physiquement vraie dans aucun État. Elle suffit si elle approche de la vérité, & si elle empêche les [175] Conducteurs des États de se former des idées extravagantes de la quantité d'argent qui y circule : car il n'est point de connoissance où l'on soit si sujet à s'abuser, que dans celle des calculs, lorsqu'on les laisse à la conduite de l'imagination ; au lieu qu'il n'y a point de connoissance

plus démonstrative, lorsqu'on les conduit par un détail de faits.

Il y a des Villes & des États qui n'ont aucune terre qui leur appartient, & qui subsistent, en échangeant leur travail ou Manufacture contre le produit des terres d'autrui: telles sont Hambourg, Dantzick, plusieurs autres Villes impériales, & même une partie de la Hollande. Dans ces États il paroît plus difficile de former un jugement de la circulation. Mais si on pouvoit faire un jugement des terres Etrangères qui fournissent leur subsistance, le calcul ne [176] différeroit pas probablement de celui que je fais pour les autres États qui subsistent principalement de leurs propres fonds, & qui sont l'objet de cet Essai.

À l'égard de l'argent comptant nécessaire pour conduire un commerce avec l'Étranger, il semble qu'il n'en faut pas d'autre que celui qui circule dans l'État, lorsque la balance du commerce avec l'Étranger est égale, c'est-à-dire, lorsque les denrées & les marchandises qu'on y envoie sont égales en valeur à celles qu'on en reçoit.

Si la France envoie des draps en Hollande, & si elle en reçoit des épiceries, pour la même valeur, le propriétaire qui consomme ces épiceries en paie la valeur à l'Épicier, & l'Épicier paie cette même valeur au Manufacturier de draps, à qui la même valeur est due en Hollande pour le drap qu'il y a envoyé. [177] Cela se fait par Lettres de change dont j'expliquerai la nature dans la suite. Ces deux paiemens en argent se font en France hors la rente du propriétaire, & il ne sort pas pour cela aucun argent de France. Tous les autres ordres qui consomment les Épiceries d'Hollande les paient de même à l'Épicier ; savoir, ceux qui subsistent de la première rente, c'est-à-dire, de celle du propriétaire, les paient de l'argent de la première rente, & ceux qui subsistent par les deux dernières rentes, soit à la Campagne, soit à la Ville, paient l'Épicier directement ou indirectement de l'argent qui conduit la circulation des deux dernières rentes. L'Épicier paie encore cet argent au Manufacturier pour ses Lettres de change sur Hollande ; & il ne faut pas d'augmentation d'argent dans un État pour la circulation, par rapport au [178] commerce avec l'Étranger, lorsque la balance de ce commerce est égale. Mais si cette balance n'est pas égale, c'est-à-dire, si on vend en Hollande plus de marchandise qu'on n'en tire, ou si l'on en tire plus qu'on n'y en envoie, il faut de l'argent pour l'excédent, & que la Hollande en envoie en France, ou que la France en envoie en Hollande : ce qui augmentera, ou diminuera, la quantité d'argent sonnante qui circule en France.

Il peut même arriver que lorsque la balance est égale avec l'Étranger, le commerce avec ce même Étranger retarde la circulation de l'argent comptant, & par conséquent demande une plus grande quantité d'argent par rapport à ce commerce.

Par exemple, si les Dames françoises, qui portent des étoffes de France, veulent porter des velours de Hollande, qui sont [179] compensés par les draps qu'on y envoie, elles paieront ces velours aux Marchands qui les ont tirés de Hollande, & ces Marchands les paieront aux Manufacturiers. Cela fait que l'argent passe par plus de mains, que si ces Dames portoient leur argent aux Manufacturiers, & se contentoient d'étoffes de France. Lorsque le même argent passe par les mains de plusieurs Entrepreneurs, la vitesse de la circulation en est ralentie. Mais il est difficile de faire une estimation juste de ces sortes de retardemens, qui dépendent de plusieurs circonstances : car dans l'exemple présent, si les Dames ont payé aujourd'hui le velours au Marchand, & si demain le Marchand le paie au Manufacturier pour sa Lettre de change sur Hollande ; si le Manufacturier le paie le lendemain au Marchand de laine, & celui-ci le jour d'après au [180] Fermier peut faire que le Fermier le gardera en caisse plus de deux mois pour achever le paiement du quartier de rente qu'il doit faire au propriétaire ; & par conséquent cet argent auroit pu circuler deux mois entre les mains de cent Entrepreneurs, sans retarder dans le fond la circulation nécessaire de l'État.

Après tout, on doit considerer la rente principale du propriétaire, comme la branche la plus nécessaire & la plus considerable de l'argent par rapport à la circulation. Si le propriétaire demeure dans la Ville, & que le Fermier vende dans la même Ville toutes ses denrées, & y achete toutes les marchandises nécessaires pour la consommation de la Campagne, l'argent comptant peut toujours rester dans la Ville. Le Fermier y vendra les denrées qui excéderont la moitié du produit de sa ferme ; il paiera dans la même [181] Ville l'argent du tiers de ce produit à son propriétaire, & il paiera le surplus aux Marchands ou Entrepreneurs, pour les marchandises qui doivent être consommées à la Campagne. Cependant dans ce cas même, comme le Fermier vend ses denrées par gros articles, & que ces grosses sommes doivent être ensuite distribuées dans le détail, & être de nouveau ramassées pour servir aux gros paiemens des Fermiers, la circulation rend toujours le même effet (à la vitesse près) que si le Fermier emportoit l'argent de ses denrées à la Campagne, pour le renvoyer ensuite à la Ville.

La circulation consiste toujours en ce que les grosses sommes que le Fermier tire de la vente de ses denrées sont distribuées dans le détail, & ensuite ramassées pour faire de gros paiemens. Soit que cet argent sorte [182] en partie de la Ville ou qu'il y reste en entier, on peut le considerer comme faisant la circulation de la Ville & de la Campagne. Toute la circulation se fait entre les habitans de l'État, & tous ces habitans sont nourris & entretenus de toute façon du produit des terres & du crû de la campagne.

Il est vrai que la laine, par exemple, qu'on tire de la Campagne, lorsqu'on en fait du drap dans la Ville, vaut quatre fois plus qu'elle ne valoit. Mais cette augmentation de valeur, qui est le prix du travail des Ouvriers, & des Manufacturiers de la Ville, se change encore contre les denrées de la Campagne qui servent à entretenir ces Ouvriers.

[183]

CHAPITRE IV.

Autre réflexion sur la vitesse ou la lenteur de la circulation de l'argent, dans le troc. ↪

Supposons que le Fermier paie 1300 onces d'argent par quartier au propriétaire, que celui-ci en distribue en détail toutes les semaines 100 onces au Boulanger, au Boucher, &c., & que ces Entrepreneurs fassent retourner ces 100 onces toutes les semaines au Fermier, de maniere que le Fermier ramasse par semaine autant d'argent que le propriétaire en dépense. Dans cette supposition il n'y aura que 100 onces d'argent en circulation perpétuelle, & les autres 1200 onces demeureront en caisse, partie entre les mains du propriétaire, & partie entre les mains du Fermier.

[184]

Mais il arrive rarement que les propriétaires répandent leurs rentes dans une proportion constante & réglée. À Londres, sitôt qu'un propriétaire reçoit sa rente, il en met la plus grande partie entre les mains d'un Orfèvre, ou d'un Banquier, qui la prêtent à intérêt, par conséquent cette partie circule ; ou bien ce propriétaire en emploie une bonne partie dans l'achat de plusieurs choses nécessaires au ménage ; & avant qu'il puisse recevoir un second quartier, il empruntera peut-être de l'argent. Ainsi l'argent de ce premier quartier circulera en mille manieres avant qu'il puisse être ramassé & remis entre les mains du Fermier, pour servir à faire le paiement du second quartier.

Lorsque le tems du paiement de ce second quartier sera venu, le Fermier vendra ses denrées par gros articles ; & ceux qui [185] achètent les bœufs, les blés, les foins, &c., en auront auparavant ramassé le prix, dans le détail : ainsi l'argent du premier quartier aura circulé dans les canaux du détail pendant près de trois mois, avant que d'être ramassé par les

Entrepreneurs du détail, & ceux-ci le donneront au Fermier, qui en fera le paiement du second quartier. Il sembleroit par-là qu'une moindre quantité d'argent comptant, que celle que nous avons supposée, pourroit suffire à la circulation d'un État.

Tous les trocs qui se font par évaluation ne demandent guere d'argent comptant. Si un Brasseur fournit à un Drapier la biere qu'il consomme dans sa Famille ; & si le Drapier fournit réciproquement au Brasseur les draps dont il a besoin, le tout au prix courant du Marché réglé le jour de la livraison, il ne faut d'autre [186] argent comptant, entre ces deux Commerçans, que la somme qui paiera la différence de ce que l'un a fourni de plus.

Si un Marchand, dans un Bourg, envoie à un correspondant dans la Ville des denrées de la Campagne pour vendre, & si celui-ci renvoie au premier les marchandises de la Ville dont on fait la consommation à la Campagne, la correspondance durant toute l'année entre ces deux Entrepreneurs, & la confiance mutuelle leur faisant porter en compte leurs denrées & leurs marchandises au prix des Marchés respectifs, il ne faudra d'autre argent réel pour conduire ce commerce, que la balance que l'un devra à l'autre à la fin de l'année ; encore pourra-t-on porter cette balance à compte nouveau pour l'année suivante, sans déboursier aucun argent effectif. Tous les [187] Entrepreneurs d'une Ville, qui ont continuellement affaire les uns aux autres peuvent pratiquer cette méthode ; & ces trocs par évaluations semblent épargner beaucoup d'argent comptant dans la circulation, ou du moins en accélérer le mouvement, en le rendant inutile dans plusieurs mains où il devoit nécessairement passer sans cette confiance & cette maniere de troquer par évaluation. Aussi ce n'est pas sans raison, qu'on dit communément, la confiance dans le commerce rend l'argent moins rare.

Les Orfèvres & les Banquiers publics, dont les billets passent couramment en paiement, comme l'argent comptant, contribuent aussi à la vitesse de la circulation, qui seroit retardée s'il falloit de l'argent effectif dans tous les paiemens où l'on se contente de ces billets ; & bien que ces Orfèvres & Banquiers [188] gardent toujours en caisse une bonne partie de l'argent effectif qu'ils ont reçu en faisant leurs billets, ils ne laissent pas de répandre aussi dans la circulation une quantité considerable de cet argent effectif, comme je l'expliquerai ci-après, en traitant des Banques publiques.

Toutes ces réflexions semblent prouver qu'on pourroit conduire la circulation d'un État, avec bien moins d'argent effectif, que celui que j'ai supposé nécessaire pour cela ; mais les inductions suivantes paroissent les contrebalancer, & contribuer au retardement de cette même circulation.

Je remarquerai d'abord que toutes les denrées sont produites à la Campagne par un travail qui peut se conduire, absolument parlant, avec peu ou point d'argent effectif, comme je l'ai déjà souvent insinué : mais toutes les [189] marchandises se font dans les Villes ou dans les Bourgs par un travail d'Ouvriers qu'il faut paier en argent effectif. Si une Maison a couté cent mille onces d'argent à bâtir, toute cette somme, ou au moins la plus grande partie, doit avoir été païée toutes les semaines dans le menu troc au Faiseur de briques, aux Maçons, aux Menuisiers, &c. directement ou indirectement. La dépense des petites Familles, qui dans une Ville font toujours le plus grand nombre, ne se fait nécessairement qu'avec de l'argent effectif ; & dans ce bas troc le crédit, l'évaluation, & les billets ne peuvent avoir lieu. Les Marchands ou Entrepreneurs de détail demandent de l'argent comptant pour prix des choses qu'ils fournissent ; ou s'ils se fient à quelque Famille pour quelques jours ou quelques mois, ils ont besoin d'un bon paiement en [190] argent. Un Sellier qui vend un carosse quatre cens onces d'argent en billets, sera dans la nécessité de convertir ces billets en argent effectif, pour paier tous les matériaux & tous les Ouvriers qui ont travaillé à son carosse s'il en a eu le travail à crédit, ou, s'il en a fait les avances, pour en faire un nouveau. La vente du carosse lui laissera le profit de son entreprise, & il dépensera ce profit à l'entretien de sa famille. Il ne pourroit se contenter de billets, qu'en cas qu'il pût mettre quelques choses de côté ou à

intérêts.

La consommation des habitans d'un État n'est, dans un sens, uniquement que pour leur nourriture. Le logement, le vêtement, les meubles, &c. correspondent à la nourriture des Ouvriers qui y ont travaillé ; & dans les Villes tout le boire & le manger ne se paie [191] nécessairement qu'avec de l'argent effectif. Dans les familles des propriétaires, en Ville, le manger se paie tous les jours ou toutes les semaines ; le vin dans leurs familles se paie toutes les semaines ou tous les mois ; les chapeaux, les bas, les souliers, &c. se paient ordinairement avec de l'argent effectif, au moins ils correspondent à de l'argent comptant par rapport aux Ouvriers qui y ont travaillé. Toutes les sommes qui servent à faire de gros paiemens sont divisées, distribuées & répandues nécessairement en petits paiemens, pour correspondre à la subsistance des Ouvriers, des Valets, &c., & toutes ces petites sommes sont aussi nécessairement ramassées & réunies par les bas Entrepreneurs & par les Détailliers qui sont employés à la subsistance des habitans, pour faire de gros paiemens lorsqu'ils achètent les denrées des [192] Fermiers. Un Cabaretier à bière ramasse par sols & par livres, les sommes qu'il paie au Brasseur, & celui-ci s'en sert pour paier tous les grains & les matériaux qu'il tire de la Campagne. On ne sauroit rien imaginer de ce qu'on achète à prix d'argent dans un État, comme meubles, marchandises, &c. dont la valeur ne corresponde à la subsistance de ceux qui y ont travaillé.

La circulation dans les Villes est conduite par des Entrepreneurs, & correspond toujours, directement ou indirectement, à la subsistance des Valets, des Ouvriers, &c. Il n'est pas concevable qu'elle puisse se faire dans le bas détail sans argent effectif. Les billets peuvent servir de jettons dans les gros paiemens pour quelque intervalle de tems ; mais lorsqu'il faut distribuer & répandre les grosses sommes dans le troc du menu [193] comme il en faut toujours plutôt ou plutôt dans le courant de la circulation d'une Ville, les billets n'y peuvent pas servir, & il faut de l'argent effectif.

Tout cela présupposé : tous les ordres d'un État, qui ont de l'œconomie, épargnent, & tiennent hors de la circulation, de petites sommes d'argent comptant, jusqu'à ce qu'ils en aient suffisamment pour les mettre à intérêts ou à profit.

Plusieurs gens avars & craintifs enterrent & reserrent toujours de l'argent effectif pendant des intervalles de tems assez considérables.

Plusieurs Propriétaires, Entrepreneurs, & autres, gardent toujours quelque argent comptant dans leurs poches ou dans leurs caisses, contre les cas imprévus, & pour n'être point à sec. Si un Seigneur a remarqué que pendant l'espace d'un an, il ne s'est [194] jamais vu moins de vingt louis dans sa poche, on peut dire que cette poche à tenu vingt louis hors de la circulation pendant l'année. On n'aime pas à dépenser jusqu'au dernier sou, on est bien aise de n'être pas dégarni tout-à-fait, & de recevoir un nouveau renfort avant que de paier, même une dette, de l'argent que l'on a.

Le Bien des Mineurs & des Plaideurs est souvent déposé en argent comptant, & retenu hors de la circulation.

Outre les gros paiemens qui passent par les mains des Fermiers dans les quatre termes de l'année, il s'en fait plusieurs autres, d'entrepreneurs à Entrepreneurs dans les mêmes termes, aussi bien que dans des tems différens, des Emprunteurs aux Prêteurs d'argent. Toutes ces sommes sont ramassées du troc du menu, y sont répandues de [195] nouveau, & reviennent tôt ou tard au Fermier ; mais elles semblent demander un argent effectif plus considérable pour la circulation, que si ces gros paiemens se faisoient dans des tems différens de ceux auxquels les Fermiers sont païés de leurs denrées.

Au reste il y a une si grande variété dans les différens Ordres des habitans de l'État, & dans la circulation d'argent effectif qui y correspond, qu'il semble impossible de rien statuer de précis ou d'exact dans la proportion de l'argent qui suffit pour la circulation ; & je n'ai produit tant d'exemples & d'inductions que pour faire comprendre que je ne me suis pas bien éloigné de la vérité dans ma supposition, « que l'argent effectif nécessaire à la circulation de l'État correspond à-peu-près à la valeur du tiers de toutes [196] « les rentes annuelles des propriétaires de terres. » Lorsque les Propriétaires ont une rente qui fait la moitié du produit, ou plus que le tiers, il faut d'avantage d'argent effectif pour la circulation, tout autres choses étant d'ailleurs égales. Lorsqu'il y a une grande confiance des Banques, & des trocs par évaluation, une moindre quantité d'argent pourroit suffire, de même que quand le train de la circulation peut être accéléré en quelqu'autre maniere. Mais je ferai voir dans la suite que les Banques publiques n'apportent pas tant d'avantages qu'on le croit communément.

[197]

CHAPITRE V.

De l'inégalité de la circulation de l'argent effectif, dans un État. ↻

La Ville fournit toujours à la Campagne plusieurs marchandises, & les propriétaires de terres qui résident dans la Ville, y doivent toujours recevoir environ le tiers du produit de leurs terres : ainsi la Campagne doit à la Ville plus de la moitié du produit des terres. Cette dette passeroit toujours la moitié, si tous les propriétaires résidoient dans la Ville ; mais comme plusieurs des moins considérables demeurent à la Campagne, je suppose que la balance, ou la dette, qui revient continuellement de la Campagne à la Ville, est égale à la moitié du produit [198] des terres, & que cette balance se paie dans la Ville par la moitié des denrées de la Campagne, qu'on y transporte, & dont le prix de la vente est employé à paier cette dette.

Mais toutes les Campagnes d'un État ou d'un Roïaume doivent une balance constante à la Capitale, tant pour les rentes des propriétaires les plus considérables qui y font leur résidence, que pour les taxes de l'État même, ou de la Couronne, dont la plus grande partie se consomment dans la Capitale. Toutes les Villes provinciales doivent aussi à la Capitale une balance constante, soit pour l'État, sur les Maisons ou sur la consommation, soit pour les marchandises différentes qu'elles tirent de la Capitale. Il arrive aussi que plusieurs particuliers & propriétaires, qui résident dans les Villes provinciales, vont passer quelques [199] tems dans la Capitale, soit pour leur plaisir, ou pour le jugement de leur Procès en dernier ressort, soit qu'ils y envoient leurs enfans pour leur donner une éducation à la mode. Par conséquent toutes ces dépenses, qui se font dans la Capitale, se tirent des Villes provinciales.

On peut donc dire que toutes les Campagnes & toutes les Villes d'un État doivent constamment & annuellement une balance, ou dette, à la Capitale. Or comme tout cela se paie en argent, il est certain que les Provinces doivent toujours des sommes considérables à la Capitale ; car les denrées & marchandises que les Provinces envoient à la Capitale s'y vendent pour de l'argent, & de cet argent on paie la dette ou balance en question.

Supposons maintenant que la circulation de l'argent est égale dans les Provinces & dans la [200] Capitale tant par rapport à la quantité de l'argent, que par rapport à la vitesse de sa circulation. La balance sera d'abord envoyée à la Capitale en espece, & cela diminuera la quantité de l'argent dans les Provinces & l'augmentera dans la Capitale, & par conséquent les denrées & marchandises seront plus cheres dans la Capitale que dans les Provinces, par rapport à la plus grande abondance de l'argent dans la Capitale. La différence des prix dans la Capitale & dans les Provinces doit paier les frais & les risques des voitures, autrement on continuera de transporter les especes à la Capitale pour le paiement de la balance, & cela

durera jusqu'à ce que la différence des prix dans la Capitale & dans les Provinces vienne à niveau des frais & des risques des voitures. Alors les Marchands ou Entrepreneurs des Bourgsà [201] acheteront à bas prix les denrées des Villages, & les feront voiturer à la Capitale pour les y vendre à un plus haut prix ; & cette différence des prix paiera nécessairement l'entretien des chevaux & des Valets, & le profit de l'Entrepreneur, sans quoi il cesseroit ses entreprises.

Il résultera de-là que le prix des denrées d'égale bonté sera toujours plus haut dans les Campagnes qui sont plus près de la Capitale, que dans celles qui en sont loin, à proportion des frais & risques des voitures ; & que les Campagnes adjacentes aux Mers & Rivières qui communiquent avec la Capitale, tireront un meilleur prix de leurs denrées, à proportion, que celles qui en sont éloignées (tout autres choses restant égales), parceque les frais des voitures d'eau sont moins considérables que ceux des voitures par terre. D'un autre côté [202] les denrées & les petites marchandises qu'on ne peut pas consommer dans la Capitale, soit qu'elles n'y soient pas propres, soit qu'on ne les y puisse transporter à cause de leur volume, ou parcequ'elles se gâteroient en chemin, seront infiniment à meilleur marché dans les Campagnes & les Provinces éloignées, que dans la Capitale, par rapport à la quantité d'argent qui circule pour cela, qui est considérablement plus petite dans les Provinces éloignées.

C'est ainsi que les œufs frais, que le gibier, le beurre frais, le bois à brûler, &c. seront ordinairement beaucoup à meilleur marché dans les Provinces de Poitou, qu'à Paris; au lieu que le blés, les bœufs & les chevaux ne seront plus chers à Paris, que de la différence des frais & des risques de l'envoi & des entrées de la Ville.

[203]

Il seroit aisé de faire une infinité d'inductions de même nature, pour justifier par l'expérience la nécessité d'une inégalité de la circulation d'argent dans les différentes Provinces d'un grand État ou Roïaume & démontrer que cette inégalité est toujours relative à la balance ou dette qui appartient à la Capitale.

Si nous supposons que la balance due à la Capitale aille au quart du produit des terres de toutes les Provinces de l'État, la meilleure disposition qu'on puisse faire des terres, ce seroit d'employer les Campagnes voisines de la Capitale dans les especes de denrées qu'on ne sauroit tirer des Provinces éloignées sans beaucoup de frais ou de déchet. C'est en effet ce qui se pratique toujours. Le prix des Marchés de la Capitale servant de regle aux Fermiers pour l'emploi des terres à tel ou tel usage, ils [204] emploient les plus proches, lorsqu'elles s'y trouvent propres, en potagers, en prairies, &c.

Mais on devroit ériger dans les Provinces éloignées, autant qu'il seroit possible, les Manufactures de drap, de linge, de dentelles, &c. ; & dans le voisinage des Mines de Charbon, ou des Forêts, qui sont inutiles par leur éloignement, celles des outils de fer, d'étain, de cuivre, &c. Par ce moïen, on pourroit envoïer les marchandises toutes faites à la Capitale avec bien moins de frais de transport, que si l'on envoïoit & les matériaux pour les faire travailler dans la Capitale même, & la subsistance des ouvriers qui les y travailleroient. On épargneroit une infinité de chevaux & valets de voiture, qui seroient mieux employés pour le bien de l'État : les terres serviroient à maintenir sur les lieux des ouvriers & des artisans [205] utiles ; & on retrancheroit une multitude de chevaux qui ne servent qu'à des voitures, sans nécessité. Ainsi les terres éloignées en rapporteroient des rentes plus considérables aux propriétaires, & l'inégalité de la circulation des Provinces & de la Capitale seroit mieux proportionnée & moins considérable.

Cependant, pour ériger ainsi des Manufactures, il faut non-seulement beaucoup d'encouragement & de fond, mais encore le moïen de s'assurer d'une consommation régulière & constante, soit dans la Capitale même, soit dans quelques Païs étrangers, dont les

retours puissent servir à la Capitale, pour faire les paiemens des marchandises qu'elle tire de ces Païs étrangers, ou pour les retours d'argent en nature.

Lorsqu'on érige ces Manufactures, on n'arrive pas d'abord [206] à la perfection. Si quelque autre Province en a, qui soient plus belles, à meilleur marché, ou dont le voisinage de la Capitale, ou la commodité d'une Mer ou d'une Riviere qui y communiquent, en facilite considérablement le transport, les Manufactures en question n'auront pas de réussite. Il faut examiner toutes ces circonstances dans l'érection des Manufactures. Je ne me suis pas proposé d'en traiter dans cet Essai, mais seulement d'insinuer qu'on devoit, autant qu'il se peut, ériger des Manufactures dans les Provinces éloignées de la Capitale, pour les rendre plus considérables & pour y produire une circulation d'argent moins inégale à proportion de celle de la Capitale.

Car lorsqu'une Province éloignée n'a point de Manufacture, & ne produit que des denrées ordinaires sans avoir [207] communication par eau avec la Capitale ou avec la Mer, il est étonnant combien l'argent y est rare, à proportion de celui qui circule dans la Capitale, & combien peu de revenus les plus belles terres produisent au Prince, & aux Propriétaires qui résident dans la Capitale.

Les vins de Provence & de Languedoc, envoyés au tour du Détroit de Gibraltar dans le Nord, par une navigation longue & pénible, & après avoir passé par les mains de plusieurs Entrepreneurs, rendent bien peu aux Propriétaires de Paris.

Cependant il faut nécessairement que ces Provinces éloignées envoient leurs denrées, malgré tous les désavantages des voitures & de l'éloignement, ou à la Capitale, ou ailleurs, soit dans l'État, soit dans les Païs étrangers, afin que les retours fassent le paiement de la balance due à [208] la Capitale. Au lieu que ces denrées seroient en grande partie consommées sur les lieux, si on avoit des ouvrages ou Manufactures pour paier cette balance, & en ce cas le nombre des habitans seroit bien plus considérable.

Lorsque la Province ne paie la balance que de ses denrées, qui produisent si peu dans la Capitale par rapport aux frais de l'éloignement, il est visible que le Propriétaire, qui réside dans la Capitale, donne le produit de beaucoup de terre dans sa Province, pour recevoir peu dans la Capitale. Cela provient de l'inégalité de l'argent ; & cette inégalité vient de la balance constante que la Province doit à la Capitale.

Présentement, si un État ou un Roïaume, qui fournit d'ouvrages de ses Manufactures tous les Païs étrangers, fait tellement ce [209] commerce, qu'il tire tous les ans une balance constante d'argent de l'Étranger, la circulation y deviendra plus considérable que dans les Païs étrangers, l'argent y sera plus abondant & par conséquent la terre & le travail y deviendront insensiblement à plus haut prix. Cela fera que dans toutes les branches du commerce l'État en question échangera une plus petite quantité de terre & de travail avec l'Étranger, pour une plus grande, tant que ces circonstances dureront.

Que si quelque Étranger réside dans l'État en question, il sera à-peu-près dans la même situation & la même circonstance où est à Paris le Propriétaire qui a ses terres dans les Provinces éloignées.

La France, depuis l'érection en 1646 des Manufactures de draps, & des autres ouvrages qu'on y a faits ensuite, paroisoit [210] faire le commerce dont je viens de parler, au moins en partie. Depuis la décadence de la France, l'Angleterre s'en est mise en possession ; & tous les États ne paroissent fleurissans que par la part plus ou moins qu'ils y ont. L'inégalité de la circulation d'argent dans les différens États en constitue l'inégalité de puissance comparativement, toutes choses étant égales ; & cette inégalité de circulation est toujours respectivement à la balance du commerce qui revient de l'Étranger.

Il est aisé de juger par ce qui a été dit dans ce Chapitre, que l'estimation par les Taxes de la Dixme roïale, comme M. de Vauban l'a faite, ne sauroit être avantageuse ni praticable. Si on faisoit la taxe sur les terres en argent, à proportion des rentes des Propriétaires, cela seroit plus juste. Mais je ne dois pas m'écarter de mon sujet, pour [211] faire voir les inconveniens & l'impossibilité du plan de M. de Vauban.

CHAPITRE VI.

De l'augmentation & de la diminution de la quantité d'argent effectif dans un État. ↩

Si l'on découvre des Mines d'or ou d'argent dans un État, & si l'on en tire des quantités considérables de matieres, le Propriétaire de ces Mines, les Entrepreneurs, & tous ceux qui y travaillent, ne manqueront pas d'augmenter leurs dépenses à proportion des richesses & des profits qu'ils feront : ils prêteront aussi à intérêt les sommes d'argent qu'ils ont au-delà de ce qu'il faut pour leur dépense.

Tout cet argent, tant prêté que dépensé, entrera dans la [212] circulation, & ne manquera pas de rehausser le prix des denrées & des marchandises dans tous les canaux de circulation où il entrera. L'augmentation de l'argent entraînera une augmentation de dépense, & cette augmentation de dépense entraînera une augmentation des prix du Marché dans les plus hautes années du troc, & par degré dans les plus basses.

Tout le monde est d'accord que l'abondance de l'argent ou son augmentation dans le troc, enchérit le prix de toutes choses. La quantité d'argent qu'on a apportée de l'Amérique en Europe depuis deux siècles, justifie par experience cette vérité.

M. Locke pose comme une Maxime fondamentale que la quantité des denrées & des marchandises, proportionnée à la quantité de l'argent, sert de regle au prix du Marché. J'ai [213] tâché d'éclaircir son idée dans les Chapitres précédens : il a bien senti que l'abondance de l'argent enchérit toute chose, mais il n'a pas recherché comment cela se fait. La grande difficulté de cette recherche consiste à savoir par quelle voie & dans quelle proportion l'augmentation de l'argent hausse le prix des choses.

J'ai déjà remarqué qu'une accélération, ou une plus grande vitesse, dans la circulation de l'argent du troc, vaut autant qu'une augmentation d'argent effectif, jusqu'à un certain degré. J'ai aussi remarqué que l'augmentation ou la diminution des prix d'un Marché éloigné, soit dans l'État, soit chez l'Etranger, influe sur les prix actuels du Marché. D'un autre côté l'argent circule dans le détail, par un si grand nombre de canaux, qu'il semble impossible de ne pas le perdre de vue, attendu qu'ayant été amassé pour [214] faire de grosses sommes, il est distribué dans les petits ruisseaux du troc, & qu'ensuite il se retrouve accumulé peu-à-peu pour faire de gros paiemens. Pour ces opérations il faut constamment échanger les monnoies d'or, d'argent & de cuivre, suivant la diligence de ce troc. Il arrive aussi d'ordinaire qu'on ne s'apperçoit pas de l'augmentation ou de la diminution de l'argent effectif dans un État, parcequ'il s'écoule chez l'Etranger, ou qu'il est introduit dans l'État, par des voies & des proportions si insensibles, qu'il est impossible de savoir au juste la quantité qui entre dans l'État, ni celle qui en sort.

Cependant toutes ces opérations se passent sous nos yeux, & tout le monde y a part directement. Ainsi je crois pouvoir hasarder quelques réflexions sur cette matiere, encore que je ne [215] puisse pas en rendre compte, d'une maniere exacte & précise.

J'estime en général qu'une augmentation d'argent effectif cause dans un État une augmentation proportionnée de consommation, qui produit par degrés l'augmentation des prix.

Si l'augmentation de l'argent effectif vient des Mines d'or ou d'argent qui se trouvent dans un État, le Propriétaire de ces Mines, les Entrepreneurs, les Fondateurs, les Affineurs, & généralement tous ceux qui y travaillent, ne manqueront pas d'augmenter leurs dépenses à proportion de leurs gains. Ils consommeront dans leurs ménages plus de viande & plus de vin ou de bière, qu'ils ne faisoient, ils s'accoutumeront à porter de meilleurs habits, de plus beau linge, à avoir des Maisons plus ornées, & d'autres commodités plus recherchées. Par conséquent ils [216] donneront de l'emploi à plusieurs Artisans qui n'avoient pas auparavant tant d'ouvrages, & qui par la même raison augmenteront aussi leur dépense ; toute cette augmentation de dépense en viande, en vin, en laine, &c. diminue nécessairement la part des autres habitans de l'État qui ne participent pas d'abord aux richesses des Mines en question. Les altercations du Marché, ou la demande pour la viande, le vin, la laine, &c. étant plus forte qu'à l'ordinaire, ne manquera pas d'en hausser les prix. Ces hauts prix détermineront les Fermiers à emploier d'avantage de terre pour les produire en une autre année : ces mêmes Fermiers profiteront de cette augmentation de prix, & augmenteront la dépense de leur Famille, comme les autres. Ceux donc, qui souffriront de cette cherté, & de l'augmentation de [217] consommation, seront d'abord les Propriétaires des terres, pendant le terme de leurs Baux, puis leurs domestiques, & tous les ouvriers ou gens à gages fixes qui en entretiennent leur famille. Il faut que tous ceux-là diminuent leur dépense à proportion de la nouvelle consommation ; ce qui en obligera un grand nombre à sortir de l'État pour chercher fortune ailleurs. Les Propriétaires en congédieront plusieurs, & il arrivera que les autres demanderont une augmentation de gages pour pouvoir subsister à leur ordinaire. Voilà à-peu-près comment une augmentation considérable d'argent par des Mines augmente la consommation ; & en diminuant le nombre des habitans, entraîne une plus grande dépense parmi ceux qui restent.

Si l'on continue de tirer l'argent des Mines, les prix de choses [218] toutes choses par cette abondance d'argent augmenteront à tel point, que non-seulement les Propriétaires des terres, à l'expiration de leurs Baux, augmenteront considérablement leurs Rentes, & se remettront dans leur ancien train de vivre, en augmentant à proportion les gages de ceux qui les servent ; mais que les Artisans & les Ouvriers tiendront si haut leurs ouvrages qu'il y aura un profit considérable à les tirer de l'Étranger, qui les fait à bien meilleur marché. Cela déterminera naturellement plusieurs à faire venir dans l'État quantité de Manufactures d'ouvrages travaillés dans les Païs étrangers, où on les trouvera à grand marché : ce qui ruinera insensiblement les Artisans & Manufacturiers de l'État qui ne sauroient y subsister en travaillant à si bas prix, attendu la cherté.

[219]

Lorsque la trop grande abondance de l'argent des Mines aura diminué les habitans d'un État, accoutumé ceux qui restent à une trop grande dépense, porté le produit de la terre & le travail des Ouvriers à des prix excessifs, ruiné les Manufactures de l'État, par l'usage que font de celles des païs étrangers les Propriétaires de terre & ceux qui travaillent aux Mines, l'argent du produit des Mines passera nécessairement chez l'Étranger pour paier ce qu'on en tire : ce qui appauvrira insensiblement cet État, & le rendra en quelque façon dépendant de l'Étranger auquel on est obligé d'envoyer annuellement l'argent, à mesure qu'on le tire des Mines. La grande circulation d'argent, qui au commencement étoit générale, cesse ; la pauvreté & la misère suivent, & le travail des Mines paroît n'être que [220] pour le seul avantage de ceux qui y sont employés, & pour les Étrangers qui en profitent.

Voilà à-peu-près ce qui est arrivé à l'Espagne depuis la découverte des Indes. Pour ce qui est des Portugais, depuis la découverte des Mines d'or du Bresil, ils se sont presque toujours servis des ouvrages & des Manufactures des Étrangers ; & il semble qu'ils ne travaillent aux Mines, que pour le compte & l'avantage de ces mêmes Étrangers. Tout l'or & l'argent que ces deux États tirent des Mines, ne leur en fournit pas plus dans la circulation, qu'aux autres. L'Angleterre & la France en ont même ordinairement davantage.

Maintenant si l'augmentation d'argent dans l'État provient d'une balance de commerce avec les Étrangers, (c'est-à-dire, en envoyant chez eux des ouvrages & des Manufactures en plus [221] grande valeur & quantité que ce qu'on en tire, & par conséquent en recevant le surplus en argent) cette augmentation annuelle d'argent enrichira un grand nombre de Marchands & d'entrepreneurs dans l'État, & donnera de l'emploi à quantité d'artisans & d'Ouvriers qui fournissent les ouvrages qu'on envoie chez l'Étranger d'où l'on tire cet argent. Cela augmentera par degrés la consommation de ces habitans industrieux, & enchérira les prix de la terre & du travail. Mais les Gens industrieux qui sont attentifs à amasser du bien n'augmenteront pas d'abord leur dépense ; ils attendront jusqu'à ce qu'ils aient amassé une bonne somme, dont ils puissent tirer un intérêt certain, indépendamment de leur commerce. Lorsqu'un grand nombre d'habitans auront acquis des fortunes considérables, de [222] cet argent qui entre constamment & annuellement dans l'État, ils ne manqueront pas d'augmenter leurs consommations & d'encherir toutes choses. Quoique cette cherté les entraîne dans une plus grande dépense qu'ils ne s'étoient d'abord proposé de faire, ils ne laisseront pas pour la plûpart de continuer tant qu'il leur restera de capital; attendu que rien n'est plus aisé ni plus agréable que d'augmenter la dépense des familles, mais rien de plus difficile ni de plus désagréable que de la retrancher.

Si une balance annuelle & constante a causé dans un État une augmentation considérable d'argent, elle ne manquera pas d'augmenter la consommation, d'encherir le prix de toutes choses, & même de diminuer le nombre des habitans, à moins qu'on ne tire de l'Étranger une [223] addition de denrées à proportion de l'augmentation de consommation. D'ailleurs il est ordinaire dans les États qui ont acquis une abondance considérable d'argent de tirer beaucoup de choses des païs voisins où l'argent est rare, & où tout est par conséquent à grand marché : mais comme il faut envoyer de l'argent pour cela, la balance du commerce deviendra plus petite. Le bon marché de la terre & du travail dans les païs étrangers où l'argent est rare, y sera naturellement ériger des Manufactures & des ouvrages pareils à ceux de l'État, mais qui ne seront pas d'abord si parfaits ni si estimés.

Dans cette situation, l'État peut subsister dans l'abondance d'argent, consommer tout son produit & même beaucoup du produit des païs étrangers, & encore pardessus tout cela, [224] une petite balance de commerce contre l'Étranger, ou au moins garder bien des années cette balance au pair ; c'est-à-dire, tirer, en échange de ses ouvrages & de ses Manufactures, autant d'argent de ces païs étrangers, qu'il est obligé d'y en envoyer en échange des denrées ou des produits de terre qu'il en tire. Si cet État est État maritime, la facilité & le bon marché de sa navigation pour le transport de ses ouvrages & de ses Manufactures dans les païs étrangers, pourront compenser en quelque façon la cherté du travail que la trop grande abondance d'argent y cause ; de sorte que les ouvrages & les Manufactures de cet État, toutes chères qu'elles y sont, ne laisseront pas de se vendre dans les païs étrangers éloignés, à meilleur marché quelquefois que les Manufactures [225] d'un autre État où le travail est à plus bas prix.

Les frais de voiture augmentent beaucoup le prix des choses qu'on transporte dans les païs éloignés ; mais ces frais sont assez modiques dans les États maritimes, où il y a une navigation réglée pour tous les Ports étrangers, au moïen de quoi on y trouve presque toujours des Bâtimens prêts à faire voile, qui se chargent de toutes les marchandises qu'on leur confie, pour un fret très raisonnable.

Il n'en est pas de même dans les États où la navigation n'est pas florissante ; on est obligé d'y construire des navires exprès pour le transport des marchandises, ce qui emporte quelquefois tout le profit ; & on y navigue toujours à grands frais, ce qui décourage entièrement le commerce.

L'Angleterre consomme [226] aujourd'hui non-seulement la plus grande partie de son peu de produit, mais encore beaucoup du produit des autres païs ; comme soieries, vins, fruits, du linge en quantité, &c., au lieu qu'elle n'envoie chez l'Étranger que le produit de ses Mines, ses Ouvrages & ses Manufactures pour la plûpart, & quelque cher qu'y soit le travail, par l'abondance de l'argent, elle ne laisse pas de vendre ses ouvrages dans les païs éloignés, par l'avantage de sa navigation, à des prix aussi raisonnables qu'en France, où ces mêmes ouvrages sont bien moins chers.

L'augmentation de la quantité d'argent effectif dans un État peut encore être occasionnée, sans balance de commerce, par des subsides païés à cet État par des Puissances étrangères ; par les dépenses de plusieurs Ambassadeurs, ou de Voïageurs, que des [227] raisons de politique, ou la curiosité, ou les divertissemens, peuvent engager à y faire quelque séjour ; par le transport des biens & des fortunes de quelques Familles qui, par des motifs de liberté de religion, ou par d'autres causes, quittent leur patrie pour s'établir dans cet État. Dans tous ces cas, les sommes qui entrent dans l'État y causent toujours une augmentation de dépenses & de consommation, & par conséquent encherissent toutes choses dans les canaux du troc où l'argent entre.

Supposons qu'un quart des habitans de l'État consomment journellement de la viande, du vin, de la bière, &c. & se donnent fort fréquemment des habits, du linge, &c., avant l'introduction de l'augmentation de l'argent, mais qu'après cette introduction, un tiers ou une moitié des habitans consomment [228] ces mêmes choses, les prix de ces denrées & de ces marchandises ne manqueront pas de hausser, & la cherté de la viande déterminera plusieurs des habitans qui faisoient le quart de l'État, à en consommer moins qu'à l'ordinaire. Un Homme qui mange trois livres de viande par jour ne laissera pas de subsister avec deux livres, mais il sent ce retranchement ; au lieu que l'autre moitié des habitans qui n'en mangeoit presque point, ne s'en sentira pas. Le pain encherira à la vérité par degré, à cause de cette augmentation de consommation, comme je l'ai souvent insinué, mais il sera moins cher à proportion que la viande. L'augmentation du prix de la viande cause une diminution de la part d'une petite partie des habitans, ce qui la rend sensible ; mais l'augmentation du prix du pain diminue la part de [229] tous les habitans, ce qui la rend moins sensible. Si cent mille personnes d'extraordinaire viennent demeurer dans un État qui contient dix millions d'habitans, leur consommation extraordinaire de pain ne montera qu'à une livre en cent livres, qu'il faudra retrancher aux anciens habitans ; mais lorsqu'un homme au lieu de cent livres de pain en consomme quatre-vingt dix-neuf livres pour sa subsistance, il sent à peine ce retranchement.

Lorsque la consommation de la viande augmente, les Fermiers augmentent leurs prairies pour avoir plus de viande, ce qui diminue la quantité des terres labourables, par conséquent la quantité du blé. Mais ce qui fait ordinairement que la viande encherit plus à proportion que le pain, c'est qu'on permet ordinairement dans l'État [230] l'entrée du blé des païs étrangers librement, au lieu qu'on défend, absolument l'entrée des bœufs comme en Angleterre, ou qu'on en fait païer des droits d'entrée considérables, comme on fait dans d'autres États. C'est la raison pourquoi les rentes des prairies & des pâturages en Angleterre haussent, dans l'abondance d'argent au triple plus que les rentes des terres labourables.

Il n'est pas douteux que les Ambassadeurs, les Voïageurs, & les Familles qui viennent s'établir dans l'État n'y augmentent la consommation, & que le prix des choses n'y enchérisse dans tous les canaux du troc où l'argent est introduit.

Pour ce qui est des subsides que l'État a reçus des Puissances étrangères, ou on les resserre pour les besoins de l'État, ou on les répand dans la circulation. Si on les suppose resserrés, [231] ils ne seront pas de mon sujet, car je ne considère que l'argent qui circule. L'argent resserré, la vaisselle, l'argent des Églises, &c. sont des richesses dont l'État trouve à

se servir dans les grandes extrêmités, mais elles ne sont d'aucune utilité actuelle. Si l'État répand les subsides en question dans la circulation, ce ne peut être que par la dépense, & cela augmentera très sûrement la consommation & enchérira le prix des choses. Quiconque recevra cet argent, le mettra en mouvement dans l'affaire principale de la vie, qui est la nourriture, ou de soi-même ou de quelqu'autre, puisque toutes choses y correspondent directement ou indirectement.

[232]

CHAPITRE VII.

Continuation du même sujet de l'augmentation & de la diminution de la quantité d'argent effectif dans un État. ↵

Comme l'or, l'argent & le cuivre ont une valeur intrinsèque, proportionnée à la terre & au travail qui entrent dans leurs productions, sur les lieux où l'on les tire des Mines, & encore aux frais de leur importation ou introduction dans les États qui n'ont pas de Mines, la quantité de l'argent, comme celle de toutes les autres marchandises, détermine sa valeur dans les altercations des Marchés contre tout autres choses.

Si l'Angleterre commence pour la première fois à se servir d'or, d'argent & de cuivre dans [233] les trocs absolus, l'argent sera estimé, suivant la quantité qu'il y en a dans la circulation, proportionnellement à sa valeur contre toutes les autres marchandises & denrées, & on parviendra à cette estimation grossièrement par les altercations des Marchés. Sur le pied de ces estimations, les Propriétaires de terres & les Entrepreneurs fixeront les gages des Domestiques & des Ouvriers qu'ils emploient, à tant par jour ou par année, de telle façon qu'ils puissent eux & leur famille s'entretenir des gages qu'on leur donne.

Supposons maintenant que par la résidence des Ambassadeurs & Voïageurs étrangers en Angleterre, on y ait introduit autant d'argent dans la circulation qu'il y en avoit au commencement; cet argent passera d'abord entre les mains de plusieurs Artisans, Domestiques, [234] Entrepreneurs, & autres qui auront eu part au travail des équipages, des divertissemens, &c., de ces Étrangers : les Manufacturiers, les Fermiers & les autres Entrepreneurs se sentiront de cette augmentation d'argent qui mettra un grand nombre de personnes dans l'habitude d'une plus grande dépense que par le passé, ce qui conséquemment enchérira les prix des Marchés. Les Enfants même de ces Entrepreneurs & de ces Artisans entreront dans une nouvelle dépense : leurs Peres leur donneront dans cette abondance quelque argent pour leurs menus plaisirs, dont ils acheteront des échaudés, des petits patés, &c. & cette nouvelle quantité d'argent se distribuera de façon que plusieurs personnes qui subsistoient sans manier aucun argent, ne laisseront pas d'en avoir dans le cas présent. Beaucoup de trocs [235] qui se faisoient auparavant par évaluation, se seront maintenant l'argent à la main, & par conséquent il y aura plus de vitesse dans la circulation de l'argent, qu'il n'y en avoit au commencement en Angleterre.

Je conclus de tout cela que par l'introduction d'une double quantité d'argent dans un État, on ne double pas toujours les prix des denrées & des marchandises. Une Rivière qui coule & serpente dans son lit, ne coulera pas avec le double de rapidité, en doublant la quantité de ses eaux.

La proportion de la cherté, que l'augmentation & la quantité d'argent introduisent dans l'État, dépendra du tour que cet argent donnera à la consommation & à la circulation. Par quelques mains que l'argent qui est introduit passe, il augmentera naturellement la [236] consommation ; mais cette consommation sera plus ou moins grande suivant les cas ; elle tombera plus ou moins sur certaines especes de denrées ou de marchandises, suivant le génie de ceux qui acquerent l'argent. Les prix des Marchés enchériront plus pour certaines especes

que pour d'autres, quelque abondant que soit l'argent. En Angleterre, le prix de la viande pourroit encherir du triple, sans que le prix du blé encherît de plus d'un quart.

Il est toujours permis en Angleterre d'introduire des blés des païs étrangers, mais il n'est pas permis d'y introduire des bœufs. Cela fait que quelque considérable que puisse devenir l'augmentation de l'argent effectif en Angleterre, le prix du blé n'y peut être porté plus haut que dans les autres païs où l'argent est rare, que de la valeur des frais & des risques qu'il y a à y [237] introduire le blé de ces mêmes païs étrangers.

Il n'en est pas de même du prix des bœufs, qui sera nécessairement proportionné à la quantité d'argent qu'on offre pour la viande, proportionnellement à la quantité de cette viande & au nombre des bœufs qu'on y nourrit.

Un bœuf pesant huit cens livres se vend aujourd'hui en Pologne & en Hongrie deux ou trois onces d'argent, au lieu qu'on le vend communément au Marché de Londres plus de quarante onces d'argent. Cependant le septier de froment ne se vend pas à Londres au double de ce qu'il se vend en Pologne & en Hongrie.

L'augmentation de l'argent n'augmente le prix des denrées & des marchandises, que de la différence des frais du transport, lorsque ce transport est permis. [238] Mais dans beaucoup de cas ce transport couteroit plus que la valeur de la chose, ce qui fait que les bois sont inutiles dans beaucoup d'endroits. Ce même transport est cause que le lait, le beurre frais, la salade, le gibier, &c. sont pour rien dans les Provinces éloignées de la Capitale.

Je conclus qu'une augmentation d'argent effectif dans un État y introduit toujours une augmentation de consommation & l'habitude d'une plus grande dépense. Mais la cherté que cet argent cause, ne se répand pas également sur toutes les especes de denrées & de marchandises, proportionnellement à la quantité de cet argent; à moins que celui qui est introduit ne soit continué dans les mêmes canaux de circulation que l'argent primitif; c'est-à-dire, à moins que ceux qui offroient aux Marchés [239] une once d'argent, ne soient les mêmes & les seuls qui y offrent maintenant deux onces, depuis que l'argent est augmenté du double de poids dans la circulation, ce qui n'arrive guere. Je conçois que lorsqu'on introduit dans un État une bonne quantité d'argent de surplus, le nouvel argent donne un tour nouveau à la consommation, & même une vitesse à la circulation ; mais il n'est pas possible d'en marquer le degré véritable.

CHAPITRE VIII.

Autre Réflexion sur l'augmentation & sur la diminution de la quantité d'argent effectif dans un État. ↩

Nous avons vû qu'on pouvoit augmenter la quantité d'argent effectif dans un État, par [240] le travail des Mines qui s'y trouvent, par les subsides des Puissances étrangères, par le transport des Familles étrangères, par la résidence d'Ambassadeurs & de Voïageurs, mais principalement par une balance constante & annuelle de commerce, en fournissant des ouvrages à l'Étranger, pour en tirer au moins une partie du prix en especes d'or & d'argent. C'est par cette dernière voie qu'un État s'agrandit le plus solidement, surtout lorsque le commerce est accompagné & soutenu par une grande navigation, & par un produit considérable dans l'intérieur de l'État, qui puisse fournir les matériaux nécessaires pour les ouvrages & les Manufactures qu'on envoie au-dehors.

Cependant, comme la continuation de ce commerce introduit par degré une grande abondance d'argent, & augmente [241] peu-à-peu la consommation, & comme pour y suppléer, il faut tirer beaucoup de denrées de l'Étranger, il sort une partie de la balance annuelle pour les acheter. D'un autre côté, l'habitude de la dépense encherissant le travail des

Ouvriers, les prix des ouvrages des Manufactures haussent toujours ; & il ne manque pas d'arriver que quelques-uns des païs étrangers tâchent d'eriger chez eux les mêmes especes d'ouvrages & de Manufactures, au moïen de quoi ils cessent d'acheter ceux de l'État en question : & quoique ces nouveaux établissemens d'ouvrages & de Manufactures ne soient pas d'abord parfaits, ils retardent cependant & empêchent même l'exportation de ceux de l'État voisin dans leur propre païs, où l'on se fournit à meilleur marché.

C'est ainsi que l'État commence à perdre quelques [242] branches commerce lucratif ; & plusieurs de ses Ouvriers & Artisans qui volent le travail rallenti, sortent de l'État pour trouver plus d'emploi dans les païs de la nouvelle Manufacture. Malgré cette diminution de la balance du commerce de l'État, on ne laisse pas d'y continuer dans les usages où l'on étoit de tirer plusieurs denrées de l'Étranger. Les ouvrages & les Manufactures de l'État aïant une grande réputation, & la facilité de la navigation donnant les moïens de les envoyer à peu de frais dans les païs éloignés, l'État l'emportera pendant bien des années sur les nouvelles Manufactures dont nous avons parlé, & maintiendra encore une petite balance de commerce, ou du moins le maintiendra au pair. Cependant si quelqu'autre État maritime tâche de perfectionner les mêmes ouvrages & [243] en même-tems sa navigation, il enleva par le bon marché de ses Manufactures plusieurs branches du commerce à l'État en question. Par conséquent cet État commencera à perdre la balance, & sera obligé d'envoyer tous les ans une partie de son argent chez l'Étranger, pour le paiement des denrées qu'il en tire.

Bien plus, quand même l'État en question pourroit conserver une balance de commerce dans sa plus grande abondance d'argent, on peut raisonnablement supposer que cette abondance n'arrive pas sans qu'il n'y ait beaucoup de Particuliers opulens qui se jettent dans le luxe. Ils acheteront des Tableaux, des Pierreries de l'Étranger, ils voudront avoir de leurs soieries & plusieurs raretés, mettront l'État dans une telle habitude de luxe, que malgré les avantages de son [244] commerce ordinaire, son argent s'écoulera annuellement chez l'Étranger pour le paiement de ce même luxe : cela ne manquera pas d'appauvrir l'État par degré, & de le faire passer d'une grande puissance dans une grande foiblesse.

Lorsqu'un État est parvenu au plus haut point de richesse, Je suppose toujours que la richesse comparative des États consiste dans les quantités respectives d'argent qu'ils possèdent principalement, il ne manquera pas de retomber dans la pauvreté par le cours ordinaire des choses. La trop grande abondance d'argent, qui fait, tandis qu'elle dure, la puissance des États, les rejette insensiblement, mais naturellement, dans l'indigence. Aussi il sembleroit que lorsqu'un État s'étend par le commerce, & que l'abondance de l'argent enchérit trop les prix de la terre [245] & du travail, le Prince, ou la Législature devroit retirer de l'argent, le garder pour des cas imprevus, & tâcher de retarder sa circulation par toutes les voies, hors celles de la contrainte & de la mauvaise foi, afin de prévenir la trop grande cherté de ses ouvrages, & d'empêcher les inconveniens du luxe.

Mais comme il n'est pas facile de s'apercevoir du tems propre pour cela, ni de savoir quand l'argent est devenu plus abondant qu'il ne doit l'être pour le bien & la conservation des avantages de l'État, les Princes, & les Chefs des Républiques, qui ne s'embarrassent guere de ces sortes de connoissances, ne s'attachent qu'à se servir de la facilité qu'ils trouvent, par l'abondance des revenus de l'État, à étendre leurs puissances, & à insulter d'autres États sur les prétextes les plus frivoles. Et toutes [246] choses bien considerées, ils ne font peut-être pas si mal de travailler à perpétuer la gloire de leurs Regnes & de leur administration, & de laisser des monumens de leur puissance & de leur opulence ; car puisque, selon le cours naturel des choses humaines, l'État doit retomber de lui-même, ils ne font qu'accélérer un peu sa chute. Il semble néanmoins qu'ils devroient tâcher de faire durer leurs puissances pendant tout le tems de leur propre administration.

Il ne faut pas un grand nombre d'années pour porter dans un État l'abondance au plus haut degré, & il en faut encore moins pour le faire entrer dans l'indigence, faute de commerce & de Manufactures. Sans parler de la puissance & de la chute de la République de Venise, des Villes anséatiques, de la Flandre & du Brabant, de la République [247] de Hollande, &c. qui se sont succédées dans les branches lucratives du commerce, on peut dire que la puissance de la France n'est allée en augmentant que depuis 1646, qu'on y érigea des Manufactures de draps, au lieu qu'auparavant on les tiroit de l'Étranger, jusqu'en 1684, qu'on en chassa nombre d'entrepreneurs & d'artisans Protestans, & que ce Roïaume n'a fait que baisser depuis cette dernière époque.

Pour juger de l'abondance & de la rareté de l'argent dans la circulation, je ne connois pas de meilleure régie que celle des baux & des rentes des Propriétaires de terres. Lorsqu'on afferme des terres à haut prix c'est une marque que l'argent abonde dans l'État ; mais lorsqu'on est obligé de les affermer bien plus bas, cela fait voir, tout autres choses étant égales, que l'argent [248] est rare. J'ai lu dans un état de la France, que l'arpent de vigne qu'on avoit affermé en 1660, en argent fort, auprès de Mante, & par conséquent pas bien loin de la Capitale de France, pour 200 liv. tournois, ne s'affermoit en 1700, en argent plus foible, qu'à 100 liv. tournois : quoique l'argent apporté des Indes occidentales dans cet intervalle dût naturellement rehausser le prix des terres, dans l'Europe.

L'Auteur attribue cette diminution de la rente à un défaut de consommation. Et il paroît qu'il avoit remarqué en effet que la consommation de vin étoit diminuée. Mais j'estime qu'il a pris l'effet pour la cause. La cause étoit une plus grande rareté d'argent en France, dont l'effet étoit naturellement une diminution de consommation. Tout au contraire j'ai toujours insinué dans cet Essai, que l'abondance de [249] l'argent augmente naturellement la consommation, & contribue sur toutes choses à mettre les terres en valeur. Lorsque l'abondance de l'argent élève les denrées à un prix honnête, les habitans s'empressent de travailler pour en acquérir ; mais ils n'ont pas le même empressement de posséder aucunes denrées ou marchandises au-delà de ce qu'il faut pour leur entretien.

Il est apparent que tout État, qui a plus d'argent en circulation que ses voisins, a un avantage sur eux, tant qu'il conserve cette abondance d'argent.

En premier lieu, dans toutes les branches du commerce il donne moins de terre & de travail qu'il n'en retire : le prix de la terre & du travail étant par tout estimé en argent, ce prix est plus fort dans l'État où l'argent abonde le plus. Ainsi l'État en question retire quelquefois le [250] produit de deux arpens de terre en échange de celui d'un arpent, & le travail de deux hommes pour celui d'un seul. C'est par rapport à cette abondance d'argent dans la circulation à Londres, que le travail d'un seul Brodeur Anglois, couse plus que celui de dix Brodeurs Chinois ; quoique les Chinois brodent bien mieux & fassent plus d'ouvrages dans la journée. On s'étonne en Europe comment ces Indiens peuvent subsister en travaillant à si grand marché, & comment les étoffes admirables qu'ils nous envoient, coutent si peu.

En second lieu, les revenus de l'État où l'argent abonde, se levent avec bien plus de facilité & en plus grande somme comparativement ; ce qui donne les moïens à l'État, en cas de guerre ou de contestation, de gagner toutes sortes d'avantages sur ses [251] Adversaires chez qui l'argent est plus rare.

Si de deux Princes qui se font la guerre pour la Souveraineté ou la Conquête d'un État, l'un a beaucoup d'argent, & l'autre peu, mais plusieurs domaines qui puissent valoir deux fois plus que tout l'argent de son Ennemi ; le premier sera plus en état de s'attacher des Généraux & des Officiers par des largesses en argent, que le second ne le sera en donnant aux siens le double de la valeur en terres & en domaines. Les cessions des terres sont sujettes à des contestations & à des rescissions, & on n'y compte pas si bien que sur l'argent qu'on

reçoit. On achete avec de l'argent les munitions de guerre & de bouche, même des Ennemis de l'État. On peut donner de l'argent pour des services secrets & sans témoins : les terres, les denrées, & les [252] marchandises ne sauroient servir dans ces occasions, ni même les bijoux ni les diamans, parcequ'ils sont faciles à reconnoître. Après tout, il me semble que la puissance & la richesse comparatives des États consistent, tout autres choses étant égales, dans la plus ou moins grande abondance d'argent qui y circule, *hic & nunc*.

Il me reste encore à parler de deux autres moïens d'augmenter la quantité d'argent effectif dans la circulation d'un État. Le premier est lorsque les Entrepreneurs & les Particuliers empruntent de l'argent de leurs Correspondans étrangers, pour leur en païer l'intérêt, ou que les Particuliers étrangers envoient leur argent dans l'État, pour y acheter des actions ou fonds publics. Cela fait souvent des sommes très considérables dont l'État doit païer annuellement à ces Etrangers un intérêt, & ces [253] façons d'augmenter l'argent dans l'Étaty rendent réellement l'argent plus abondant, & diminuent le prix de l'intérêt. Par le moïen de cet argent, les Entrepreneurs de l'État trouvent moïen d'emprunter plus facilement, de faire faire des ouvrages & d'établir des Manufactures, dans l'esperance d'y gagner ; les Artisans, & tous ceux par les mains de qui cet argent passe, ne manquent pas de consommer plus qu'ils n'eussent fait, s'ils n'avoient été employés au moïen de cet argent, qui hausse par conséquent les prix de toutes choses, comme s'il appartenoit à l'État ; & au moïen de l'augmentation de dépense ou de la consommation qu'il cause, les revenus que le Public perçoit sur la consommation en sont augmentés. Les sommes prêtées à l'État en cette maniere y causent bien des avantages présens, mais [254] la suite en est toujours onéreuse & désavantageuse. Il faut que l'État en paie l'intérêt aux Étrangers annuellement, & outre cette perte l'État se trouve à la merci des Étrangers, qui peuvent toujours le mettre dans l'indigence lorsqu'il leur prendra fantaisie de retirer leurs fonds ; & il arrivera certainement qu'ils voudront les retirer, dans l'instant que l'État en aura le plus de besoin ; comme lorsqu'on se prépare à avoir une guerre & qu'on y craint quelque échec. L'intérêt qu'on paie à l'Étranger est toujours bien plus considerable que l'augmentation du revenu public que cet argent cause. On voit souvent passer ces prêts d'argent d'un Pais à un autre, suivant la confiance des Prêteurs pour les États où ils les envoient. Mais à dire le vrai, il arrive le plus souvent que les États qui sont chargés de ces emprunts & qui en ont païé [255] plusieurs de gros intérêts, tombent à la longue dans l'impuissance de païer les capitaux, par une banqueroute. Pour peu que la méfiance s'en mêle, les fonds ou actions publiques tombent, les Actionnaires étrangers n'aiment pas à les rappeler avec perte, & aiment mieux se contenter de leurs intérêts, en attendant que la confiance puisse revenir ; mais elle ne revient quelquefois plus. Dans les États qui tombent en décadence, le principal objet des Ministres est ordinairement de ranimer la confiance, & par ce moïen d'attirer l'argent des Étrangers par ces sortes de prêts : car à moins que le Ministère ne manque à la bonne foi & à ses engagements, l'argent des Sujets circulera sans interruption. C'est celui des Étrangers qui peut augmenter la quantité de l'argent effectif dans l'État.

[256]

Mais la voie de ces emprunts, qui donne un avantage présent, conduit à une mauvaise fin, & c'est un feu de paille. Il faut pour relever un État, s'attacher à y faire rentrer annuellement & constamment une balance réelle de commerce, faire fleurir par la Navigation les Ouvrages & les Manufactures qu'on est toujours en état d'envoier chez les Étrangers à un meilleur marché, lorsqu'on est tombé en décadence & dans une rareté d'espaces. Les Négocians commencent à faire les premieres fortunes, les Gens de robbe pourront ensuite s'en approprier une partie, le Prince & les Traitans pourront en acquerir aux dépens des uns & des autres, & distribuer les graces selon leurs volontés. Lorsque l'argent deviendra trop abondant dans l'État, le luxe s'y mettra, & il tombera en décadence. [257]

Voilà-peu-près le cercle que pourra faire un État considérable qui a du fond & des habitans industrieux. Un habile Ministre est toujours en état de lui faire recommencer ce cercle, il ne faut pas un grand nombre d'années pour en voir l'expérience & le succès, au moins des commencemens qui en est la situation la plus intéressante. On connoîtra l'augmentation de la quantité de l'argent effectif, par plusieurs voles que mon sujet ne me permet pas d'examiner présentement.

Pour ce qui est des États qui n'ont pas un bon fond, & qui ne peuvent s'agrandir que par des accidens & selon les circonstances des tems, il est difficile de trouver les moïens de les faire fleurir par les voies du commerce. Il n'y a pas de Ministres qui puissent remettre les Républiques de Venise & de [258] Hollande dans la situation brillante dont elles sont tombées. Mais pour l'Italie, l'Espagne, la France, & l'Angleterre, en quelque état de décadence qu'elles puissent être, elles sont capables d'être toujours portées, par une bonne administration, à un haut degré de puissance, par le seul fait du commerce ; pourvu qu'on l'entreprenne séparément : car si tous ces États étoient également bien administrés, ils ne seroient considérables que proportionnellement à leurs fonds respectifs & à la plus ou moins grande industrie de leurs habitans.

Le dernier moïen que je puisse imaginer pour augmenter dans un État la quantité d'argent effectif dans la circulation, est la voie de la violence & des armes, & elle se mêle souvent avec les autres, attendu que dans tous les Traités de paix on pourvoit ordinairement à se conserver les [259] droits de commerce & les avantages qu'on a pu en tirer. Lorsqu'un État se fait païer des contributions, ou se rend plusieurs autres États tributaires, c'est un moïen bien certain d'attirer leur argent. Je n'entreprendrai pas de rechercher les moïens de mettre cette voie en usage, je me contenterai de dire que toutes les Nations qui ont fleuri par cette voie, n'ont pas laissé de tomber dans la décadence, comme les États qui ont fleuri par leur commerce. Les anciens Romains ont été plus puissans par cette voie que tous les autres Peuples dont nous avons connoissance ; cependant ces mêmes Romains avant que de perdre un pouce du terrain de leurs vastes États, tomberent en décadence par le luxe, & s'appauvrirent par la diminution de l'argent effectif qui avoit circulé chez eux, & que leur luxe fit [260] passer de leur grand Empire chez les Nations orientales.

Tandis que le luxe des Romains, qui ne commença qu'après la défaite d'Antiochus, Roi d'Asie, vers l'an de Rome 564, se contentoit du produit & du travail de tous les vastes États de leur domination, la circulation de l'argent ne faisoit qu'augmenter au lieu de diminuer. Le Public étoit en possession de toutes les Mines d'or, d'argent & de cuivre qui étoient dans l'Empire. Ils avoient les Mines d'or d'Asie, de Macedoine, d'Aquilée, & les riches Mines, tant d'or que d'argent, d'Espagne & de plusieurs autres endroits. Ils avoient plusieurs Monnoies où ils faisoient battre des especes d'or, d'argent & de cuivre. La consommation qu'ils faisoient à Rome de tous les ouvrages & de toutes les marchandises qu'ils tiroient de leurs vastes [261] Provinces, ne diminueoit pas la circulation de l'argent effectif ; non plus que les Tableaux, les Statues & les Bijoux qu'ils en tiroient. Quoique les Seigneurs y fissent des dépenses excessives pour leurs tables, & païassent des quinze mille onces d'argent pour un seul poisson, tout cela ne diminueoit pas la quantité d'argent qui circuloit dans Rome, attendu que les tributs des Provinces l'y faisoient incessamment rentrer, sans parler de celui que les Préteurs & les Gouverneurs y apportoient par leurs extorsions. Les sommes qu'on tiroit annuellement des Mines, ne faisoient qu'augmenter à Rome la circulation pendant tout le regne d'Auguste. Cependant, le luxe étoit déjà fort grand, & on avoit beaucoup d'avidité, non-seulement pour tout ce que l'Empire produisoit de curieux, mais encore pour les bijoux des [262] Indes, pour le poivre & les épiceries, & pour toutes les raretés de l'Arabie ; & les soieries qui n'étoient pas du crû de l'Empire, commençoient à y être recherchées. Mais l'argent qu'on tiroit des Mines surpassoit encore les sommes qu'on envoioit hors de l'Empire pour acheter tout cela. On sentit néanmoins sous Tibere une rareté d'argent : cet Empereur

avoit resserré dans son Fisc deux milliards & sept cent millions de sesterces. Pour rétablir l'abondance & la circulation, il n'eut besoin d'emprunter que trois cens millions sur les hypotheques des terres. Caligula dépensa en moins d'un an tout ce trésor de Tibere après sa mort, & ce fut alors que l'abondance d'argent dans la circulation fut au plus haut point à Rome. La fureur du luxe augmenta toujours ; & du tems de Pline l'Historien, il sortoit [263] tous les ans au moins cent millions de sesterces, suivant son calcul. On n'en tiroit pas tant des Mines. Sous Trajan le prix des terres étoit tombé d'un tiers & au-delà, au rapport de Pline le jeune ; & l'argent diminua toujours jusqu'au tems de l'Empereur Septime Severe. L'argent fut alors si rare à Rome, que cet Empereur fit des magasins étonnans de blé, ne pouvant pas ramasser des trésors assez considérables pour ses entreprises. Ainsi l'Empire Romain tomba en décadence par la perte de son argent, avant que d'avoir rien perdu de ses États. Voilà ce que le luxe causa, & ce qu'il causera toujours en pareil cas.

[264]

CHAPITRE IX.

De l'intérêt de l'argent, & de ses causes. ↩

Comme les prix des choses se fixent dans les altercations des marchés par les quantités des choses exposées en vente proportionnellement à la quantité d'argent qu'on en offre, ou ce qui est la même chose, par la proportion numerique des Vendeurs & des Acheteurs ; de même l'intérêt de l'argent dans un État se fixe par la proportion numérique des Prêteurs & des Emprunteurs.

Quoique l'argent passe pour gages dans le troc, cependant il ne se multiplie point, & ne produit point un intérêt dans la simple circulation. Les nécessités des Hommes semblent avoir [265] introduit l'usage de l'intérêt. Un Homme qui prête son argent sur de bons gages ou sur l'hypothèque des terres, court au moins le hazard de l'inimitié de l'Emprunteur, ou celui des frais, des procès & des pertes ; mais lorsqu'il prête sans sureté, il court risque de tout perdre. Par rapport à ces raisons, les Hommes nécessiteux doivent avoir dans les commencemens tenté les Prêteurs par l'appas d'un profit ; & ce profit doit avoir été proportionné aux nécessités des Emprunteurs & à la crainte & à l'avarice des Prêteurs. Voilà ce me semble la premiere source de l'intérêt. Mais son usage constant dans les États paroît fondé sur les profits que les Entrepreneurs en peuvent faire.

La terre produit naturellement, aidée du travail de l'Homme, quatre, dix, vingt, cinquante, cent, cent-cinquante [266] fois, la quantité de blé qu'on y sème, suivant la bonté du terroir & l'industrie des Habitans. Elle multiplie les fruits & les bestiaux. Le Fermier qui en conduit le travail a ordinairement les deux tiers du produit, dont un tiers paie ses frais & son entretien, l'autre lui reste pour profit de son entreprise.

Si le Fermier a assez de fond pour conduire son entreprise, s'il a tous les outils & les instrumens nécessaires, les chevaux pour labourer, les bestiaux qu'il faut pour mettre la terre en valeur, &c., il prendra pour lui, tous frais faits, le tiers du produit de sa Ferme. Mais si un Laboureur entendu, qui vit de son travail à gages au jour la journée, & qui n'a aucun fond, peut trouver quelqu'un qui veuille bien lui prêter un fond ou de l'argent pour en acheter, il sera en état de donner à ce Prêteur toute la [267] troisieme rente, ou le tiers du produit d'une Ferme dont il deviendra le Fermier ou l'Entrepreneur. Cependant, il croira sa condition meilleure qu'auparavant, attendu qu'il trouvera son entretien dans la seconde rente, & deviendra Maître, de Valet qu'il étoit : que si par sa grande œconomie, & en se fraudant quelque chose du nécessaire, il peut par degrés amasser quelques petits fonds, il aura tous les ans moins à emprunter, & parviendra dans la suite à s'approprier toute la troisieme rente.

Si cet Entrepreneur nouveau trouve à acheter à crédit du blé ou des bestiaux, pour les païer à long terme & lorsqu'il sera en état de faire de l'argent par la vente du produit de sa Ferme, il en donnera volontiers un plus grand prix que celui du marché contre argent comptant : & cette façon sera la même chose que s'il [268] empruntoit de l'argent comptant pour acheter le blé au comptant, en donnant pour l'interêt la différence du prix du comptant & de celui à terme : mais de quelque façon qu'il emprunte soit au comptant, soit en marchandises, il faut qu'il lui reste de quoi s'entretenir par son entreprise, sans quoi il fera banqueroute. Ce hazard fera qu'on exigera de lui vingt à trente pour cent de profit ou d'interêt sur la quantité de l'argent ou sur la valeur des denrées ou des marchandises qu'on lui prêtera.

D'un autre côté, un maître Chapelier, qui a du fond pour conduire sa Manufacture de chapeaux soit pour louer une maison, acheter des castors, des laines, de la teinture, &c., soit pour païer toutes les semaines, la subsistance de ses Ouvriers, doit non-seulement trouver son entretien dans cette [269] entreprise mais encore un profit semblable à celui du Fermier, qui a la troisième partie pour lui. Cet entretien, de même que ce profit, doit se trouver dans la vente des chapeaux, dont le prix doit païer non-seulement les matériaux, mais aussi l'entretien du Chapelier & de ses Ouvriers, & encore le profit en question.

Mais un Compagnon Chapelier entendu, mais sans fond, peut entreprendre la même Manufacture, en empruntant de l'argent & des matériaux, & en abandonnant l'article du profit à quiconque voudra lui prêter de l'argent, ou à quiconque voudra lui confier du castor, de la laine, &c., qu'il ne paiera qu'à long terme & lorsqu'il aura vendu ses chapeaux. Si à l'expiration du terme de ses billets le Prêteur d'argent redemande son capital, ou si le Marchand de laine & les autres [270] Prêteurs ne veulent plus s'y fier, il faut qu'il quitte son entreprise ; auquel cas il aimera peut-être mieux faire banqueroute. Mais s'il est sage & industriel, il pourra faire voir à ses créanciers qu'il a en argent ou en chapeaux la valeur du fond qu'il a emprunté à-peu-près, & ils aimeront mieux probablement continuer à s'y fier & se contenter, pour le présent, de leur interêt ou du profit. Au moïen de quoi il continuera, & peut-être amassera-t'il par degrés quelque fond en se frustrant un peu de son nécessaire. Avec ce secours il aura tous les ans moins à emprunter, & lorsqu'il aura amassé un fond suffisant pour conduire sa Manufacture qui sera toujours proportionnée au débit qu'il en a, l'article du profit lui demeurera en entier, & il s'enrichira s'il n'augmente pas sa dépense.

Il est bon de remarquer que [271] l'entretien d'un tel Manufacturier est d'une petite valeur à proportion de celle des sommes qu'il emprunte dans son commerce, ou des matériaux qu'on lui confie ; & par conséquent les Prêteurs ne courent pas un grand risque de perdre leur capital, s'il est honnête homme & industriel : mais comme il est très possible qu'il ne le soit pas, les Prêteurs exigeront toujours de lui un profit ou interêt de vingt à trente pour cent de la valeur du prêt : encore n'y aura-s'il que ceux qui en ont bonne opinion qui s'y fieront. On peut faire les mêmes inductions par rapport à tous les Maîtres, Artisans, Manufacturiers & autres Entrepreneurs dans l'État, qui conduisent des entreprises dont le fond excède considérablement la valeur de leur entretien annuel.

Mais si un Porteur d'eau à [272] Paris s'érige en Entrepreneur de son propre travail, tout le fond dont il aura besoin sera le prix de deux seaux, qu'il pourra acheter pour une once d'argent, après quoi tout ce qu'il gagne devient profit. S'il gagne par son travail cinquante onces d'argent par an, la somme de son fond, ou emprunt, sera à celle de son profit, comme un à cinquante. C'est-à-dire, qu'il gagnera cinq mille pour cent, au lieu que le Chapelier ne gagnera pas cinquante pour cent, & qu'il sera même obligé d'en païer vingt à trente pour cent au Prêteur.

Cependant un Prêteur d'argent aimera mieux prêter mille onces d'argent à un Chapelier à vingt pour cent d'intérêt, que de prêter mille onces à mille Porteurs d'eau à cinq cent pour cent d'intérêt. Les Porteurs d'eau dépenseront bien vite à leur entretien non-seulement [273] l'argent qu'ils gagnent par leur travail journalier, mais tout celui qu'on leur a prêté. Ces capitaux qu'on leur prête, sont petits à proportion de la somme qu'il leur faut pour leur entretien : soit qu'ils soient beaucoup ou peu employés, ils peuvent facilement dépenser tout ce qu'ils gagnent. Ainsi on ne peut guere déterminer les gains de ces bas Entrepreneurs. On dirait bien qu'un Porteur d'eau gagne cinq mille pour cent de la valeur des seaux qui servent de fond à son entreprise, & même dix mille pour cent, si par un rude travail il gagnoit cent onces d'argent par an. Mais comme il peut dépenser pour son entretien les cent onces aussi-bien que les cinquante, ce n'est que par la connoissance de ce qu'il met à son entretien qu'on peut savoir combien il a de profit clair.

[274]

Il faut toujours défalquer la subsistance & l'entretien des Entrepreneurs avant que de statuer sur leur profit. C'est ce que nous avons fait dans l'exemple du Fermier & dans celui du Chapelier : & c'est ce qu'on ne peut guere déterminer pour les bas Entrepreneurs ; aussi font-ils pour la plûpart banqueroute, s'ils doivent.

Il est ordinaire aux Brasseurs de Londres, de prêter quelques barils de biere aux Entrepreneurs de Cabarets à biere, & lorsque ceux-ci paient les premiers barils, on continue à leur en prêter d'autres. Si la consommation de ces Cabarets à biere devient forte, ces Brasseurs font quelquefois un profit de cinq cent pour cent par an ; & j'ai oui dire que les gros Brasseurs ne laissoient pas de s'enrichir lorsqu'il n'y a que la moitié des Cabarets à biere qui leur font [275] banqueroute dans le courant de l'année.

Tous les Marchands dans l'État, sont dans une habitude constante de prêter à termes des marchandises ou des denrées à des Détailliers, & proportionnent la mesure de leur profit, ou leur intérêt, à celle de leur risque. Ce risque est toujours grand par la grande proportion de l'entretien de l'emprunteur à la valeur prêtée. Car si l'emprunteur ou détailleur n'a pas un prompt débit dans le bas troc, il se ruinera bien vite & dépensera tout ce qu'il a emprunté pour sa subsistance, & par conséquent sera obligé de faire banqueroute.

Les Revendeuses de poisson, qui l'achetant à Billingsgate, à Londres, pour le revendre dans les autres quartiers de la Ville, paient ordinairement par contrat passé par un Écrivain [276] expert, un schelling par guinée, ou par vingt-un schellings, d'intérêts par semaine ; ce qui fait deux cens soixante pour cent par année. Les Revendeuses des Halles à Paris dont les entreprises sont moins considérables paient cinq sols par semaine d'intérêts d'un écu de trois livres, ce qui passe quatre cents trente pour cent par an : cependant il y a peu de Prêteurs qui fassent fortune avec de si grands intérêts.

Ces gros intérêts sont non-seulement tolérés, mais encore en quelque façon utiles & nécessaires dans un État. Ceux qui achètent le poisson dans les rues paient ces gros intérêts par l'augmentation de prix qu'ils en donnent ; cela leur est commode, & ils n'en ressentent pas la perte. De même un Artisan qui boit un pot de biere, & en paie un prix qui fait trouver au [277] Brasseur cinq cents pour cent de profit, se trouve bien de cette commodité & n'en sent point la perte dans un si bas détail.

Les Casuistes, qui ne paroissent guere propres à juger de la nature de l'intérêt & des matieres de commerce, ont imaginé un terme (*damnum emergens*) au moien duquel ils veulent bien tolerer ces hauts prix d'intérêt : & plutôt que de renverser l'usage & la convenance des Sociétés, ils ont consenti & permis à ceux qui prêtent avec un grand risque, de tirer proportionnellement un grand intérêt ; & cela sans bornes : car ils seroient bien embarrassés à en trouver de certaines, puisque la chose dépend réellement des craintes des

On loue les Négocians sur Mer, lorsqu'ils peuvent faire profiter leur fond dans leur [278] entreprise, fusse à dix mille pour cent ; & quelque profit que les Marchands en gros fassent ou stipulent en vendant à long terme les denrées ou les marchandises à des Marchands-détailleurs inférieurs, je n'ai pas oui dire que les Casuistes leur en fissent un crime. Ils sont ou paroissent un peu plus scrupuleux au sujet des prêts en argent sec, quoique ce soit dans le fond la même chose. Cependant ils tolèrent encore ces prêts au moïen d'une distinction (*lucrum cessans*) qu'ils ont imaginée ; je crois que cela veut dire, qu'un Homme qui a été dans l'habitude de faire valoir son argent à cinq cens pour cent dans son commerce, peut stipuler ce profit en le prêtant à un autre. Rien n'est plus divertissant que la multitude des Loix & des Canons qui ont été faits dans tous les siècles au sujet de l'intérêt de l'argent, [279] toujours par des Sages qui n'étoient guere au fait du commerce, & toujours inutilement.

Il paroît par ces exemples & par ces inductions, qu'il y a dans un État plusieurs classes & allées d'intérêts ou de profit ; que dans les plus basses classes, l'intérêt est toujours le plus fort à proportion du plus grand risque ; & qu'il diminue de classe en classe jusqu'à la plus haute qui est celle des Négocians riches & réputés solvables. L'intérêt qu'on stipule dans cette classe, est celui qu'on appelle le prix courant de l'intérêt dans l'État, & il ne differe guere de l'intérêt qu'on stipule sur l'hypothèque des terres. On aime autant le billet d'un Négociant solvable & solide, au moins pour un court terme, qu'une action sur une terre ; parceque la possibilité d'un procès ou d'une contestation au sujet de celle-ci, [280] compense la possibilité de la banqueroute du Négociant.

Si dans un État il n'y avoit pas d'entrepreneurs qui pussent faire du profit sur l'argent ou sur les marchandises qu'ils empruntent, l'usage de l'intérêt ne seroit pas probablement si fréquent qu'on le voit. Il n'y auroit que les Gens extravagans & prodigues qui feroient des emprunts. Mais dans l'habitude où tout le monde est de se servir d'entrepreneurs, il y a une source constante pour les emprunts & par conséquent pour l'intérêt. Ce sont les Entrepreneurs qui cultivent les terres, les Entrepreneurs qui fournissent le pain, la viande, les habillemens, &c. à tous les Habitans d'une ville. Ceux qui travaillent aux gages de ces Entrepreneurs, cherchent aussi à s'ériger eux-mêmes en Entrepreneurs, à l'envie les uns des autres. La [281] multitude des Entrepreneurs est encore bien plus grande parmi les Chinois ; & comme ils ont tous l'esprit vif, le génie propre pour les entreprises, & une grande constance à les conduire, il y a parmi eux des Entrepreneurs qui parmi nous sont fournis par des gens gagés : ils fournissent les repas des Laboureurs, même dans les champs. Et c'est peut-être cette multitude de bas Entrepreneurs, & des autres, de classe en classe, qui, trouvant le moïen de gagner beaucoup par la consommation sans que cela soit sensible aux consommateurs, soutiennent le prix de l'intérêt dans la plus haute classe à trente pour cent ; au lieu qu'il ne passe guere cinq pour cent dans notre Europe. L'intérêt a été à Athènes, du tems de Solon, à dix-huit pour cent. Dans la République romaine il a été le plus souvent à douze pour cent, [282] on l'y a vu à quarante huit pour cent, à vingt pour cent, à huit pour cent, à six pour cent, au plus bas à quatre pour cent : il n'a jamais été si bas librement que vers la fin de la République & sous Auguste après la conquête de l'Égypte. L'Empereur Antonin & Alexandre Severe, ne réduisirent l'intérêt à quatre pour cent, qu'en prêtant l'argent public sur l'hypothèque des terres.

CHAPITRE DIXIEME.

Des causes de l'augmentation & de la diminution de l'intérêt de l'argent, dans un État. ↪

C'est une idée & reçûe de tous ceux qui ont écrit sur le commerce, que [283] l'augmentation de la quantité de l'argent effectif dans un État y diminue le prix de l'intérêt, parceque lorsque l'argent abonde, il est plus facile d'en trouver à emprunter. Cette idée n'est

pas toujours vraie ni juste. Pour s'en convaincre, il ne faut que se souvenir qu'en l'année 1720, presque tout l'argent d'Angleterre fut apporté à Londres, & que par-dessus cela, le nombre des billets qu'on mit sur la place accéléra le mouvement de l'argent d'une manière extraordinaire.

Cependant cette abondance d'argent & de circulation au lieu de diminuer l'interêt courant qui étoit auparavant à cinq pour cent, & au-dessous, ne servit qu'à en augmenter le prix, qui fut porté à cinquante & soixante pour cent. Il est facile de rendre raison de cette augmentation du prix de l'interêt, par les principes & les causes de l' [284] interêt, que j'ai établies dans le chapitre précédent La voici, tout le monde étoit devenu Entrepreneur dans le système de la Mer du Sud, & demandoit à emprunter de l'argent pour acheter des Actions, comptant de faire un profit immense au moïen duquel il pourroit aisément païer ce haut prix d'interêt.

Si l'abondance d'argent dans l'État vient par les mains de gens qui prêtent, elle diminuera sans doute l'interêt courant en augmentant le nombre des prêteurs : mais si elle vient par l'entremise de personnes qui dépensent elle aura l'effet tout contraire, & elle haussera le prix de l'interêt en augmentant le nombre des Entrepreneurs qui auront à travailler au moïen de cette augmentation de dépense, & qui auront besoin d'emprunter pour fournir à leur entreprise, dans toutes les classes d'interêts.

[285]

L'abondance ou la disette d'argent dans un État, hausse toujours ou baisse les prix de toutes choses dans les altercations du troc, sans avoir aucune liaison nécessaire avec le prix de l'interêt, qui peut très bien être haut dans les États où il y a abondance d'argent, & bas dans ceux où l'argent est plus rare : haut où tout est cher, & bas où tout est à grand marché : haut à Londres, & bas à Gênes.

Le prix de l'interêt hausse & baisse tous les jours sur de simples bruits, qui tendent à diminuer ou à augmenter la sureté des Prêteurs, sans que le prix des choses dans le troc soit alteré pour cela.

La source la plus constante d'un interêt haut dans un État, est la grande dépense des Seigneurs & des Propriétaires de terres, ou des autres Gens riches. Les Entrepreneurs & maîtres [286] Artisans, sont dans l'habitude de fournir de grosses Maisons dans toutes les branches de leur dépense. Ces Entrepreneurs ont presque toujours besoin d'emprunter de l'argent pour les fournir : & lorsque les Seigneurs consomment leurs revenus par avance & empruntent de l'argent, ils contribuent doublement à hausser le prix de l'interêt.

Au contraire, lorsque les Seigneurs de l'État vivent d'économie, & achètent de la première main autant qu'ils le peuvent, ils se font procurer par leurs Valets beaucoup de choses sans qu'elles passent par les mains des Entrepreneurs, ils diminuent les profits & le nombre des Entrepreneurs dans l'État, & par conséquent le nombre des Emprunteurs, & encore le prix de l'interêt, parceque ces sortes d'entrepreneurs travaillant sur leurs propres fonds n' [287] empruntent que le moins qu'ils peuvent, & en se contentant d'un petit gain empêchent ceux qui n'ont point de fonds de s'ingérer dans les entreprises en empruntant. Voilà aujourd'hui la situation des Républiques de Gênes & de Hollande, où l'interêt est quelquefois à deux pour cent, & au-dessous dans la plus haute classe ; au lieu qu'en Allemagne, en Pologne, en France, en Espagne, en Angleterre & en d'autres États, la facilité & la dépense des Seigneurs & des Propriétaires de terres entretiennent toujours les Entrepreneurs & maîtres Artisans de l'État dans l'habitude de ces gros gains, au moïen desquels ils ont de quoi païer un interêt haut, & encore plus lorsqu'ils tirent tout de l'Étranger avec risque pour les entreprises.

Lorsque le Prince ou l'État fait une grosse dépense comme [288] en faisant la guerre, cela hausse le prix de l'intérêt par deux raisons : la première est que cela multiplie le nombre des Entrepreneurs par plusieurs nouvelles entreprises considérables de fournitures pour la guerre, & par conséquent les emprunts. La seconde est par rapport au plus grand risque que la guerre entraîne toujours.

Au contraire, la guerre finie, les risques diminuent, le nombre des Entrepreneurs diminue, & les Entrepreneurs même de la guerre cessant de l'être, diminuent leurs dépenses, & deviennent prêteurs de l'argent qu'ils ont gagné. Dans cette situation, si le Prince ou l'État offre de rembourser une partie de ses dettes, il diminuera considérablement le prix de l'intérêt ; & cela aura un effet plus certain, s'il est en état de paier réellement une partie de la dette [289] sans emprunter d'un autre côté, parce que les remboursements augmentent le nombre des prêteurs dans la plus haute classe de l'intérêt, & que cela pourra influencer sur les autres classes.

Lorsque l'abondance d'argent dans l'État est introduite par une balance constante de commerce, cet argent passe d'abord par les mains des Entrepreneurs ; & encore qu'il augmente la consommation, il ne laisse pas de diminuer le prix de l'intérêt, à cause que la plupart des Entrepreneurs acquièrent alors assez de fond pour conduire leur commerce sans argent, & même deviennent prêteurs des sommes qu'ils ont gagnées au-delà de celles qu'il faut pour conduire leur commerce. S'il n'y a pas dans l'État un grand nombre de Seigneurs & de Gens riches qui fassent une grosse dépense, dans [290] ces circonstances l'abondance de l'argent ne manquera pas de diminuer le prix de l'intérêt, autant qu'elle augmentera le prix des denrées & des marchandises dans le troc. Voilà ce qui arrive d'ordinaire dans les Républiques qui n'ont guère de fond ni de terres considérables, & qui ne s'enrichissent que par le commerce étranger. Mais dans les États qui ont un grand fond & des Propriétaires de terres considérables, l'argent qui s'introduit par le commerce avec l'Étranger augmente leur rente, & leur donne moyen de faire une grande dépense qui entretient plusieurs Entrepreneurs & plusieurs Artisans, outre ceux qui maintiennent le commerce avec l'Étranger : cela soutient toujours un haut intérêt, malgré l'abondance de l'argent.

Lorsque les Seigneurs & les [291] Propriétaires de terres se ruinent par leurs dépenses extravagantes, les prêteurs d'argent qui ont des hypothèques sur leurs terres, en attrapent souvent la propriété absolue ; & il peut bien arriver dans l'État que les prêteurs soient créanciers de beaucoup plus d'argent qu'il n'y en circule : auquel cas on peut les regarder comme Propriétaires subalternes des terres & des denrées qu'on hypothèque pour leur sûreté. Que si cela n'a pas lieu, leurs capitaux se perdront par les banqueroutes.

De même on peut considérer les Propriétaires des Actions & des fonds publics, comme Propriétaires subalternes des revenus de l'État qu'on emploie à paier leurs intérêts. Mais si la législature étoit obligée par les besoins de l'État d'employer ses revenus à d'autres usages, les [292] Actionnaires ou Propriétaires de fonds publics perdroient tout, sans que l'argent qui circule dans l'État fût diminué pour cela d'un seul liard.

Si le Prince ou les Administrateurs de l'État veulent régler le prix de l'intérêt courant par des loix, il faut en faire le règlement sur le pié du prix courant du Marché dans la plus haute classe, ou approchant : autrement la loi sera inutile, parce que les Contractans, qui suivront la règle des altercations, ou le prix courant réglé par la proportion des Prêteurs aux Emprunteurs, feront des marchés clandestins ; & cette contrainte de la loi ne servira qu'à gêner le commerce & à hausser le prix de l'intérêt, au lieu de le fixer. Autrefois les Romains, après plusieurs loix pour restreindre l'intérêt, en firent une autre pour défendre [293] absolument de prêter de l'argent. Cette loi n'est pas plus de succès que les précédentes. La loi que fit Justinien pour restreindre les Gens de qualité à ne prendre que quatre pour cent, ceux d'un ordre inférieur six pour cent, & les Gens de commerce huit pour cent, étoit également

plaisante & injuste, tandis qu'il n'étoit pas défendu de faire cinquante & cent pour cent de profit par toutes sortes d'entreprises.

S'il est permis & honnête à un Propriétaire de terre de donner une Ferme à haut prix à un Fermier indigent, au hasard d'en perdre toute la rente d'une année, il semble qu'il devroit être permis au Prêteur de prêter son argent à un Emprunteur nécessaire, au hasard de perdre non-seulement son intérêt ou profit, mais encore son capital, & stipuler tel intérêt que l'autre [294] consentira volontairement de lui accorder ; il est vrai que les prêts de cette nature font plus de malheureux qui en emportant les capitaux aussi-bien que l'intérêt, sont plus dans l'impuissance de se relever, que le Fermier qui n'emporte pas la terre : mais les loix pour les banqueroutes étant assez favorables aux Débiteurs pour les mettre en état de se relever, il semble qu'on devroit toujours accommoder les loix de l'intérêt au prix du marché, comme on fait en Hollande.

Les prix courans de l'intérêt dans un État, semblent servir de base & de regle pour les prix de l'achat des terres. Si l'intérêt courant est à cinq pour cent, qui répond au denier vingt, le prix des terres devroit être de même : mais comme la propriété des terres donne un rang & une [295] certaine Jurisdiction dans l'État, il arrive que lorsque l'intérêt est au denier vingt, le prix des terres est au denier vingt-quatre ou vingt-cinq, quoique les hypotheques sur les mêmes terres ne passent gueres le prix courant de l'intérêt.

Après tout, le prix des terres, comme tous les autres prix, se regle naturellement par la proportion des Vendeurs aux Acheteurs, &c. ; & comme il se trouvera beaucoup plus d'Acquereurs à Londres, par exemple, que dans les Provinces, & que ces Acquereurs qui résident dans la Capitale, aimeront mieux acheter des terres dans leur voisinage que dans les Provinces éloignées, il arrivera qu'ils aimeront mieux acheter des terres voisines au denier trente ou trente-cinq, que celles qui sont éloignées au denier vingt-cinq ou [296] vingt-deux. Il y a souvent d'autres raisons de convenances qui influent sur le prix des terres, & qu'il n'est pas nécessaire de marquer ici, parcequ'elles ne détruisent pas les éclaircissemens que nous avons donnés sur la nature de l'intérêt.

TROISIÈME PARTIE.

[297]

CHAPITRE PREMIER.

De la Richesse. ↪

Lorsqu'un État échange un petit produit de terre contre un plus grand dans le commerce avec l'Étranger, il paroît avoir l'avantage dans ce commerce : [298] & si l'argent y circule en plus grande abondance que chez l'Étranger, il échangera toujours un plus petit produit de terre contre un plus grand.

Lorsque l'État échange son travail contre le produit de terre de l'Étranger, il paroît avoir l'avantage dans ce commerce ; attendu que ses habitans sont entretenus aux dépens de l'Étranger.

Lorsqu'un État échange son produit conjointement avec son travail, contre un plus grand produit de l'Étranger conjointement avec un travail égal ou plus grand, il paroît encore avoir l'avantage dans ce commerce. Si les Dames de Paris consomment, année commune, des dentelles de Bruxelles pour la valeur de cent mille onces d'argent, le quart d'un arpent de terre en Brabant, qui produira [299] cent cinquante livres pesant de lin, qu'on travaillera en dentelles fines à Bruxelles, correspondra à cette somme. Il faudra le travail d'environ deux mille personnes en Brabant pendant une année pour toutes les parties de cette Manufacture, depuis la semence du lin jusqu'à la dernière perfection de la dentelle. Le Marchand de dentelle ou Entrepreneur à Bruxelles en fera les avances ; il paiera directement ou indirectement toutes les fileuses & faiseuses de dentelles, & la proportion du travail de ceux qui font leurs outils ; tous ceux qui ont part au travail, achèteront leur entretien directement ou indirectement du Fermier en Brabant, qui paie en partie la rente de son Propriétaire. Si on met le produit de terre qu'on attribue dans cette économie à ces deux mille personnes, à trois arpens [300] par tête, tant pour l'entretien de leurs personnes que pour celui de leurs familles qui en subsistent en partie, il y aura six mille arpens de terre en Brabant employés à l'entretien de ceux qui ont part au travail de la dentelle, & cela aux dépens des Dames de Paris qui paieront & porteront cette dentelle.

Les Dames de Paris y paieront les cent mille onces d'argent, chacune suivant la quantité qu'elles en prennent ; il faudra envoyer tout cet argent en espèces à Bruxelles, en déduisant les frais seulement de l'envoi, & il faut que l'Entrepreneur à Bruxelles y trouve non-seulement le paiement de toutes ses avances, & l'intérêt de l'argent qu'il aura peut-être emprunté, mais encore un profit de son entreprise pour l'entretien de sa famille. Si le prix que les Dames donnent de la dentelle ne [301] remplit pas tous les frais & profits en général, il n'y aura pas d'encouragement pour cette Manufacture, & les Entrepreneurs cesseront de la conduire ou seront banqueroute ; mais comme nous avons supposé qu'on continue cette Manufacture, il est de nécessité que tous les frais se trouvent dans les prix que les Dames de Paris en donnent, & qu'on envoie les cent mille onces d'argent à Bruxelles, si les Brabançons ne tirent rien de France pour en faire la compensation.

Mais si les habitans du Brabant aiment les vins de Champagne, & en consomment, année commune, la valeur de cent mille onces d'argent, l'article des vins pourra compenser celui de la dentelle, & la balance du commerce, par rapport à ces deux branches, sera égale. La compensation & la circulation se fera [302] par l'entremise des Entrepreneurs & des Banquiers en mêleront de part & d'autre.

Les Dames de Paris paieront cent mille onces d'argent à celui qui leur vend & livre la dentelle ; celui-ci les paiera au Banquier qui lui donnera une ou plusieurs lettres de change sur son correspondant à Bruxelles. Ce Banquier remettra l'argent aux Marchands de vin de Champagne qui ont 100000 onces d'argent à Bruxelles, & qui lui donneront leurs lettres de change de même valeur tirées sur lui par son Correspondant à Bruxelles. Ainsi les 100000 onces payées pour le vin de Champagne à Bruxelles, compenseront les 100000 onces payées pour la dentelle à Paris ; au moïen de quoi on épargnera la peine de voiturier l'argent reçu à Paris jusqu'à Bruxelles, & la peine de voiturier l'argent reçu à Bruxelles jusqu'à [303] Paris. Cette compensation se fait par lettres de change, dont je tacherai de faire connoître la nature dans le chapitre suivant.

Cependant on voit dans cet exemple que les cent mille onces que les Dames de Paris paient pour la dentelle, viennent entre les mains des Marchands qui envoient le vin de Champagne à Bruxelles : & que les cent mille onces que les consommateurs du vin de Champagne paient pour ce vin à Bruxelles, tombent entre les mains des Entrepreneurs ou Marchands de dentelles. Les Entrepreneurs de part & d'autre, distribuent cet argent à ceux qu'ils font travailler, soit pour ce qui regarde les vins, soit pour ce qui regarde les dentelles.

Il est clair par cet exemple que les Dames de Paris soutiennent & entretiennent tous ceux qui [304] travaillent à la dentelle en Brabant, & qu'elles y causent une circulation d'argent. Il est également clair que les consommateurs du vin de Champagne à Bruxelles soutiennent & entretiennent en Champagne, non-seulement tous les Vignerons & autres qui ont part à la production du vin, tous les Charons, Maréchaux, Voituriers, &c. qui ont part à la voiture, aussi-bien que les chevaux qu'on y emploie, mais qu'ils paient aussi la valeur du produit de la terre pour le vin, & causent une circulation d'argent en Champagne.

Cependant cette circulation ou ce commerce en Champagne, qui fait tant de fracas, qui fait vivre le Vigneron, le Fermier, le Charon, le Maréchal, le Voiturier, & qui fait paier exactement, tant la rente du Propriétaire de la vigne, que celle du Propriétaire des prairies [305] qui servent à entretenir les chevaux de voiture, est dans le cas présent, un commerce onéreux & désavantageux à la France, à l'envisager par les effets qu'il produit.

Si le Muid de vin se vend à Bruxelles pour soixante onces d'argent, & si on suppose qu'un arpent produise quatre muids de vin, il faut envoyer à Bruxelles le produit de quatre mille cent soixante-six arpens & demi de terre, pour correspondre à cent mille onces d'argent, & il faut employer autour de deux mille arpens de prairies & de terres, pour avoir le foin & l'avoine que consomment les chevaux de transport, & ne les employer durant toute l'année à aucun autre usage. Ainsi on ôtera à la subsistance des François environ six mille arpens de terres, & on augmentera celle des Brabançons de plus de quatre mille [306] arpens de produit, puisque le vin de Champagne qu'ils boivent épargne plus de quatre mille arpens qu'ils emploieraient vraisemblablement à produire de la biere pour leur boisson, s'ils ne louvoient pas de vin. Cependant la dentelle avec laquelle on paie tout cela, ne couse aux Brabançons que le quart d'un arpent de lin. Ainsi avec un arpent de produit, conjointement à leur travail, les Brabançons paient plus de seize mille arpens aux François conjointement à un moindre travail. Ils retirent une augmentation de subsistance, & ne donnent qu'un instrument de luxe qui n'apporte aucun avantage réel à la France, parceque la dentelle s'y use & s'y détruit, & qu'on ne peut l'échanger pour quelque chose d'utile après cela. Suivant la regle intrinseque des valeurs, la terre qu'on emploie en Champagne pour la [307] production du vin, celle pour l'entretien des Vignerons, des Tonneliers, des Charons, des Maréchaux, des Voituriers, des chevaux pour le transport, &c. devrait être égale à la terre qu'on emploie en Brabant à la production du lin, & à celle qu'il faut pour l'entretien des fileuses, des faiseuses de dentelles & de tous ceux qui ont quelque part à la fabrication de cette Manufacture de dentelle.

Mais si l'argent est plus abondant dans la circulation en Brabant qu'en Champagne, la terre & le travail y seront à plus haut prix, & par conséquent dans l'évaluation qui se fait de part & d'autre en argent, les François perdront encore considérablement.

On voit dans cet exemple une branche de commerce qui fortifie l'Étranger, qui diminue les habitans de l'État, & qui, sans [308] en faire sortir aucun argent effectif, affoiblit ce même État. J'ai choisi cet exemple pour mieux faire sentir comment un État peut être la dupe d'un autre par le fait du commerce, & pour faire comprendre la manière de connoître les avantages & les desavantages du commerce avec l'Étranger.

C'est en examinant les effets de chaque branche de commerce en particulier, qu'on peut régler utilement le commerce avec les Étrangers : on ne sauroit le connoître distinctement par des raisonnemens généraux.

On trouvera toujours par l'examen des particularités, que l'exportation de toute Manufacture est avantageuse à l'État, parce qu'en ce cas l'Étranger paie & entretient toujours des Ouvriers utiles à l'État ; que les meilleurs retours ou paiemens qu'on retire sont les especes, [309] & au défaut des especes, le produit des terres de l'étranger où il entre le moins de travail. Par ces moïens de commercer on voit souvent des États qui n'ont presque point de produits de terre, entretenir des habitans en grand nombre aux dépens de l'Étranger : & de grands États maintenir leurs habitans avec plus d'aisance & d'abondance.

Mais attendu que les grands États n'ont pas besoin d'augmenter le nombre de leurs habitans, il suffit d'y faire vivre ceux qui y sont, du crû de l'État, avec plus d'agrément & d'aisance, & de rendre les forces de l'État plus grandes pour sa défense & sa sûreté. Pour y parvenir par le commerce avec l'Étranger, il faut encourager, tant qu'on peut, l'exportation des ouvrages & des Manufactures de l'État, pour en retirer, autant qu'il est possible, de l'or & de [310] l'argent en nature. S'il arrivoit par des récoltes abondantes qu'il y eût en l'État beaucoup de produits au-delà de la consommation ordinaire & annuelle, il seroit avantageux d'en encourager l'exportation chez l'Étranger pour en faire entrer la valeur en or & en argent : ces métaux ne périssent point & ne se dissipent pas comme les produits de la terre, & on peut toujours avec l'or & l'argent faire entrer dans l'État tout ce qui y manque.

Cependant il ne seroit pas avantageux de mettre l'État dans l'habitude annuelle d'envoyer chez l'Étranger de grandes quantités du produit de son crû, pour en tirer le paiement en Manufactures étrangères. Ce seroit affoiblir & diminuer les habitans & les forces de l'État par les deux bouts.

Mais je n'ai point dessein [311] d'entrer dans le détail des branches du commerce qu'il faudroit encourager pour le bien de l'État. Il me suffit de remarquer qu'il faut toujours tâcher d'y faire entrer le plus d'argent qu'il se peut.

L'augmentation de la quantité d'argent qui circule dans un État, lui donne de grands avantages dans le commerce avec l'Étranger, tant que cette abondance d'argent y continue. L'État échange toujours par là une petite quantité de produit & de travail, contre une plus grande. Il leve les taxes avec facilité, & ne trouve pas de difficulté à faire de l'argent dans les cas de besoins publics.

Il est vrai que la continuation de l'augmentation de l'argent causera dans la suite par son abondance une cherté de terre & de travail dans l'État. Les ouvrages & les Manufactures [312] couteront tant, à la longue, que l'Étranger cessera peu-à-peu de les acheter, & s'accoutumera à les prendre ailleurs à meilleur marché ; ce qui ruinera insensiblement les ouvrages & les Manufactures de l'État. La même cause qui augmentera les rentes des Propriétaires des terres de l'État (qui est l'abondance de l'argent) les mettra dans l'habitude de tirer quantité d'ouvrages des païs étrangers où ils les auront à grand marché : ce sont là

des conséquences naturelles. La richesse qu'un État acquiert par le commerce, le travail & l'économie le jettera insensiblement dans le luxe. Les États qui haussent par le commerce ne manquent pas de baisser ensuite : il y a des règles que l'on pourroit mettre en usage, ce qu'on ne fait guère pour empêcher ce déclin. Toujours est-il vrai que tandis que l'État est en possession actuelle de [313] la balance du commerce, & de l'abondance de l'argent il paroît puissant, & il l'est en effet tant que cette abondance y subsiste.

On pourroit tirer des inductions à l'infini pour justifier ces idées du commerce avec l'Étranger, & les avantages de l'abondance de l'argent. Il est étonnant de voir la disproportion de la circulation de l'argent en Angleterre & à la Chine. Les Manufactures des Indes, comme les Soieries, les Toiles peintes, les Mousselines, &c. nonobstant les frais d'une navigation de dix-huit mois, reviennent à un très bas prix en Angleterre, qui les paieroit avec la trentième partie de ses ouvrages & de ses Manufactures si les Indiens les vouloient acheter. Mais ils ne sont pas si foux de paier des prix extravagans pour nos ouvrages, pendant qu'on travaille mieux chez eux & infiniment à [314] meilleur marché. Aussi nous vendent-ils leurs Manufactures que contre argent comptant, que nous leur portons annuellement pour augmenter leurs richesses & diminuer les nôtres. Les Manufactures des Indes qu'on consomme en Europe ne font que diminuer notre argent & le travail de nos propres Manufactures.

Un Américain, qui vend à un Européen des peaux de Castor, est surpris avec raison d'apprendre que les chapeaux qu'on fait de laine sont aussi bons pour l'usage, que ceux qu'on fait de poil de castor, & que toute la différence, qui cause une si longue navigation, ne consiste que dans la fantaisie de ceux qui trouvent les chapeaux de poil de castor plus légers & plus agréables à la vûe & au toucher. Cependant comme on paie ordinairement les peaux de Castor [315] à ces Américains en ouvrages de fer, d'acier, &c. & non en argent, c'est un commerce qui n'est pas nuisible à l'Europe, d'autant plus qu'il entretient des Ouvriers & particulièrement des Matelots, qui dans les besoins de l'État sont très utiles, au lieu que le commerce des Manufactures des Indes orientales, emporte l'argent & diminue les Ouvriers de l'Europe.

Il faut convenir que le commerce des Indes orientales est avantageux à la République de Hollande, & qu'elle en fait tomber la perte sur le reste de l'Europe en vendant les épices & Manufactures, en Allemagne, en Italie, en Espagne & dans le Nouveau Monde, qui lui rendent tout l'argent qu'elle envoie aux Indes & bien au-delà : il est même utile à la Hollande d'habiller ses femmes & plusieurs autres habitans, des [316] Manufactures des Indes, plutôt que d'étoffe d'Angleterre & de France. Il vaut mieux pour les Hollandois enrichir les Indiens que leurs voisins, qui pourroient en profiter pour les opprimer : d'ailleurs ils vendent aux autres habitans de l'Europe les toiles & les petites Manufactures de leur crû, beaucoup plus cher qu'ils ne vendent chez eux les Manufactures des Indes, qui s'y consomment.

L'Angleterre & la France auroient tort d'imiter en cela les Hollandois. Ces Roïaumes ont chez eux les moyens d'habiller leurs femmes, de leur crû ; & quoique leurs étoffes reviennent à un plus haut prix que celles des Manufactures des Indes, ils doivent obliger leurs habitans de n'en point porter d'étrangères ; ils ne doivent pas permettre la diminution de leurs ouvrages & de leurs Manufactures, ni se mettre dans la dépendance des [317] Étrangers, ils doivent encore moins laisser enlever leur argent pour cela.

Mais puisque les Hollandois trouvent moyen de débiter dans les autres États de l'Europe les marchandises des Indes, les Anglois & les François en devroient faire autant, soit pour diminuer les forces navales de la Hollande, soit pour augmenter les leurs, & sur-tout afin de se passer du secours des Hollandois dans les branches de consommation, qu'une mauvaise habitude a rendues nécessaires dans ces Roïaumes : c'est un désavantage visible de permettre qu'on porte des Indiennes dans les Roïaumes d'Europe qui ont de leur crû de quoi habiller

leurs habitans.

De même qu'il est désavantageux à un État d'encourager des Manufactures étrangères, il est aussi désavantageux d'encourager la navigation des étrangers. [318] Lorsqu'un État envoie chez l'Étranger ses ouvrages & ses Manufactures, il en tire l'avantage en entier s'il les envoie par ses propres Vaisseaux : par-là il entretient un bon nombre de Matelots, qui sont aussi utiles à l'État que les Ouvriers. Mais s'il en abandonne le transport à des Bâtimens étrangers, il fortifie la Marine étrangère & diminue la sienne.

C'est un point essentiel du commerce avec l'Étranger que celui de la navigation. De toute l'Europe, les Hollandois sont ceux qui construisent des Vaisseaux à meilleur marché. Outre les rivières qui leur apportent du bois flotté, le voisinage du Nord leur fournit à moins de frais les mâts, le bois, le goudron, les cordages, &c. Leurs Moulins à scier le bois en facilitent le travail. De plus ils naviguent avec moins d'équipage, & leurs [319] Matelots vivent à très peu de frais. Un de leurs Moulins à scier le bois épargne journellement le travail de quatre-vingts hommes.

Par ces avantages ils seroient dans l'Europe les seuls voituriers par Mer, si l'on suivoit toujours le meilleur marché : & s'ils avoient de leur propre crû de quoi faire un commerce étendu, ils auroient sans doute la plus florissante Marine de l'Europe. Mais le grand nombre de leurs Matelots ne suffit pas, sans les forces intérieures de l'État, pour la supériorité de leurs forces navales : ils n'armeroient jamais de Vaisseaux de guerre, ni de Matelots si l'État avoit de grands revenus pour les construire & les solder : ils profiteroient en tout du grand marché.

L'Angleterre pour les empêcher d'augmenter à ses dépens leur avantage sur Mer par ce bon marché, a défendu à [320] toute Nation d'apporter chez elle d'autres marchandises que celles de leur crû ; au moien de quoi les Hollandois n'ayant pu servir de voituriers pour l'Angleterre, les Anglois même ont fortifié par-là leur Marine : & bien qu'ils naviguent à plus de frais que les Hollandois, les richesses de leurs charges au dehors rendent ces frais moins considérables.

La France & l'Espagne sont bien des États maritimes, qui ont un riche produit qu'on envoie dans le Nord, d'où on leur porte chez eux les denrées & marchandises. Il n'est pas étonnant que leur marine ne soit pas considérable à proportion de leur produit & de l'étendue de leurs Côtes maritimes, puisqu'ils laissent à des Vaisseaux étrangers le soin de leur apporter du Nord tout ce qu'ils en reçoivent, & de leur venir enlever les denrées que les États [321] du Nord tirent de chez eux.

Ces États, je dis la France & l'Espagne, ne font pas entrer dans les vues de leur politique la considération du Commerce au point qu'elle y seroit avantageuse ; la plupart des Commerçans en France & en Espagne qui ont relation avec l'Étranger, sont plutôt des Facteurs ou des Commis de Négocians étrangers que des Entrepreneurs, pour conduire ce commerce de leur fond.

Il est vrai que les États du Nord sont, par leur situation & par le voisinage des pays qui produisent tout ce qui est nécessaire à la construction des Navires, en état de voiturier tout à meilleur marché, que ne seroit la France & l'Espagne : mais si ces deux Roïaumes prenoient des mesures pour fortifier leur marine, cet obstacle ne les en empêcheroit pas. L'Angleterre leur en a [322] montré il y a déjà long-tems l'exemple en partie : ils ont chez eux & dans leurs Colonies tout ce qu'il faut pour la construction des Bâtimens, ou du moins il ne seroit pas difficile de les y faire produire : & il y a une infinité de voies qu'on pourroit prendre pour faire réussir un tel dessein, si la legislature ou le ministère y vouloit concourir. Mon sujet ne me permet pas d'examiner dans cet Essai, le détail de ces voies : je me bornerai à dire, que dans les pays où le commerce n'entretient pas constamment un nombre considérable de

Bâtimens & de Matelots, il est presque impossible que le Prince puisse entretenir une Marine florissante, sans des frais qui seroient seuls capables de ruiner les trésors de son État.

Je conclurai donc, en remarquant que le commerce qui est le plus essentiel à un État pour [323] l'augmentation ou la diminution de ses forces est le commerce avec l'Étranger, que celui de l'intérieur d'un État n'est pas d'une si grande considération dans la politique ; qu'on ne soutient qu'à demi le commerce avec l'Étranger, lorsqu'on n'a pas l'œil à augmenter & maintenir de gros Négocians naturels du païs, des Bâtimens & des Matelots, des Ouvriers & des Manufactures, & surtout qu'il faut toujours s'attacher à maintenir la balance contre les Étrangers.

CHAPITRE II.

Des Changes & de leur nature. ↩

Dans la Ville même de Paris, il coute ordinairement cinq sols par sac de mille livres, pour porter de l'argent d'une maison à [324] une autre ; s'il falloit toujours le porter du Fauxbourg Saint Antoine, aux Invalides, il en couteroit plus du double, & s'il n'y avoit pas communément de porteurs d'argent de confiance, il en couteroit encore davantage : que s'il y avoit souvent des Voleurs en chemin on l'enverroit par grosses sommes, escorté, & avec plus de frais ; & si quelqu'un se chargeoit du transport, à ses frais & risques, il se feroit païer de ce transport, à pro portion des frais & des risques. C'est ainsi, que les frais du transport, de Rouen à Paris, & de Paris à Rouen coutent ordinairement cinquante sols par sac de mille livres, ce qu'on appelle dans le langage des Banquiers, un quart pour cent ; les Banquiers envoient l'argent ordinairement en doubles barils, que les Voleurs ne peuvent gueres emporter, à cause du fer & de la pesanteur, [325] & comme il y a toujours des Messagers sur cette route, les frais sont peu considérables, sur les grosses parties qu'on envoie de part & d'autre.

Si la Ville de Châlons sur Marne paie tous les ans au Receveur des Fermes du Roi, dix mille onces d'argent d'un côté, & si de l'autre côté les Marchands de vin de Châlons ou des environs vendent à Paris, par l'entremise de leurs correspondans, des vins de Champagne pour la valeur de dix mille onces d'argent ; si l'once d'argent en France passe dans le commerce pour cinq livres, la somme des dix mille onces en question s'appellera cinquante mille livres, tant à Paris qu'à Chalons.

Le Receveur des Fermes dans cet exemple a cinquante mille livres à envoyer à Paris, & les correspondans des Marchands de vin de Châlons ont [326] cinquante mille livres à envoyer à Châlons ; on pourra épargner ce double emploi ou transport par une compensation ou comme on dit par lettres de change, si les parties s'abouchent & s'accommodent pour cela.

Que les correspondans des Marchands de vin de Châlons portent (chacun sa part) les cinquante mille livres chez le Caissier du Bureau des Fermes à Paris ; qu'il leur donne une ou plusieurs rescriptions, ou lettres de change sur le Receveur des Fermes à Châlons, païables à leur ordre ; qu'ils endossent ou passent leur ordre aux Marchands de vin de Châlons, ceux-ci recevront du Receveur à Châlons les cinquante mille livres. De cette maniere, les cinquante mille livres à Paris seront païées au Caissier des Fermes à Paris, & les cinquante mille livres à Châlons seront païées aux [327] Marchands de vin de cette Ville, & par cet échange ou compensation, on épargnera la peine de voiturier cet argent d'une ville à l'autre. Ou bien que les Marchands de vin à Châlons, qui ont cinquante mille livres à Paris, aillent offrir leurs lettres de change au Receveur qui les endossera au Caissier des Fermes à Paris, lequel y touchera le montant, & que le Receveur à Châlons leur paie contre leurs lettres de change les cinquante mille livres qu'il a à Châlons : de quelque côté qu'on fasse cette compensation, soit qu'on tire les lettres de change de Paris sur Châlons, soit de Châlons sur Paris, comme dans

cet exemple on paie once pour once, & cinquante mille livres pour cinquante mille livres, on dira que le change est au pair.

La même methode se pourra pratiquer, entre ces Marchands [328] de vin à Châlons, & les Receveurs des Seigneurs de Paris qui ont des terres ou des rentes aux environs de Châlons, & encore entre les Marchands de vin, ou tout autres Marchands à Châlons, qui ont envoyé des denrées ou des marchandises à Paris, & qui y ont de l'argent, & tous Marchands qui ont tiré des marchandises de Paris & les ont vendues à Châlons. Que s'il y a un grand commerce entre ces deux Villes, il s'érigerà des Banquiers à Paris & à Châlons, qui s'aboucheront avec les interressés de part & d'autre, & seront les agens ou entremeteurs des paiemens qu'on auroit à envoyer d'une de ces Villes à l'autre. Maintenant si tous les vins, & autres denrées & marchandises qu'on a envoyées de Châlons à Paris, & qu'on y a effectivement vendues pour argent comptant, excèdent en valeur la somme de la [329] recette des Fermes à Châlons, celles des rentes que les Seigneurs de Paris ont aux environs de Châlons, & encore la valeur de toutes les denrées & de toutes les marchandises qui ont été envoyées de Paris à Châlons & qu'on y a vendues pour argent comptant, de la somme de cinq mille onces d'argent ou de vingt-cinq mille liv. il faudra nécessairement que le Banquier à Paris envoie cette somme en argent à Châlons. Cette somme sera l'excédent ou la balance du commerce entre ces deux Villes ; on l'enverra dis-je nécessairement en especes à Châlons, & cette opération se trouvera conduite de la maniere suivante ou de quelqu'autre maniere appochante.

Les Agens, ou Correspondans des Marchands de vin de Châlons & des autres qui ont envoyé des denrées ou des Marchandises de Châlons à Paris, [330] ont l'argent de ces ventes en caisse à Paris : ils ont ordre de le remettre à Châlons ; ils ne sont pas dans l'habitude de le risquer par les voitures, ils s'adresseront au Caissier des Fermes qui leur donnera des rescriptions ou lettres de change sur le Receveur des Fermes à Châlons, jusqu'à la concurrence des fonds qu'il a à Châlons, & cela ordinairement au pair ; mais comme ils ont besoin de remettre encore d'autres sommes à Châlons, ils s'adresseront pour cela au Banquier qui aura à sa disposition les rentes des Seigneurs à Paris qui ont des terres aux environs de Châlons. Ce Banquier leur fournira, de même que le Caissier des Fermes, des lettres de change sur son correspondant à Châlons jusqu'à la concurrence des fonds qu'il a à sa disposition à Châlons, & qu'il avoit ordre de faire revenir à Paris : cette [331] compensation se fera aussi au pair, si ce n'est que le Banquier cherche à y trouver quelque petit profit pour sa peine, tant de la part de ces Agens qui s'adressent à lui pour remettre leur argent à Châlons, que de celle des Seigneurs qui l'ont chargé de faire revenir leur argent de Châlons, à Paris. Si le Banquier a de même à sa disposition à Châlons, la valeur des Marchandises qui y ont été envoyées de Paris, & qui y ont été vendues pour argent comptant ; il fournira encore de même des lettres de change pour cette valeur.

Mais dans notre supposition les Agens des Marchands de Châlons, ont encore en caisse à Paris vingt-cinq mille livres qu'ils ont ordre de remettre à Châlons, au-delà de toutes les sommes ci-dessus mentionnées. S'ils offrent cet argent au Caissier des Fermes, il répondra qu'il [332] n'a plus de fonds à Châlons, & qu'il ne sauroit leur fournir de lettres de change ou des rescriptions sur cette Ville. S'ils offrent l'argent au Banquier il leur répondra, qu'il n'a pas non plus de fonds à Châlons, & qu'il n'a pas occasion de tirer, mais que si l'on veut lui paier trois pour cent de change, il fournira des lettres : ils offriront un ou deux pour cent, & enfin deux & demi, ne pouvant faire mieux. À ce prix le Banquier se déterminera à leur donner des lettres, c'est-à-dire, qu'en lui paiant à Paris deux livres dix sols, il fournira une lettre de change de cent livres, sur son correspondant de Châlons, païable à dix ou quinze jours, afin de mettre ce correspondant en état de faire ce paiement des vingt-cinq mille livres qu'il tire sur lui : à ce prix de change, il les lui enverra par le Messenger ou Carrosse en espece [333] d'or, ou au défaut de l'or, en argent. Il paiera dix livres pour chaque sac de mille livres, ou suivant le langage des Banquiers un pour cent ; il paiera à son Correspondant de Châlons

pour commission cinq livres-par sac de mille livres, ou demi pour cent, & il gardera pour son profit un pour cent. Sur ce pied le change est à Paris pour Châlons à deux & demi pour cent au-dessus du pair, parcequ'on paie deux livres dix sols sur chaque cent livres pour le prix du change.

C'est ainsi à peu-près que la balance du commerce se transporte d'une ville à l'autre, par l'entremise des Banquiers, & en gros articles ordinairement. Tous ceux qui portent le titre de Banquiers ne sont pas dans cette habitude ; & il y en a plusieurs qui ne se mêlent que de commissions & de spéculation de banque. Je ne mettrai au nombre des [334] Banquiers que ceux qui font voiturier l'argent. C'est à eux à régler toujours les changes, dont les prix suivent les frais & les risques du transport des especes, dans les cas différens.

On fixe rarement le prix du change entre Paris & Châlons à plus de deux & demi ou trois pour cent, au dessus ou au dessous du pair. Mais de Paris à Amsterdam le prix du change montera à cinq ou six pour cent lors qu'il faudra voiturier les especes. Le chemin est plus long le risque est plus grand ; il faut plus de Correspondans & de Commissionnaires. Des Indes en Angleterre, le prix du transport sera de dix à douze pour cent. De Londres à Amsterdam, le prix du change ne passera guere deux pour cent en tems de paix.

Dans notre exemple présent, on dira que le change à Paris pour Châlons sera à deux & demi [335] pour cent, au dessus du pair ; & on dira à Châlons que le change pour Paris est à deux & demi pour cent, au dessous du pair : parceque dans ces circonstances celui qui donnera de l'argent à Châlons pour une lettre de change pour Paris ne donnera que quatre-vingt-dix-sept livres dix sols, pour recevoir cent livres à Paris : & il est visible que la Ville ou Place où le change est au dessus du pair doit à celle où il est au dessous, tant que le prix du change subsiste sur ce pied. Le change n'est à Paris à deux & demi pour cent, au dessus du pair pour Châlons, que parceque Paris doit à Châlons, & qu'on a besoin de voiturier l'argent de cette dette de Paris à Châlons : c'est pourquoi lorsqu'on voit que le change est communement au dessous du pair dans une ville, par rapport à une autre, on pourra conclure que cette premiere ville [336] doit la balance du commerce à l'autre, & lorsque le change est à Madrid ou à Lisbonne au dessus du pair pour tous les autres païs, cela fait voir que ces deux Capitales doivent toujours envoyer des especes à ces autres païs.

Dans toutes les Places & Villes qui se servent de la même monnoie & des mêmes especes d'or & d'argent, comme Paris & Châlons sur Marne, Londres & Bristol, l'on connoît & l'on exprime le prix du change en donnant & en prenant tant pour cent, de plus ou de moins que le pair. Quand on paie quatre-vingt-dix-huit livres dans une place, pour recevoir cent livres dans une autre, on dit que le change est à deux pour cent au dessous du pair à-peu-près : lorsqu'on paie cent deux livres dans une place, pour ne recevoir que cent livres dans une autre, on dit que le change est [337] à deux pour cent exactement au-dessus du pair : quand on donne cent livres dans une place, pour en recevoir cent livres dans une autre, on dit que le change est au pair. En tout cela il n'y a aucune difficulté, ni aucun mystere.

Mais lorsqu'on regle le change entre deux Villes ou Places, où la monnoie est toute différente, où les especes sont de différentes grandeurs, finesses, tailles, & même de différens noms, la nature du change paroît d'abord plus difficile à expliquer ; mais dans le fond ce change étranger ne differe de celui entre Paris & Châlons que par la différence du jargon dont les Banquiers se servent. On parle à Paris du change avec la Hollande en réglant l'écu de trois livres contre tant de deniers de gros de Hollande, mais le pair du change entre Paris & Amsterdam est toujours cent [338] onces d'or ou d'argent contre cent onces d'or ou d'argent de même poids & titre : cent deux onces païées à Paris pour recevoir seulement cent onces à Amsterdam, reviennent toujours à deux pour cent au dessus du pair. Le Banquier qui fait les transports de la balance du commerce, doit toujours savoir calculer le pair ; mais dans le langage des changes avec l'Etranger, on dira le prix du change à Londres avec Amsterdam se

fait en donnant une livre sterling à Londres pour recevoir trente-cinq escalins d'Hollande en banque : avec Paris, en donnant à Londres trente deniers ou peniques sterling, pour recevoir à Paris un écu ou trois livres tournois. Ces façons de parler n'expriment pas si le change est au-dessus ou au dessous du pair ; mais le Banquier qui transporte la balance du commerce en sait bien le compte, & combien il [339] recevra d'especes étrangères pour celles de son país qu'il fait voiturer.

Qu'on fixe le change à Londres pour argent d'Angleterre en Roubles de Moscovie, en Marcs Lubs de Hambourg, en Richedales d'Allemagne, en Livres de gros de Flandres, en Ducats de Venise, en Piastres de Gènes ou de Livourne, en Millerays ou Crusades de Portugal, en Pieces de huit d'Espagne, ou Pistoles &c. le pair du change pour tous ces país, sera toujours cent onces d'or ou d'argent contre cent onces : & si dans le langage des changes il se trouve qu'on donne plus ou moins que ce pair, cela vient au même dans le fond que si l'on disoit le change est de tant au dessus ou au dessous du pair, & on connoitra toujours si l'Angleterre doit la balance ou non à la place avec laquelle on regle le change, ni plus ni moins [340] qu'on le fait dans notre exemple de Paris & de Chalons.

CHAPITRE III.

Autres éclaircissemens pour la connoissance de la nature des changes. ↩

On a vu que les changes sont réglés sur la valeur intrinseque des especes, c'est-à-dire, sur le pair, & que leur variation provient des frais & des risques des transports d'une place à l'autre, lorsqu'il faut envoyer en especes la balance du commerce. On n'a pas besoin de raisonnement pour une chose qu'on voit dans le fait & dans la pratique. Les Banquiers apportent quelquefois des raffinemens dans cette pratique.

Si l'Angleterre doit à la France cent mille onces d'argent pour [341] la balance du commerce, si la France en doit cent mille onces à la Hollande, & la Hollande cent mille onces à l'Angleterre, toutes ces trois sommes se pourront compenser par lettres de change entre les Banquiers respectifs de ces trois États, sans qu'il soit besoin d'envoyer aucun argent d'aucun côté.

Si la Hollande envoie en Angleterre pendant le mois de Janvier des marchandises pour la valeur de cent mille onces d'argent, & l'Angleterre n'en envoie en Hollande dans le même mois que pour la valeur de cinquante mille onces, (je suppose la vente & le paiement faits dans le même mois de Janvier de part & d'autre) il reviendra à la Hollande dans ce mois une balance de commerce de cinquante mille onces, & le change d'Amsterdam sera à Londres au mois de Janvier à deux ou trois pour cent [342] au dessus du pair, c'est-à-dire dans le langage des changes, que le change de Hollande qui étoit en Décembre au pair ou à trente cinq escalins par livre sterling à Londres, y montera en Janvier à trente six escalins ou environ; mais lorsque les Banquiers auront envoyé cette dette de cinquante mille onces en Hollande, le change pour Amsterdam retombera naturellement au pair à Londres, ou à trente-cinq escalins.

Mais si un Banquier Anglois prévoit en Janvier, par l'envoi qu'on y fait en Hollande d'une quantité extraordinaire de marchandises, que la Hollande lors des paiemens & ventes en Mars recevra considerablement à l'Angleterre, il pourra dès le mois de Janvier, au lieu d'envoyer les cinquante mille écus ou onces qu'on y doit ce mois-là à la Hollande, fournir ses lettres de [343] change sur son Correspondant à Amsterdam, païables à deux usances ou deux mois pour en paier la valeur à l'échéance : & par ce moïen profiter du change qui étoit en Janvier au dessus du pair, & qui sera en Mars au dessous du pair : & par ce moïen gagner doublement sans envoyer un sol en Hollande.

Voilà ce que les Banquiers appellent des spéculations qui causent souvent des variations dans les changes pour un peu de tems, independamment de la balance du commerce : mais il en faut toujours à la longue revenir à cette balance qui fait la regle constante & uniforme des changes ; & quoique les spéculations & crédits des Banquiers puissent quelquefois retarder le transport des sommes qu'une Ville ou État doit à un autre, il faut toujours à la fin païer la dette & envoyer la balance du commerce en [344] especes, à la Place où elle est due.

Si l'Angleterre gagne constamment une balance de commerce avec le Portugal, & perd toujours une balance avec la Hollande, les prix du change avec la Hollande & avec le Portugal le feront bien connoître ; on verra bien qu'à Londres le change pour Lisbonne est au dessous du pair, & que le Portugal doit à l'Angleterre ; on verra aussi que le change pour Amsterdam est au dessus du pair, & que l'Angleterre doit à la Hollande : mais on ne pourra pas voir par les changes la quantité de la dette. On ne verra pas si la balance d'argent qu'on tire de Portugal sera plus grande ou plus petite que celle qu'on est obligé d'envoyer en Hollande.

Cependant il y a une chose qui fera toujours bien connoître à Londres, si l'Angleterre gagne ou perd la balance générale de [345] son commerce (on entend par la balance générale, la différence des balances particulieres avec tous les États étrangers qui commercent avec l'Angleterre), c'est le prix des matieres d'or & d'argent, mais particulièrement de l'or, (aujourd'hui que la proportion du prix de l'or & de l'argent en especes monnoïées differe de la proportion du prix du marché, comme on l'expliquera dans le Chapitre suivant). Si le prix des matieres d'or au marché de Londres, qui est le centre du commerce d'Angleterre, est plus bas que le prix de la Tour où l'on fabrique les guinées ou especes d'or, ou au même prix que ces especes intrinséquement ; & si on porte à la Tour des matieres d'or pour en recevoir la valeur en guinées ou especes fabriquées, c'est une preuve certaine que l'Angleterre gagne dans la balance générale de son [346] commerce ; c'est une preuve que l'or qu'on tire du Portugal suffit non-seulement pour païer la balance que l'Angleterre envoie en Hollande, en Suede, en Moscovie, & dans les autres États où elle doit, mais qu'il reste encore de l'or pour envoyer fabriquer à la Tour, & la quantité ou somme de cette balance générale se connoît par celle des especes fabriquées à la Tour de Londres.

Mais si les matieres d'or se vendent à Londres au marché, plus haut que le prix de la Tour, qui est ordinairement de trois livres dix-huit schelings par once, on ne portera plus de ces matieres à la Tour pour les fabriquer, & c'est une marque certaine qu'on ne tire pas de l'Étranger, par exemple du Portugal, autant d'or qu'on est obligé d'en envoyer dans les autres païs où l'Angleterre doit : c'est une preuve que la balance générale du [347] commerce est contre l'Angleterre. Ceci ne se connoîtroit pas s'il n'y avoit pas une défense en Angleterre d'envoyer des especes d'or hors du Roïaume : mais cette défense est cause que les Banquiers timides à Londres aiment mieux acheter les matieres d'or, (qu'il leur est permis de transporter dans les païs étrangers) à trois livres dix-huit schelings jusqu'à quatre livres sterling l'once, pour les envoyer chez l'Étranger, que d'y envoyer les guinées ou especes d'or monnoïées à trois livres dix-huit schelings, contre les loix, & au hasard de confiscation. Il y en a pourtant qui s'y hasardent, d'autres fondent les especes d'or, pour les envoyer en guise de matieres, & il n'est pas possible de juger de la quantité d'or que l'Angleterre perd, lorsque la balance générale du commerce est contre elle.

En France on déduit les frais [348] de la fabrication des especes, qui va d'ordinaire à un & demi pour cent, c'est-à-dire, qu'on y regle toujours le prix des especes au dessus de celui des matieres. Pour connoître si la France perd dans la balance générale de son commerce, il suffira de savoir si les Banquiers envoient chez l'Étranger les especes de France; car s'ils le font c'est une preuve qu'ils ne trouvent pas de matieres à acheter pour ce transport, attendu que ces matieres quoiqu'à plus bas prix en France que les especes, sont de plus grande valeur que ces especes dans les païs étrangers, au moins de un & demi pour cent.

Quoique les prix des changes ne varient guere que par rapport à la balance du commerce, entre l'État & les autres Païs, & que naturellement cette balance n'est que la différence de la valeur des denrées & des [349] marchandises que l'État envoie dans les autres païs, & de celles que les autres païs envoient dans l'État ; cependant il arrive souvent des circonstances & causes accidentelles qui font transporter des sommes considerables d'un État à un autre, sans qu'il soit question de marchandises & de commerce, & ces causes influent sur les changes tout de même que feroient la balance & l'excédent de commerce.

De cette nature sont les sommes d'argent qu'un État envoie dans un autre pour des services secrets & des vues de politique d'État, pour des subsides d'alliances, pour l'entretien de troupes, d'Ambassadeurs, de Seigneurs qui voïagent, &c. les capitaux que les Habitans d'un État envoient dans un autre, pour s'y interesser dans les fonds publics ou particuliers, l'interêt que ces Habitans tirent [350] annuellement de pareils fonds &c. Les changes ne manquent pas de varier avec toutes ces causes accidentelles, & de suivre la regle du transport d'argent dont on a besoin ; & dans la considération de la balance du commerce, on ne sépare pas, & même on auroit de la peine à en séparer ces sortes d'articles ; ils influent bien sûrement sur l'augmentation & la diminution de l'argent effectif d'un État, & de ses forces & puissances comparatives.

Mon sujet ne me permet pas de m'étendre sur les effets de ces causes accidentelles, je me bornerai toujours aux vues simples de commerce, de peur d'embarrasser mon sujet, qui ne l'est que trop par la multiplicité des faits qui s'y présentent.

Les changes haussent plus ou moins au dessus du pair à proportion des grands ou petits frais, & risques du transport d'argent, [351] & cela supposé, les changes haussent bien plus naturellement au dessus du pair dans les Villes ou États où il y a des défenses de transporter de l'argent hors de l'État, que dans celles où le transport en est libre.

Supposons que le Portugal consomme annuellement & constamment des quantités considerables de Manufactures de laine & autres d'Angleterre, tant pour ses propres habitans que pour ceux du Bresil ; qu'il en paie une partie en vin, huiles, &c. mais que pour le surplus du paiement il y ait une balance constante de commerce qu'on envoie de Lisbonne à Londres. Si le Roi de Portugal fait de rigoureuses défenses, & sous peine non-seulement de confiscation, mais même de la vie, de transporter aucune matiere d'or ou d'argent hors de ses États, la terreur de ces défenses empêchera d'abord les [352] Banquiers de se mêler d'envoyer la balance. Le prix des Manufactures Angloises restera en caisse à Lisbonne. Les Marchands Anglois ne pouvant avoir de Lisbonne leurs fonds, n'y enverront plus de draps. Il arrivera que les draps deviendront d'une cherté extraordinaire; cependant les draps ne sont pas encheris en Angleterre, on s'abstient seulement de les envoyer à Lisbonne à cause qu'on n'en peut pas retirer la valeur. Pour avoir de ces draps la Noblesse Portugaise & autres qui ne sauroient s'en passer, en offriront jusqu'au double du prix ordinaire; mais comme on n'en sauroit avoir assez qu'en envoyant de l'argent hors de Portugal, l'augmentation du prix du drap deviendra le profit de quiconque enverra l'or ou l'argent, contre les défenses, hors du Roïaume ; cela encouragera plusieurs Juifs, & autres de porter l'or & l'argent [353] aux Vaisseaux Anglois qui sont dans la Rade de Lisbonne, même au hasard de la vie. Ils gagneront d'abord cent ou cinquante pour cent à faire ce métier, & ce profit est païé par les habitans Portugais, dans le haut prix qu'ils donnent pour le drap. Ils se familiariseront peu-à-peu à ce manège, après l'avoir pratiqué souvent avec succès, & dans la suite on verra porter l'argent à bord des Vaisseaux Anglois pour le prix de deux ou un pour cent.

Le Roi de Portugal fait la loi ou la défense : ses Sujets, même ses Courtisans, paient les frais du risque qu'on court pour rendre la défense inutile, & pour l'é luder. On ne tire donc aucun avantage d'une pareille loi, au contraire elle cause un désavantage réel au Portugal parcequ'elle est cause qu'il sort plus d'argent de l'État qu'il n'en sortiroit s'il n'y avoit pas

une telle loi.

[354]

Car ceux qui gagnent à ce manège, soit Juifs ou autres, ne manquent pas d'envoyer leurs profits en païs étrangers, & lorsqu'ils en ont assez ou lorsque la peur les prend ils suivent souvent eux-même leur argent.

Que si l'on prenoit quelques-uns de ces contrevenans sur le fait, qu'on confisquât leurs biens & qu'on les fit mourir, cette circonstance & cette exécution au lieu d'empêcher la sortie de l'argent ne feront que l'augmenter, parceque ceux qui se contentoient auparavant de un ou deux pour cent pour sortir de l'argent, voudront avoir vingt ou cinquante pour cent, ainsi il est nécessaire qu'il en sorte toujours de quoi paier la balance.

Je ne sais si j'ai bien réussi à rendre ces raisons sensibles à ceux qui n'ont point d'idée de commerce. Je sais que pour ceux qui ont quelque connoissance de la [355] pratique, rien n'est plus aisé à comprendre, & qu'ils s'étonnent avec raison que ceux qui conduisent les États & administrent les Finances des grands Roïaumes, aient si peu de connoissance de la nature des changes, que de défendre la sortie des matieres & des especes d'or & d'argent, en même tems.

Le moïen unique de les conserver dans un État, c'est de conduire si bien le commerce avec l'Étranger que la balance ne soit pas contraire à l'État.

CHAPITRE IV.

Des variations de la proportion des valeurs, par rapport aux Métaux qui servent de monnoie. ↩

Si les Métaux étoient aussi faciles à trouver, que l'eau l'est communément, chacun en [356] prendroit pour ses besoins, & ces métaux n'auroient presque point de valeur. Les métaux qui se trouvent les plus abondans & qui coutent le moins de peine à produire, sont aussi ceux qui sont à meilleur marché. Le fer paroît le plus nécessaire ; mais comme on le trouve communément en Europe, avec moins de peine & de travail que le cuivre, il est à bien meilleur marché.

Le cuivre, l'argent & l'or, sont les trois métaux dont on se sert communément pour monnoie. Les Mines de cuivre sont les plus abondantes & coutent le moins de terre & de travail à produire. Les plus abondantes Mines de cuivre sont aujourd'hui en Suede : il y faut plus de quatre-vingts onces de cuivre au Marché pour paier une once d'argent. Il est aussi à remarquer que le cuivre qu'on tire de certaines Mines est plus parfait & [357] plus beau que celui qu'on tire d'autres Mines. Celui du Japon & de Suede est plus beau que celui d'Angleterre. Celui d'Espagne étoit du tems des Romains, plus beau que celui de l'Ile de Chypre. Au lieu que l'or & l'argent, de quelque Mine qu'on les tire, sont toujours de la même perfection, lorsqu'on les a raffinés.

La valeur du cuivre, comme de tout autres choses, est proportionnée à la terre & au travail qui entrent dans sa production. Outre les usages ordinaires auxquels on l'emploie, comme pour des pots, des vases, de la batterie de cuisine, des serrures, &c., on s'en sert presque dans tous les États pour monnoie, dans le troc du menu. En Suede on s'en sert souvent même dans les gros paiemens lorsque l'argent y est rare. Pendant les cinq premiers siecles de [358] Rome, on ne se servoit pas d'autre monnoie. On ne commença à se servir d'argent dans le troc, que dans l'année quatre cent quatre-vingt-quatre. La proportion du cuivre à l'argent fut alors réglée dans les monnoies, comme 72 à 1 ; dans la fabrication de cinq cent douze, comme 80 à 1 ; dans l'évaluation de cinq cent trente-sept, comme 64 à 1 ; dans la fabrication de cinq cent quatre-vingt-six, comme 48 à 1 ; dans celle de six cent

soixante-trois de Drusus, & celle de Sylla de six cent soixante & douze, comme 53 1/3 à 1 ; dans celle de Marc Antoine de sept cent douze, & d'Auguste de sept cent vingt-quatre, comme 56 à 1 ; dans celle de Neron l'an de Jesus-Christ cinquante-quatre, comme 60 à 1 ; dans celle d'Antonin l'an de l'Ere présente cent soixante, comme 64 à 1 ; dans le tems de Constantin trois cent [359] trente, style présent, comme 120 & 125 à 1 ; dans le siecle de Justinien environ cinq cent cinquante, comme 100 à 1 ; & cela a toujours varié depuis au-dessous de la proportion de 100 dans les monnoies en Europe.

Aujourd'hui qu'on ne se sert guere de cuivre pour monnoie, que dans le troc du menu, soit qu'on l'allie avec la calamine, pour faire du cuivre jaune, comme en Angleterre, soit qu'on l'allie avec une petite partie d'argent, comme en France & en Allemagne, on le fait valoir communément dans la proportion de 40 à 1 ; quoique le cuivre au Marché soit ordinairement à l'argent comme 80 & 100 à 1. La raison est, qu'on diminue ordinairement sur le poids du cuivre les frais de la fabrication ; & lorsqu'il n'y a pas trop de cette petite monnoie pour la circulation du bas [360] troc dans l'État, les monnoies de cuivre seul, ou de cuivre allié, passent sans difficulté malgré le défaut de leur valeur intrinseque. Mais lorsqu'on les veut faire passer dans le troc dans un païs étranger, on ne les veut recevoir qu'au poids du cuivre & de l'argent qui est allié avec le cuivre; & même dans les États où, par l'avarice ou l'ignorance de ceux qui gouvernent, on donne cours à une trop grande quantité de cette petite monnoie pour la circulation du bas troc, & où l'on ordonne qu'on en reçoive une certaine partie dans le gros paiemens, on ne la reçoit pas volontiers, & la petite monnoie perd un agiot contre l'argent blanc, c'est ce qui arrive à la monnoie de Billon & aux Ardites en Espagne pour les gros paiemens ; cependant la petite monnoie passe toujours sans difficulté dans le bas troc, [361] la valeur dans ces paiemens étant ordinairement petite en elle-même, par conséquent la perte l'est encore davantage : c'est ce qui fait qu'on s'en accommode sans peine, & qu'on change le cuivre contre de petites pieces d'argent au-dessus du poids & valeur intrinseque du cuivre dans l'État même, mais non dans les autres États ; chaque État en aiant de sa propre fabrication de quoi conduire son troc du menu.

L'or & l'argent ont, comme le cuivre, une valeur proportionnée à la terre & au travail nécessaires à leur production ; & si le public se charge des frais de la fabrication de ces métaux, leur valeur en lingots & en especes est la même, leur valeur au Marché & à la Monnoie est la même chose, leur valeur dans l'État & dans les païs étrangers est constamment la même, [362] toujours réglée sur le poids & sur le titre ; c'est-à-dire, sur le poids seul, si ces métaux sont purs & sans alliage.

Les Mines d'argent se sont toujours trouvées plus abondantes que celles de l'or, mais non pas également dans tous les païs, ni dans tous les tems : il a toujours fallu plusieurs onces d'argent pour paier une once d'or ; mais tantôt plus tantôt moins, suivant l'abondance de ces métaux & la demande. L'an de Rome trois cent dix, il falloit en Grece treize onces d'argent pour paier une once d'or, c'est-à-dire, que l'or étoit à l'argent comme 1 à 13 ; l'an quatre cent ou environ, comme 1 à 12 ; l'an quatre cent soixante, comme 1 à 10, tant en Grece qu'en Italie, & par toute l'Europe. Cette proportion d'1 à 10 paroît avoir continué constamment pendant trois siecles jusqu'à la [363] mort d'Auguste, l'an de Rome sept cent soixante-sept, ou l'an de grace quatorze. Sous Tibere, l'or devint plus rare, ou l'argent plus abondant, la proportion a monté peu-à-peu à celle de 1 à 12, 12 1/2 & 13. Sous Constantin l'an de grace trois cent trente, & sous Justinien cinq cent cinquante, elle s'est trouvée comme 1 à 14 2/5. L'histoire est plus obscure depuis ; quelques-uns croient avoir trouvé cette proportion comme 1 à 18, sous quelques Rois de France. L'an de grace huit cent quarante, sous le regne de Charles le Chauve, on fabriqua les monnoies d'or & d'argent sur le fond, & la proportion se trouva comme 1 à 12. Sous le regne de Saint Louis, qui mourut en mil deux cent soixante & dix, la proportion étoit comme 1 à 10 ; en mil trois cent soixante-un, comme 1 à 12 ; en mil quatre [364] cent vingt-un, au-dessus de 1 à 11 ; en mil cinq cent au-dessous de 1 à 12 ; en

mil six cent environ, comme 1 à 12 ; en mil six cent quarante-un, comme 1 à 14 ; en mil sept cent, comme 1 à 15 ; en mil sept cent trente, comme 1 à 14 1/2.

La quantité d'or & d'argent qu'on avoit apportée du Mexique & du Pérou dans le siècle passé, a rendu non-seulement ces métaux plus abondans, mais même a haussé la valeur de l'or contre l'argent qui s'est trouvé plus abondant, de maniere qu'on en fixe la proportion dans les monnoies d'Espagne, suivant les prix du Marché, comme 1 à 16 ; les autres États de l'Europe ont suivi d'assez près le prix de l'Espagne dans leurs monnoies, les uns les mirent comme 1 à 15 7/8, les autres comme 1 à 15 3/4, à 15 5/8, &c. suivant le génie & les vues des Directeurs [365] des Monnoies. Mais depuis que le Portugal tire des quantités considérables d'or du Bresil, la proportion a commencé à baisser de nouveau, sinon dans les Monnoies, au moins dans les prix du Marché, qui donne une plus grande valeur à l'argent, que par le passé; outre qu'on apporte assez souvent des Indes orientales beaucoup d'or, en échange de l'argent qu'on y porte d'Europe, parceque la proportion est bien plus basse dans les Indes.

Dans le Japon où il y a des Mines d'argent assez abondantes, la proportion de l'or à l'argent est aujourd'hui comme 1 à 8 ; à la Chine, comme 1 à 10 ; dans les autres païs des Indes en-deçà, comme 1 à 11, comme 1 à 12, comme 1 à 13, & comme 1 à 14, à mesure qu'on approche de l'Occident & de l'Europe : mais si les Mines du [366] Bresil continuent à fournir tant d'or, la proportion pourra bien baisser à la longue, comme 1 à 10, même en Europe, qui me paroît la plus naturelle, si on pouvoit dire qu'il y eut autre chose que le hasard qui guide cette proportion : il est bien certain que dans le tems que toutes les Mines d'or & d'argent en Europe, en Asie & en Afrique, étoient le plus cultivées pour le compte de la République Romaine, la proportion dixieme a été la plus constante.

Si toutes les Mines d'or rapportoient constamment la dixieme partie de ce que les Mines d'argent rapportent, on ne pourroit pas encore pour cela déterminer que la proportion entre ces deux métaux seroit la dixieme. Cette proportion dépendroit toujours de la demande & du prix du Marché : il se pourroit faire, que des personnes [367] riches aimeroient mieux porter dans leurs poches de la monnoie d'or que celle d'argent, & qu'ils se mettroient dans le goût des dorures & ouvrages d'or préféablement à ceux d'argent, pour hausser le prix de l'or au Marché.

On ne pourroit pas non plus déterminer la proportion de ces métaux, en considérant la quantité qui s'en trouve dans un État. Supposons la proportion dixieme en Angleterre, & que la quantité de l'or & de l'argent qui y circule se trouve de vingt millions d'onces d'argent & de deux millions d'onces d'or, cela seroit équivalent à quarante millions d'onces d'argent; qu'on envoie hors d'Angleterre, un million d'onces d'or des deux millions d'onces qu'il y a, & qu'on apporte en échange dix millions d'onces d'argent, il y aura alors trente millions d'onces d'argent [368] & seulement un million d'onces d'or, c'est-à-dire, toujours l'équivalent de quarante millions d'onces d'argent : si l'on considere la quantité d'onces, il y en a trente millions d'argent & un million d'onces d'or; & par conséquent si la quantité de l'un & de l'autre métal en décidoit, la proportion de l'or à l'argent seroit trentieme, c'est-à-dire, comme 1 à 30, mais cela est impossible. La proportion dans les païs voisins étrangers est dixieme, il ne coutera donc que dix millions d'onces d'argent, avec quelques bagatelles pour les frais du transport, pour faire rapporter dans l'État un million d'onces d'or en échange de dix millions d'onces d'argent.

Pour juger donc de la proportion de l'or à l'argent, il n'y a que le prix du Marché qui puisse décider : le nombre de ceux qui ont besoin d'un métal [369] en échange de l'autre, & de ceux qui veulent faire cet échange, en détermine le prix. La proportion dépend souvent de la fantaisie des Hommes : les altercations se font grossierement & non géométriquement. Cependant je ne crois pas qu'on puisse imaginer aucune regle pour y parvenir, que celle-là : au moins nous savons dans la pratique, que c'est celle-là qui décide, de même que dans le

prix & la valeur de toute autre chose. Les Marchés étrangers influent sur le prix de l'or & de l'argent ? plus que sur le prix d'aucune autre denrée ou marchandise, parceque rien ne se transporte avec plus de facilité & moins de déchet. S'il y avoit un commerce ouvert & courant entre l'Angleterre & le Japon, si on emploïoit constamment un nombre de Vaisseaux pour faire ce commerce, & que la balance du [370] commerce fût en tous points égale, c'est-à-dire, qu'on envoiât constamment d'Angleterre autant de marchandises au Japon, eu égard au prix & valeur, qu'on y tireroit des marchandises du Japon, il arriveroit qu'on tireroit à la longue tout l'or du Japon en échange d'argent, & qu'on rendroit la proportion au Japon pareille entre l'or & l'argent, à celle qui regne en Angleterre ; à la seule différence près des risques de la navigation : car les frais du voïage, dans notre supposition, seroient supportés par le commerce des marchandises.

À compter la proportion quinziesme en Angleterre, & huitiesme au Japon, il y auroit plus de 87 pour cent à gagner, en portant l'argent d'Angleterre au Japon, & en rapportant l'or : mais cette différence ne suffit pas dans le train ordinaire, pour païer [371] les frais d'un si penible & long voïage, il vaut mieux rapporter des marchandises du Japon, contre l'argent que de rapporter l'or. Il n'y a que les frais & risques du transport de l'or & de l'argent qui puissent laisser une différence de proportion entre ces métaux dans des États différens ; dans l'État le plus prochain cette proportion ne différera guere, il y aura de différence, d'un État à l'autre, un, deux ou trois pour cent, & d'Angleterre au Japon la somme de toutes ces différences de proportion se montera au-delà de quatre-vingt-sept pour cent.

C'est le prix du Marché qui décide la proportion de la valeur de l'or à celle de l'argent : le prix du Marché est la base de cette proportion dans la valeur qu'on donne aux especes d'or & d'argent monnoïées. Si le prix du Marché varie [372] considérablement il faut réformer celui des especes monnoïées pour suivre la regle du Marché; si on néglige de le faire, la confusion & le desordre se mettent dans la circulation, on prendra les pieces de l'un ou de l'autre métal à plus haut prix que celui qui est fixé à la Monnoie. On en a une infinité d'exemples dans l'antiquité; on en a un tout récent en Angleterre par les loix faites à la Tour de Londres. L'once d'argent blanc, du titre d'onze deniers de fin, y vaut cinq schellings & deux deniers ou peniques sterling : depuis que la proportion de l'or à l'argent (qu'on avoit fixée à l'imitation de l'Espagne comme 1 à 16) est tombée comme 1 à 15 & 1 à 14 1/2, l'once d'argent se vendoit à cinq schellings & six deniers sterling, pendant que la guinée d'or continuoit d'avoir toujours cours à vingt-un schellings & six [373] deniers sterling, cela fit qu'on emporta d'Angleterre tous les écus d'un écu blanc, schellings & demi-schellings blancs qui n'étoient pas usés dans la circulation : l'argent blanc devint si rare en mil sept cent vingt-huit (quoiqu'il n'en restât que les pieces les plus usées), qu'on étoit obligé de changer une guinée à près de cinq pour cent de perte. L'embarras & la confusion que cela produisit dans le commerce & la circulation, obligerent la Trésorerie de prier le célèbre le Chevalier Isaac Newton, Directeur des Monnoies de la Tour, de faire un rapport des moïens qu'il croïoit les plus convenables pour remedier à ce désordre.

Il n'y avoit rien de si aisé à faire ; il n'y avoit qu'à suivre dans la fabrication des especes d'argent à la Tour le prix de l'argent au Marché; & au lieu [374] que la proportion de l'or à l'argent étoit depuis long-tems par les loix & regles de la Monnoie de la Tour, comme 1 à 15 3/4, il n'y avoit qu'à fabriquer les especes d'argent plus foibles dans la proportion du Marché qui étoit tombée au-dessous de celle de 1 à 15, & pour aller au-devant de la variation que l'or du Bresil apporte annuellement dans la proportion de ces deux métaux, on auroit même pû l'établir sur le pié de 1 à 14 1/2, comme on a fait en mil sept cent vingt-cinq en France, & comme il faudra bien qu'on fasse dans la suite en Angleterre même.

Il est vrai qu'on pouvoit également ajuster les especes monnoïées d'Angleterre, au prix & proportion du marché, en diminuant la valeur numéraire des especes d'or, c'est le parti qui fut pris par le Chevalier [375] Newton dans son rapport, & par le Parlement en conséquence

de ce rapport. Mais c'étoit le parti le moins naturel & le plus désavantageux, comme je vais le faire comprendre. Il étoit d'abord plus naturel de hausser le prix des especes d'argent, puisque le public les avoit déjà haussées au Marché, puisque l'once d'argent qui ne valoit que soixante deux deniers sterling au prix de la Tour, en valoit au-delà de soixante-cinq au Marché, & qu'on portoit hors de l'Angleterre toutes les especes blanches que la circulation n'avoit pas considérablement diminuées de poids : d'un autre côté, il étoit moins désavantageux à la Nation Angloise de hausser les especes d'argent que de baisser celles d'or, par rapport aux sommes que l'Angleterre doit à l'Etranger.

Si l'on suppose que l' [376] Angleterre doit à l'Étranger cinq millions sterlings de capital, qui y est placé dans les fonds publics, on peut également supposer que l'Étranger a païé ce capital en or à raison de vingt-un schellings six deniers la guinée, ou bien en argent blanc à raison de soixante-cinq deniers sterlings l'once, suivant le prix du Marché.

Ces cinq millions ont par conséquent couté à l'Étranger à vingt-un schellings six deniers la guinée, quatre millions six cents cinquante & un mille cent soixante-trois guinées ; mais présentement que la guinée est réduite à vingt-un schellings, il faudra païer pour ces capitaux, quatre millions sept cents soixante-un mille neuf cents quatre guinées, ce qui fera de perte pour l'Angleterre cent dix mille sept cents quarante-une guinées, sans compter ce qu'il y aura à perdre sur les intérêts annuels qu'on paie.

[377]

Monsieur Newton m'a dit pour réponse à cette objection, que suivant les loix fondamentales du Roïaume, l'argent blanc étoit la vraie & seule monnoie, & que comme telle, il ne la falloit pas altérer. [1]



Il est aisé de répondre que le public aiant altéré cette loi par l'usage & le prix du Marché, elle avoit cessé d'être une loi ; qu'il ne falloit pas dans ces circonstances s'y attacher scrupuleusement, au désavantage de la Nation, & païer aux Etrangers plus qu'on ne leur devoit. Si l'on n'avoit pas regardé les especes d'or comme une monnoie véritable, l'or auroit supporté la variation, comme cela arrive en Hollande & à la Chine, où l'or est plutôt regardé comme marchandise que comme monnoie. Si l'on avoit augmenté les [378] especes d'argent au prix du Marché, sans toucher à l'or, on n'auroit pas perdu avec l'Etranger, & on auroit eu abondamment des especes d'argent dans la circulation; on en auroit fabriqué à la Tour, au lieu qu'on n'en fabriquera plus jusqu'à ce qu'on fasse un arrangement nouveau.

Par la diminution de la valeur de l'or, que le rapport de M. Newton a produit de vingt-un schellings six deniers à vingt-un schellings, l'once d'argent qui se vendoit au Marché de Londres auparavant à 65 & 65 peniques 1/2 ne se vendoit plus à la vérité qu'à soixante-quatre deniers : mais le moïen qu'il s'en fabriquât à la Tour, l'once valoit au Marché soixante-quatre, & si on le portoit à la Tour pour monnoier, elle ne devoit plus valoir que soixante-deux ; aussi n'en porte-t'on plus. On a véritablement fabriqué aux dépens [379] de la Compagnie de la Mer du Sud, quelques schellings, ou cinquiemes d'écu, en y perdant la différence du prix du Marché ; mais on les a enlevés aussi-tôt qu'on les a mis en circulation ; on ne verroit aujourd'hui aucune espece d'argent dans la circulation si elles étoient du poids legitime de la Tour, on ne voit dans le troc que des especes d'argent usées, & qui n'excèdent point le prix du Marché dans leur poids.

Cependant la valeur de l'argent blanc au Marché hausse toujours insensiblement ; l'once qui ne valoit que soixante-quatre après la réduction dont nous avons parlé, est encore remontée au Marché à 65 1/2 & 66 ; & pour qu'on puisse avoir des especes d'argent pour la circulation & en faire fabriquer à la Tour, il faudra bien encore réduire la valeur de la guinée d'or [380] à vingt schellins au lieu de vingt-un schellings, & perdre avec l'Etranger le double de ce qu'on y a déjà perdu, si on n'aime mieux suivre la voie naturelle, mettre les especes

d'argent au prix du Marché. Il n'y a que le prix du Marché qui puisse trouver la proportion de la valeur de l'or à l'argent, de même que toutes les proportions des valeurs. La réduction de M. Newton de la guinée à vingt-un schellings n'a été calculée que pour empêcher qu'on n'enlevât les especes d'argent foibles & usées qui restent dans la circulation : elle n'étoit pas calculée pour fixer dans les monnoies d'or & d'argent la véritable proportion de leur prix, je veux dire par leur véritable proportion, celle qui est fixée par les prix du Marché. Ce prix est toujours la pierre de touche dans ces matieres ; les variations en sont assez lentes, pour donner [381] le tems de regler les monnoies & empêcher les desordres dans la circulation.

Dans certains siecles la valeur de l'argent hausse lentement contre l'or, dans d'autres, la valeur de l'or hausse contre l'argent ; c'étoit le cas dans le siecle de Constantin, qui rapporta toutes les valeurs à celle de l'or comme la plus permanente ; mais le plus souvent la valeur de l'argent est la plus permanente, & l'or est le plus sujet à variation.

CHAPITRE V.

De l'augmentation & de la diminution de la valeur des especes monnoïées en dénomination. ↪

Suivant les principes que nous avons établis, les quantités d'argent qui circulent dans le [382] troc, fixent & déterminent les prix de toutes choses dans un État, eu égard à la vitesse ou lenteur de la circulation.

Cependant nous voïons si souvent, à l'occasion des augmentations & diminutions qu'on pratique en France, des changemens si étranges, qu'on pourroit s'imaginer que les prix du Marché correspondent plutôt à la valeur nominale des especes, qu'à leur quantité dans le troc ; à la quantité des livres tournois monnoie de compte, plutôt qu'à la quantité des marcs & des onces, & cela paroît directement opposé à nos principes.

Supposons ce qui est arrivé en mil sept cent quatorze, que l'onze d'argent ou l'écu ait cours pour cinq livres, & que le Roi publie un Arrêt, qui ordonne la diminution des écus tous les mois pendant vingt mois, c'est-à-dire, d'un pour cent par mois, [383] pour réduire pour réduire la valeur numéraire à quatre livres au lieu de cinq livres ; voïons quelles en seront naturellement les conséquences, eu égard au génie de la Nation.

Tous ceux qui doivent de l'argent s'empresseront de le païer, pendant les diminutions, afin de n'y pas perdre : les Entrepreneurs & Marchands trouvent une grande facilité à emprunter de l'argent, cela determine les moins habiles, & les moins accrédités à augmenter leurs entreprises : ils empruntent de l'argent, à ce qu'ils croient, sans intérêt, & se chargent de marchandises au prix courant ; ils en haussent même les prix par la violence de la demande qu'ils en font ; les vendeurs ont de la peine à se défaire de leurs marchandises contre un argent qui doit diminuer entre leurs mains dans sa valeur numéraire : on se tourne du côté des marchandises des [384] païs étrangers, on en fait venir des quantités considérables pour la consommation de plusieurs années : tout cela fait circuler l'argent avec plus de vitesse, tout cela hausse les prix de toutes choses, ces hauts prix empêchent l'Étranger de tirer les marchandises de France à l'ordinaire : la France garde ses propres marchandises, & en même tems tire de grandes quantités de marchandises de l'Étranger. Cette double opération est cause qu'on est obligé d'envoïer des sommes considerables d'especes dans les païs étrangers, pour païer la balance.

Le prix des changes ne manque jamais d'indiquer ce désavantage. On voit communement les changes à six & dix pour cent contre la France, dans le courant des diminutions. Les personnes éclairées en France resserrent leur argent dans ces mêmes [385] tems ; le Roi trouve moïen d'emprunter beaucoup d'argent sur lequel il perd volontiers les diminutions : il propose de se dédommager par une augmentation à la fin des diminutions.

Pour cet effet on commence, après plusieurs diminutions, à resserrer l'argent dans les coffres du Roi, à reculer les paiemens, pensions & la paie des armées ; dans ces circonstances, l'argent devient extrêmement rare à la fin des diminutions, tant par rapport aux sommes resserrées par le Roi & par plusieurs particuliers, que par rapport à la valeur numéraire des especes, laquelle valeur est diminuée. Les sommes envoyées chez l'Étranger contribuent aussi beaucoup à la rareté de l'argent, & peu-à-peu cette rareté est cause qu'on offre les magasins de marchandises dont tous les Entrepreneurs sont chargés à cinquante & soixante pour [386] cent à meilleur marché qu'elles n'étoient du tems des premieres diminutions. La circulation tombe dans des convulsions ; l'on trouve à peine assez d'argent pour envoyer au marché ; plusieurs Entrepreneurs & Marchands font banqueroute, & leurs marchandises se vendent à vil prix.

Alors le Roi augmente derechef les especes, met l'écu neuf, ou l'once d'argent de la nouvelle fabrique, à cinq livres, il commence à paier avec ces nouvelles especes les troupes & les pensions : les vieilles especes sont mises hors de la circulation, & ne sont reçues qu'à la Monnoie à plus bas prix numéraire ; le Roi profite de la différence.

Mais toutes les sommes de nouvelles especes qui sortent de la Monnoie ne rétablissent pas l'abondance d'argent dans la circulation : les sommes resserrées toujours par des particuliers, & [387] celles qu'on a envoyées dans le país étranger, excèdent de beaucoup la quantité de l'augmentation numéraire sur l'argent qui sort de la Monnoie.

Le grand marché des marchandises en France commence à y attirer l'argent de l'Étranger, qui les trouvant à cinquante & soixante pour cent, & à plus bas prix, envoie des matieres d'or & d'argent en France pour les acheter : par ce moien l'Étranger qui les fait porter à la Monnoie se dédommage bien de la taxe qu'il y paie sur ces matieres : il trouve le double d'avantage sur le vil prix des marchandises qu'il achete ; & la perte de la taxe de la monnoie tombe réellement sur les François dans la vente des marchandises qu'ils font à l'Etranger. Ils ont des marchandises pour la consommation de plusieurs années : ils revendent aux Hollandois, par exemple, [388] les épiceries qu'ils avoient tirées d'eux-mêmes, pour les deux tiers de ce qu'ils en avoient païé. Tout ceci se fait lentement l'Étranger ne se détermine à acheter ces marchandises de France que par rapport au grand marché ; la balance du commerce qui étoit contre la France, au tems des diminutions, se tourne en sa faveur dans le tems de l'augmentation, & le Roi peut profiter de vingt pour cent ou plus sur toutes les matieres qui entrent en France, & qui se portent à la Monnoie. Comme les Étrangers doivent à présent la balance du commerce à la France, & qu'ils n'ont point chez eux des especes de la nouvelle fabrique, il faut qu'ils fassent porter leurs matieres & vieilles especes à la Monnoie, pour avoir des nouvelles especes pour paier ; mais cette balance de commerce que les Étrangers doivent à la France, ne provient [389] que des marchandises qu'ils en tirent à vil prix.

La France est partout la dupe de ces operations, elle paie des prix bien hauts pour les marchandises étrangères lors des diminutions, elle les revend à vil prix lors de l'augmentation aux mêmes Etrangers : elle vend à vil prix ses propres marchandises, qu'elle avoit tenues si haut lors des diminutions, ainsi il seroit difficile que toutes les especes qui sont sorties de France lors des diminutions y puissent rentrer lors de l'augmentation.

Si l'on falsifie les especes de la nouvelle fabrique chez l'Étranger, comme cela arrive presque toujours, la France perd les vingt pour cent que le Roi établit pour la taxe de la monnoie c'est autant de gagné pour l'Étranger, qui profite en outre du bas prix des Marchandises en France.

[390]

Le Roi fait un profit considérable par la taxe de la monnoie, mais il en coute le triple à la France pour lui faire trouver ce profit.

On comprend bien que dans les tems qu'il y a une balance courante de commerce en faveur de la France contre les Étrangers, le Roi est en état de tirer une taxe de vingt pour cent ou plus, par une nouvelle fabrication d'especes & par une augmentation de leur valeur numéraire. Mais si la balance du commerce étoit contre la France, lors de cette nouvelle fabrication, & augmentation, elle n'auroit pas de succès, & le Roi n'en tireroit pas un grand profit : la raison est que dans ces circonstances, on est obligé d'envoier constamment de l'argent chez l'Etranger. Or l'écu vieux est aussi bon dans les païs étrangers que l'écu de la nouvelle fabrique : cela étant les [391] Juifs & Banquiers donneront une prime ou bénéfice entre quatre yeux pour les vieilles especes, & le particulier qui les peut vendre au dessus du prix de la Monnoie ne les y portera pas. On ne lui donne à la Monnoie qu'environ quatre livres de son écu, mais le Banquier lui en donnera d'abord quatre livres cinq sols & puis quatre livres dix, & finalement quatre livres quinze : voila comment il peut arriver qu'une augmentation des especes manque de succès ; cela ne peut guere arriver lorsqu'on fait l'augmentation après des diminutions indiquées, parcequ'alors la balance se tourne naturellement en faveur de la France, de la maniere que nous l'avons expliqué.

L'expérience de l'augmentation de l'année 1726, peut servir à confirmer tout ceci, les diminutions qui avoient précédé cette augmentation furent faites [392] tout-d'un-coup sans avoir été indiquées, cela empêcha les opérations ordinaires des diminutions, cela empêcha que la balance du commerce ne se tournât fortement en faveur de la France lors de l'augmentation de l'année 1726, aussi peu de personnes porterent leurs vieilles especes à la Monnoie, & on fut obligé d'abandonner le profit de la taxe qu'on avoit en vue.

Il n'est pas de mon sujet d'expliquer les raisons des Ministres pour diminuer les especes tout-d'un-coup, ni celles qui les tromperent dans le projet de l'augmentation de l'année 1726 ; je n'ai voulu parler des augmentations & diminutions en France que parceque les effets qui en résultent quelquefois semblent combattre les principes que j'ai établis, que l'abondance ou la rareté de l'argent dans un État, hausse ou baisse les prix de toutes choses à proportion.

[393]

Après avoir expliqué les effets des diminutions & augmentations des especes, pratiquées en France, Je soutiens qu'elles ne détruisent ni n'affoiblissent mes principes car si l'on me dit que ce qui coutoit vingt livres ou cinq onces d'argent avant les diminutions indiquées, ne coute pas même quatre onces ou vingt livres de la nouvelle fabrique lors de l'augmentation ; j'en conviendrai sans m'écarter de mes principes, parcequ'il y a moins d'argent dans la circulation qu'il n'y en avoit avant les diminutions, comme je l'ai expliqué. L'embarras du troc dans les tems & opérations dont nous parlons, cause des variations dans les prix des choses, & dans celui de l'intérêt de l'argent qu'on ne sauroit prendre pour regle dans les principes ordinaires de la circulation & du troc.

Le changement de la valeur [394] numéraire des especes a été dans tous les tems l'effet de quelque misere ou disette dans l'État, ou bien celui de l'ambition de quelque Prince ou Particulier. L'an de Rome 157, Solon augmenta la valeur numéraire des drachmes d'Athènes, après une sédition, & abolition des dettes. Entre l'an 490 & 512 de Rome, la République Romaine augmenta par plusieurs fois la valeur numéraire de ses monnoies de cuivre, de façon que leur as est venu à en valoir six. Le pretexte étoit de subvenir aux besoins de l'État, & d'en paier les dettes, accrues par la premiere guerre Punique : cela ne laissa pas de causer bien de la confusion. L'an 663, Livius Drusus, Tribun du peuple, augmenta la valeur numéraire des especes d'argent d'un huitieme, en affoiblissant leur titre d'autant : ce qui

donna lieu aux Faux-monnoieurs de mettre la [395] confusion dans le troc. L'an 712, Marc Antoine dans son Triumvirat, augmenta la valeur numéraire de l'argent, de cinq pour cent, pour subvenir aux besoins du Triumvirat, en mettant du fer avec l'argent. Plusieurs Empereurs dans la suite ont affoibli ou augmenté la valeur numéraire des especes : les Rois de France en ont fait autant en différens tems ; & c'est ce qui est cause que la livre tournois, qui valoit ordinairement une livre pesant d'argent, est venue à si peu de valeur. Cela n'a jamais manqué de causer du désordre dans les États : il importe peu ou point du tout qu'elle soit la valeur numéraire des especes, pourvû qu'elle soit permanente : la pistole d'Espagne vaut neuf livres ou florins en Hollande, environ dix-huit livres en France, trente-sept livres dix sols à Venise, cinquante livres à Parme : on [396] échange dans la même proportion les valeurs entre ces différens païs. Le prix de toutes choses augmente insensiblement lorsque la valeur numéraire des especes augmente, & la quantité actuelle en poids & titre des especes, eu égard à la vitesse de la circulation, est la base & la regle des valeurs. Un État ne gagne ni ne perd par l'augmentation ou diminution de ces especes, pendant qu'il en conserve la même quantité, quoique les particuliers puissent gagner ou perdre par la variation, suivant leurs engagements. Tous les peuples sont remplis de faux préjugés & de fausses idées sur la valeur numéraire de leurs especes. Nous avons fait voir dans le chapitre des changes que la regle constante en est le prix & le titre des especes courantes des différens païs, marc pour marc, & once pour once : si une [397] augmentation ou diminution de la valeur numéraire change pour quelque tems cette regle en France, ce n'est que pendant un état de crise & de gêne dans le commerce : on revient toujours peu-à-peu à l'intrinseque ; on y vient nécessairement dans les prix du marché autant que dans les changes avec l'Étranger.

CHAPITRE VI.

Des Banques, & de leur crédit. ↪

Si cent Seigneurs ou Propriétaires de terre, œconomes, qui amassent annuellement de l'argent par leurs épargnes pour en acheter des terres dans les occasions, déposent chacun dix mille onces d'argent entre les mains d'un Orfèvre ou Banquier de Londres, pour n'avoir pas l'embaras de garder cet argent [398] chez eux, & pour prévenir les vols qu'on leur en pourroit faire, ils en tireront des billets payables à volonté, souvent ils le laisseront là long-tems, & lors même qu'ils auront fait quelque achat, ils avertiront beaucoup de tems d'avance le Banquier de leur tenir leur argent prêt dans l'intervalle des délais des consultations & écritures de Justice.

Dans ces circonstances le Banquier pourra prêter souvent quatre vingt-dix mille onces d'argent (des cent mille qu'il doit) pendant toute l'année, & n'aura pas besoin de garder en caisse plus de dix mille onces pour faire face à tout ce qu'on pourra lui redemander : il a affaire à des personnes opulentes & œconomes, à mesure qu'on lui demande mille onces d'un côté, on lui apporte ordinairement mille onces d'un autre côté : il lui suffit pour l'ordinaire de [399] garder en caisse la dixieme partie de ce qu'on lui a confié. On en a eu quelques exemples & experiences dans Londres, & cela fait qu'au lieu que les particuliers en question garderoient en caisse pendant toute l'année la plus grande partie des cent mille onces, l'usage de le déposer entre les mains d'un Banquier fait que quatre vingt-dix mille onces des cent mille sont d'abord mises en circulation. Voilà premierement l'idée qu'on peut former de l'utilité de ces sortes de banques ; les Banquiers ou Orfèvres contribuent à accélérer la circulation de l'argent, ils le mettent à intérêt à leurs risques & périls, & cependant ils sont ou doivent être toujours prêts à paier leurs billets à volonté & à la présentation.

Si un particulier a mille onces à paier à un autre, il lui donnera en paiement le billet du Banquier [400] pour cette somme : cet autre n'ira pas peut-être demander l'argent au Banquier ; il gardera le billet & le donnera dans l'occasion à un troisieme en paiement, & ce billet pourra passer dans plusieurs mains dans les gros paiemens, sans qu'on en aille de long-

tems demander l'argent au Banquier : il n'y aura que quelqu'un qui n'y a pas une parfaite confiance, ou quelqu'un qui a plusieurs petites sommes à paier qui en demandera le montant. Dans ce premier exemple la caisse d'un Banquier ne fait que la dixieme partie de son commerce.

Si cent Particuliers, ou Propriétaires de terres, déposent chez un Banquier leur revenu tous les six mois, à mesure qu'ils en sont païés, & ensuite redemandent leur argent à mesure qu'ils ont besoin de le dépenser, le Banquier sera en état de [401] prêter beaucoup plus de l'argent qu'il doit & reçoit au commencement des semestres, pour un court terme de quelques mois, qu'il ne le sera vers la fin de ces semestres : & son experience de la conduite de ses Chalans lui apprendra qu'il ne peut guere prêter pendant toute l'année, sur les sommes qu'il doit, qu'environ la moitié. Ces sortes de Banquiers seront ruinés de crédit s'ils manquent d'un instant à paier leurs billets à la premiere présentation ; & lorsqu'il leur manque des fonds en caisse, ils donneroient toutes choses pour avoir promptement de l'argent, c'est-à-dire beaucoup plus d'interêt qu'ils ne tirent des sommes qu'ils ont prêtées. Cela fait qu'ils se reglent sur leur expérience pour garder en caisse de quoi faire toujours face, & plutôt plus que moins ; ainsi plusieurs Banquiers de cette espece, (& [402] c'est le plus grand nombre) gardent toujours en caisse la moitié des sommes qu'on dépose chez eux, & prêtent l'autre moitié à interêt & le mettent en circulation. Dans ce second exemple, le Banquier fait circuler ses billets de cent mille onces ou écus avec cinquante mille écus.

S'il a un grand courant de dépôts & un grand crédit, cela augmente la confiance qu'on a en ses billets, & fait qu'on s'empresse moins à en demander le paiement ; mais cela ne retarde ses paiemens que de quelques jours ou semaines, lorsqu'ils tombent entre les mains de personnes qui n'ont pas coutume de se servir de lui, & il doit toujours se regler sur ceux qui sont dans l'habitude de lui confier leur argent : si ses billets tombent entre les mains de ceux de son métier, ils n'auront rien de plus pressé que d'en retirer l'argent.

[403]

Si les personnes qui déposent de l'argent chez le Banquier sont des Entrepreneurs & Négocians, qui y mettent journellement de grosses sommes, & bientôt après les redemandent, il arrivera souvent que si le Banquier détourne plus du tiers de sa caisse il se trouvera embarrassé à faire face.

Il est aisé de comprendre par ces inductions, que les sommes d'argent qu'un Orfèvre ou Banquier peut prêter à interêt, ou détourner de sa caisse, sont naturellement proportionnées à la pratique & conduite de ses Chalans : que pendant qu'il s'est vu des Banquiers qui faisoient face avec une caisse de la dixieme partie, d'autres ne peuvent guere moins garder que la moitié ou les deux tiers, encore que leur crédit soit aussi estimé que celui du premier.

Les uns se fient à un Banquier, les autres à un autre, le plus [404] heureux est le Banquier qui a pour Chalans des Seigneurs riches qui cherchent toujours des emplois solides pour leur argent sans vouloir, en attendant, le mettre à interêt.

Une banque générale & nationale a cet avantage sur la banque d'un Orfèvre particulier, qu'on y a toujours plus de confiance ; qu'on y porte plus volontiers les plus gros dépôts, même des quartiers de la ville les plus éloignés, & qu'elle ne laisse d'ordinaire aux petits Banquiers que les dépôts de petites sommes, dans leurs quartiers : on y porte même les revenus de l'État, dans les païs où le Prince n'est pas absolu ; & cela bien loin d'en altérer le crédit & la confiance, ne sert qu'à l'augmenter.

Si les paiemens dans une banque nationale se font en écritures ou virement de Parties, il y aura cet avantage, qu'on n'y [405] sera pas sujet aux falsifications, au lieu que si la Banque donne des billets on en pourra faire de faux & causer du désordre : il y aura aussi ce

désavantage, que ceux qui sont dans les quartiers de la ville, éloignés de la Banque, aimeront mieux paier & recevoir en argent que d'y aller, & surtout ceux de la campagne ; au lieu que si l'on répand des billets de Banque. On s'en pourra servir de près & de loin. On paie dans les Banques nationales de Venise & d'Amsterdam en écriture seulement ; mais à celle de Londres on paie en écritures, en billets & en argent, au choix des particuliers : aussi c'est aujourd'hui la Banque la plus forte.

On comprendra donc que tout l'avantage des Banques publiques ou particulières dans une ville, c'est d'accélérer la circulation de l'argent, & d'empêcher qu'il n'y en ait autant de [406] resserré qu'il y en auroit naturellement dans plusieurs intervalles de tems.

CHAPITRE VII.

Autres éclaircissements & recherches sur l'utilité d'une Banque nationale. ↩

Il est peu important d'examiner pourquoi la Banque de Venise & celle d'Amsterdam, tiennent leurs écritures dans des monnoies de compte différentes de la courante & pourquoi il y a toujours un agiot à convertir ces écritures en argent courant, ce n'est pas un point qui soit d'aucune utilité pour la circulation. La Banque de Londres ne l'a pas suivie en cela ; ses écritures, ses billets & ses paiemens, se font & se tiennent en especes courantes : cela me paroît plus [407] uniforme & plus naturel & non moins utile.

Je n'ai pû avoir des informations exactes de la quantité des sommes qu'on porte ordinairement à ces Banques, ni le montant de leurs billets & écritures, non plus que celui des prêts qu'ils font, & des sommes qu'ils gardent ordinairement en Caisse pour faire face : quelqu'autre qui sera plus à portée de ces connoissances en pourra mieux raisonner.

Cependant, comme je sais assez bien que ces sommes ne sont pas si immenses qu'on le croit communément, je ne laisserai pas d'en donner une idée.

Si les billets & écritures de la Banque de Londres, qui me paroît la plus considérable, se montent une semaine portant l'autre à quatre millions d'onces d'argent ou environ un million sterling ; & si on se contente d'y [408] garder communément en Caisse le quart ou deux cents cinquante mille livres sterling, ou un million d'onces d'argent en especes, l'utilité de cette Banque pour la circulation correspond à une augmentation de l'argent de l'État de trois millions d'onces, ou sept cents cinquante mille livres sterling, qui est sans doute une somme bien forte & d'une utilité très grande pour la circulation dans les circonstances que cette circulation a besoin d'être accélérée : car j'ai remarqué ailleurs qu'il y a des cas où il vaut mieux pour le bien de l'État de retarder la circulation que de l'accélérer. J'ai bien oui dire, que les billets & écritures de la Banque de Londres ont monté dans certains cas, à deux millions sterling ; mais cela ne me paroît avoir été que par un accident extraordinaire ; & je crois que l'utilité de cette [409] Banque ne correspond en général qu'à environ la dixième partie de tout l'argent qui circule en Angleterre.

Si les éclaircissemens qu'on m'a donnés en gros sur les revenus de la Banque de Venise en mil sept cent dix-neuf sont véritables, on pourroit dire en général des Banques nationales que leur utilité ne correspond jamais à la dixième partie de l'argent courant qui circule dans un État : voici à-peu-près ce que j'y ai appris.

Les revenus de l'État de Venise peuvent monter annuellement à quatre millions d'onces d'argent qu'il faut paier en écritures à la Banque, & les Collecteurs établis pour cet effet, qui reçoivent à Bergame & dans les païs les plus éloignés les taxes en argent, sont obligés de les convertir en écritures de Banque lors des paiemens qu'ils en font à la République.

[410]

Tous les paiemens à Venise pour négociations, achats, & ventes, au-dessus d'une certaine somme modique, doivent par la loi se faire en écritures de Banque : tous les Détailliers, qui ont amassé de l'argent courant dans le troc, se trouvent obligés d'en acheter des écritures pour faire leurs paiemens des gros articles ; & ceux qui ont besoin, pour leur dépense ou pour le détail de la basse circulation, de reprendre de l'argent, sont dans le cas de vendre leurs écritures contre de l'argent courant.

On a trouvé que les vendeurs & acheteurs de ces écritures, sont communément de niveau, lorsque la somme de tous les crédits ou écritures sur les Livres de la Banque, n'excedent pas la valeur de huit cent mille onces d'argent ou environ.

C'est le tems & l'expérience [411] qui ont donné (suivant mon Auteur) cette connoissance à ces Venitiens. À la premiere erection de la Banque, les particuliers apportoient leur argent à la Banque, pour y avoir des crédits en écritures, pour la même valeur : dans la suite cet argent déposé à la Banque, fut dépensé pour les besoins de la République, & cependant les écritures conservoient encore leur valeur primordiale, parcequ'il se trouvoit autant de particuliers qui avoient besoin d'en acheter, que de ceux qui avoient besoin d'en vendre : ensuite l'État se trouvant pressé donna aux Entrepreneurs de la guerre des crédits en écritures de Banque, au défaut d'argent, & doubla la somme de ces crédits.

Alors le nombre des Vendeurs d'écritures étant devenu bien supérieur à celui des Acheteurs, ces écritures commencerent à [412] perdre contre l'argent, & tomberent à vingt pour cent de perte : par ce discrédit le revenu de la République diminua d'un cinquieme, & le seul remede qu'on trouva à ce désordre, fut d'engager une partie des fonds de l'État, pour emprunter à intérêt de l'argent en écritures. Par ces emprunts en écritures on en éteignit une moitié, & alors les Vendeurs & Acheteurs d'écritures se trouvant à-peu-près de niveau, la Banque à recouvré son crédit primitif, & la somme des écritures se trouve réduite à huit cent mille onces d'argent.

C'est par cette voie qu'on a reconnu que l'utilité de la Banque de Venise, par rapport à la circulation, correspond à environ huit cent mille onces d'argent : & si l'on suppose que tout l'argent courant qui circule dans les États de cette République [413] peut monter à huit millions d'onces d'argent, l'utilité de la Banque correspond au dixieme de cet argent.

Une Banque nationale dans la Capitale d'un grand Roïaume ou État, semble devoir moins contribuer à l'utilité de la circulation, à cause de l'éloignement de ses Provinces, que dans un petit État ; & lorsque l'argent y circule en plus grande abondance que chez ses Voisins, une Banque nationale y fait plus de mal que de bien. Une abondance d'argent fictif & imaginaire cause les mêmes désavantages, qu'une augmentation d'argent réel en circulation, pour y hausser le prix de la terre & du travail, soit pour encherir les ouvrages & Manufactures au hasard de les perdre dans la suite : mais cette abondance furtive s'évanouit à la premiere bouffée de discrédit, & précipite le désordre.

[414]

Vers le milieu du Regne de Louis XIV en France, on y voioit plus d'argent en circulation que chez les Voisins, & on y levoit les revenus du Prince sans le secours d'une Banque, avec autant d'aisance & de facilité qu'on leve aujourd'hui ceux d'Angleterre, avec le secours de la Banque de Londres.

Si les viremens de partie à Lyon montent dans une de ses quatre Foires à quatre-vingt millions de livres, si on les commence, & si on les finit avec un seul million d'argent comptant, ils sont sans doute d'une grande commodité pour épargner la peine d'une infinité de transports d'argent d'une maison à une autre ; mais à cela près, on conçoit bien qu'avec ce

même million de comptant qui a commencé & conclu ces viremens, il seroit très possible de conduire dans trois mois tous [415] les paiemens de quatre-vingt millions.

Les Banquiers, à Paris, ont souvent remarqué que le même sac d'argent leur est rentré quatre à cinq fois dans les paiemens d'un seul jour, lorsqu'ils avoient beaucoup à paier & à recevoir.

Je crois les Banques publiques d'une très grande utilité dans les petits États, & dans ceux où l'argent est un peu rare ; mais je les crois peu utiles pour l'avantage solide d'un grand Roïaume.

L'Empereur Tibere, Prince severe & œconome, avoit amassé dans le Trésor de l'Empire deux milliards sept cents millions de Sesterces, ce qui correspond à vingt-cinq millions sterlings, ou cent millions d'onces d'argent : somme immense en especes pour ces tems-là, & même pour aujourd'hui : il est vrai qu'en resserrant tant [416] d'argent, il gêna la circulation, & que l'argent devint bien plus rare à Rome qu'il n'avoit été.

Tibere, qui attribuoit cette rareté aux monopoles des Gens d'affaires & Financiers qui affermoient les revenus de l'Empire, ordonna par un Édît qu'ils achetassent des terres pour les deux tiers au moins de leurs fonds. Cet Edit, au lieu d'animer la circulation, la mit entierement en désordre : tous les Financiers resserroient & rappelloient leurs fonds, sous, prétexte de se mettre en état d'obéir à l'Édît, en achetant des terres, qui au lieu d'encherir devenoient à beaucoup plus vil prix par la rareté de l'argent en circulation. Tibere remedia à cette rareté d'argent, en prêtant aux particuliers sous bonnes cautions, seulement trois cents millions de Sesterces : c'est-à-dire, la neuvieme partie des especes qu'il avoit dans son trésor.

[417]

Si la neuvieme partie du trésor suffisoit à Rome pour rétablir la circulation, il sembleroit que l'établissement d'une Banque générale dans un grand Roïaume, où son utilité ne corresponderoit jamais à la dixieme partie de l'argent qui circule, lorsqu'on n'en resserre point, ne seroit d'aucun avantage réel & permanent, & qu'à le considerer dans sa valeur intrinseque, on ne peut le regarder que comme un expédient pour gagner du tems.

Mais une augmentation réelle de la quantité d'argent qui circule est d'une nature différente. Nous en avons déjà parlé, & le Trésor de Tibere nous donne encore occasion d'en toucher un mot ici. Ce Tresor de deux milliards sept cents millions de Sesterces, laissé à la mort de Tibere, fut dissipé par l'Empereur Caligula son Successeur dans [418] moins d'un an. Aussi ne vit-on jamais à Rome l'argent si abondant. Quel en fut l'effet? Cette quantité d'argent plongea les Romains dans le luxe, & dans toutes sortes de crimes pour y subvenir. Il sortoit tous les ans plus de six cents mille livres sterlings hors de l'Empire pour les marchandises des Indes ; & en moins de trente ans l'Empire s'appauvrit, & l'argent y devint très rare sans aucun démembrement ni perte de Province.

Quoique j'estime qu'une Banque générale est dans le fond de très peu d'utilité solide dans un grand État, je ne laisse pas de convenir qu'il y a des circonstances où une Banque peut avoir des effets qui paroissent étonnans.

Dans une Ville où il y a des dettes publiques pour des sommes considérables, la facilité d'une Banque fait qu'on peut vendre & acheter ses fonds capitaux dans un instant, pour des sommes immenses, sans [419] capitaux aucun dérangement dans la circulation. Qu'à Londres un particulier vende son capital de la Mer du Sud, pour acheter un autre capital dans la Banque ou dans la Compagnie des Indes, ou bien dans l'esperance que dans quelques-tems il pourra acheter à plus bas prix un capital dans la même Compagnie de la Mer du Sud, il s'accommode toujours de Billets de banque, & on ne demande ordinairement l'argent de ces

Billets que pour la valeur des intérêts. Comme on ne dépense guere son capital, on n'a pas besoin de le convertir en especes, mais on est toujours obligé de demander à la Banque l'argent nécessaire pour la subsistance, car il faut des especes dans le bas troc.

Qu'un Propriétaire de terres [420] qui a mille onces d'argent, en paie deux cents pour les intérêts des fonds publics, & en dépense lui-même huit cents onces, les mille onces demanderont toujours des especes : ce Propriétaire en dépensera huit cents, & les Propriétaires des fonds en dépenseront 200. Mais lorsque ces Propriétaires sont dans l'habitude de l'agiot, de vendre & d'acheter des fonds publics, il ne faut point d'argent comptant pour ces opérations, il suffit d'avoir des billets de banque. S'il falloit retirer de la circulation, des especes pour servir dans ces achats & ventes, cela monteroit à une somme considérable, & gêneroit souvent la circulation, ou plutôt il arriveroit dans ce cas, qu'on ne pourroit pas vendre & acheter ses capitaux si fréquemment.

C'est sans doute l'origine de ces capitaux, ou l'argent qu'on [421] a déposé à la Banque & qu'on ne retire que rarement, comme lorsqu'un Propriétaire des fonds se met dans quelque négoce où il faut des especes pour le détail, qui est cause que la Banque ne garde en caisse que le quart ou la sixieme partie de l'argent dont elle fait ses billets. Si la Banque n'avoit pas les fonds de plusieurs de ces capitaux, elle se verroit, dans le cours ordinaire de la circulation, réduite comme les Banquiers particuliers à garder la moitié des fonds qu'on lui met entre les mains, pour faire face ; il est vrai qu'on ne peut pas distinguer par les Livres de la Banque ni par ses opérations, la quantité de ces sortes de capitaux qui passent en plusieurs mains, dans les ventes & achats qu'on fait dans *Change-alley*, ces billets sont souvent renouvelés à la Banque & changés contre d'autres dans le troc. Mais [422] l'expérience des achats & ventes de capitaux des fonds fait bien voir que la somme en est considérable : & sans ces achats & ventes, les sommes en dépôt à la Banque seroient sans difficulté moins considérables.

Cela veut dire que lorsqu'un État n'est point endetté, & n'a pas besoin des achats & ventes de capitaux, le secours d'une Banque y sera moins nécessaire & moins considérable.

Dans l'année mil sept cent vingt, les capitaux des fonds publics & des *Bubbles* qui étoient des attrapes & des entreprises de Sociétés particulieres à Londres, montoient à la valeur de huit cents millions sterlings, cependant les achats & ventes de capitaux si venimeux se faisoient sans peine, par la quantité de billets de toutes especes qu'on mit sur la place, pendant qu'on se contentoit des mêmes papiers [423] pour le paiement des intérêts ; mais sitôt que l'idée des grandes fortunes porta nombre de particuliers à augmenter leur dépense, à acheter des équipages, des linges & soieries étrangères, il fallut des especes pour tout cela, je dis pour la dépense des intérêts, & cela mit tous les systêmes en pieces.

Cet exemple fait bien voir, que le papier & le crédit des Banques publiques & particulieres peuvent causer des effets surprenans dans tout ce qui ne regarde pas la dépense ordinaire pour le boire & pour le manger, l'habillement & autres nécessités des familles : mais que dans le train uniforme de la circulation, le secours des Banques & du crédit de cette espece est bien moins considérable & moins solide qu'on ne pense généralement. L'argent seul est le vrai nerf de la circulation.

[424]

CHAPITRE VIII.

Des raffinemens du crédit des Banques générales. ↪

La Banque nationale de Londres, est composée d'un grand nombre d'Actionnaires qui choisissent des Directeurs pour en régir les opérations. Leur avantage primordial consistoit à faire un partage annuel des profits qui s'y faisoient par l'intérêt de l'argent, qu'on prêtoit hors

des fonds qu'on dépositoit à la Banque ; on y a ensuite incorporé des fonds publics, dont l'État paie un intérêt annuel.

Malgré un établissement si solide, on a vu (lorsque la Banque avoit fait de grosses avances à l'État, & que les porteurs de billets de banque appréhendoient que la Banque ne fut [425] embarrassée qu'on couroit sus & que les Porteurs alloient en foule à la Banque pour retirer leur argent : la même chose est arrivée lors de la chute de la Mer du Sud, en mil sept cent vingt.

Les raffinemens qu'on apportoit pour soutenir la Banque & modérer son discrédit, étoient d'abord d'établir plusieurs Commis pour compter l'argent aux Porteurs, d'en faire compter de grosses sommes en pieces de six & de douze sols, pour gagner du tems, d'en paier quelques parties aux Porteurs particuliers qui étoient-là à attendre des journées entieres pour être païés à leur tour ; mais les sommes les plus considérables à des amis qui les emportoient & puis les rapportoient à la Banque en cachette, pour recommencer le lendemain le même manège : par ce moïen la Banque faisoit bonne contenance & gagnoit du tems ; en [426] attendant que le discrédit se ralentit ; mais lorsque cela ne suffisoit pas, la Banque ouvroit des souscriptions, pour engager des Gens accrédités & solvables, à s'unir pour se rendre garans de grosses sommes & maintenir le crédit & la circulation des billets de banque.

Ce fut par ce dernier raffinement que le crédit de la Banque se maintint en mil sept cent vingt, lors de la chute de la Mer du Sud ; car aussi-tôt qu'on sut dans le public que la souscription fut remplie par des Hommes riches & puissans, on cessa de courir à la Banque, & on y apporta à l'ordinaire des dépôts.

Si un Ministre d'État en Angleterre, cherchant à diminuer le prix de l'intérêt de l'argent, ou par d'autres vues, fait augmenter le prix des fonds publics à Londres, & s'il a assez de [427] crédit dit sur les Directeurs de la Banque, pour les engager (sous obligation de les dédommager en cas de perte) à fabriquer plusieurs billets de banque, dont ils n'ont reçu aucune valeur, en les priant de se servir de ces billets eux-mêmes pour acheter plusieurs parties & capitaux des fonds publics ; ces fonds ne manqueront pas de hausser de prix, par ces opérations : & ceux qui les ont vendus, voiant ce haut prix continuer, se détermineront peut-être, pour ne point laisser leurs billets de banque inutiles & croïant par les bruits qu'on seme que le prix de l'intérêt va diminuer & que ces fonds hausseront encore, de les acheter à un plus haut prix qu'ils ne les avoient vendus. Que si plusieurs particuliers, voiant les Agens de la Banque acheter ces fonds, se mêlent d'en faire autant croïant profiter comme eux, les fonds [428] publics augmenteront de prix, au point que le Ministre souhaitera ; & il se pourra faire que la Banque revendra adroitement à plus haut prix tous les fonds qu'elle avoit achetés, à la sollicitation du Ministre, & en tirera non-seulement un grand profit, mais retirera & éteindra tous les billets de banque extraordinaires qu'elle avoit fabriqués.

Si la Banque seule hausse le prix des fonds publics en les achetant, elle les rabaissera d'autant lorsqu'elle voudra les revendre pour éteindre ses billets extraordinaires ; mais il arrive toujours que plusieurs particuliers voulant imiter les Agens de la Banque dans leurs opérations, contribuent à les soutenir ; il y en a même qui y sont attrapés faute de savoir au vrai ces opérations, où il entre une infinité de raffinemens, ou plutôt de fourberies qui ne sont pas de mon sujet.

[429]

Il est donc constant qu'une Banque d'intelligence avec un Ministre, est capable de hausser & de soutenir le prix des fonds publics, & de baisser le prix de l'intérêt dans l'État au gré de ce Ministre, lorsque les opérations en sont menagées avec discrétion, & par-là de libérer les dettes de l'État ; mais ces raffinemens qui ouvrent la porte à gagner de grandes fortunes, ne sont que très rarement menagés pour l'utilité seule de l'État ; & les opérateurs

s'y corrompent le plus souvent. Les billets de banque extraordinaires, qu'on fabrique & qu'on répand dans ces occasions, ne dérangent pas la circulation, parcequ'étant employés à l'achat & vente de fonds capitaux, ils ne servent pas à la dépense des familles, & qu'on ne les convertit point en argent ; mais si quelque crainte ou accident imprévu poussoit les [430] Porteurs à demander l'argent à la Banque, on en viendroit à crever la bombe, & on verroit que ce sont des opérations dangereuses.

Endnotes

[1] Ici M. Newton sacrifie le fond & la forme.